

2017



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2017



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION	7	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	48
CONSEIL COMMUNAL	8	■ Secrétariat municipal	48
■ Liste	8	■ Personnel communal	49
■ Bureau	9	■ Division informatique	50
■ Compte-rendu des décisions	10	■ Communication	52
■ Droits d'initiative, postulats, motions, interpellations, vœux, etc.	17	■ Culture	54
■ Votations et élections 2017	21	■ Promotion économique	54
■ Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2016-2021	22	■ Sécurité au travail	55
MUNICIPALITÉ	23	OFFICE DE LA POPULATION	57
■ Répartition des dicastères	23	■ Initiatives et référendums 2016	59
■ Délégations municipales	25	SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN	60
■ Etats généraux	26	■ Division des bâtiments	60
■ Autorisation de plaider	27	■ Division conciergerie et quartier maître	60
■ Commissions municipales	30	■ Police des constructions	60
■ Préavis municipaux	40	■ Délégué à l'énergie	61
LA VIE AIGLONNE	43	■ Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	61
■ Jubilés	43	SERVICE DES TRAVAUX	62
■ Urbanisme	43	■ Travaux administratifs	62
■ Culture et arts	43	■ Division de la voirie	62
■ Mobilité	44	■ Infrastructures	64
■ Inaugurations	44	■ Forêts	65
■ Energie	44	■ Vignes et cave	66
■ Manifestations	45	OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL	67
■ Divers	46		
■ Vignes	47		
■ Sports	47		



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS	68	MÉDIATHÈQUE	74
■ Préambule	68	■ Prêt des livres	74
■ Effectif	68	■ Déménagement: 2 ^e étape	74
■ Formation	68	■ Animations	74
■ Événements particuliers	68	OFFICE DU TOURISME	75
■ Commissions de police et administrative	68	■ Information et administration	75
■ Activités police-secours	68	■ Formation	75
■ Manifestations	69	■ Vente	75
■ Radar et amendes d'ordre	69	■ Manifestations	75
■ Prévention	69	■ Animations	75
■ Police de proximité	70	FINANCES	77
■ Divers	70		
■ Conclusion	70	+ EXTRAIT DES COMPTES	
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	71	■ Comptes 2017	84
■ Mutations et démissions au 31 décembre 2017	71	■ Charges et revenus par nature 2017	140
■ Promotions	71	■ Bilan de la bourse communale	155
■ Activités principales	71	<i>Actif</i>	156
■ Interventions	71	<i>Passif</i>	160
■ Instruction	72	<i>Inventaire des titres</i>	164
■ Missions	72	<i>Immeubles</i>	166
■ Formation	72	<i>Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2017</i>	174
■ Remarques du commandant	72	<i>Evolution des comptes « Réserves »</i>	176
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'AIGLE	73		
■ Effectifs et organisation	73		
■ Bâtiments et mobilier scolaire	73		
■ Sport, culture, convivialité	73		
■ Remerciements	73		



INTRODUCTION

PRÉAVIS 2018-10

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2017

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979,
sur la comptabilité des Communes
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2017.

CONSEIL COMMUNAL

LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2017 (législature 2016-2021).

1	AEGERTER Serge	PRL	51	LUSSAMAKI Okita	PS
2	ALLORA Cédric	Alt-V	52	MARIANO Claudio	PS
3	BACCA Marcel-Jacques	EA	53	MARTENET Michel	EA
4	BADAN Anick	UDC	54	MASSY Alexandre	UDC
5	BADAN Didier	UDC	55	MAYOR Jean-Luc	UDC
6	BADAN Patrice	UDC	56	MERMINOD Romaine	PLR
7	BARBEZAT Christophe	EA	57	MORET Alain	EA
8	BARTOLONE Santino	UDC	58	MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
9	BAYUNGA Michel	PS	59	OBI Samuel	Alt-V
10	BELLWALD Philippe	EA	60	OLLOZ Philippe	PLR
11	BERSIER Bruno	PLR	61	PASCHE Philippe	PLR
12	BIFFIGER Nicolas	Alt-V	62	REBER Clément	PLR
13	BILECI Lionel	Alt-V	63	SAUGE JAERMANN Marlyse	EA
14	BOREL Bernard	Alt-V	64	SCHUMACHER Pierre	PLR
15	BOUCHER Katleen	Alt-V	65	SOUTTER Jean-Marc	PLR
16	BRELAZ Pierre-Yves	PLR	66	SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
17	BUEMI Laurent	PLR	67	TILLE Stéphane	UDC
18	BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	68	VOUILLAMOZ Yvan	PLR
19	CALORE Pierre	PS	69	ZOLLER Cyril	Alt-V
20	CARNAL Rachel	Alt-V			
21	CARRIERI Carlo	PS		Démissions	
22	CHESEAUX Martine	PLR	31.12.2016	BERGMANN	Daniel
23	CHESSEX Dominique	Alt-V	31.01.2017	HONKOU	Raphaël
24	CLAUDEL Michel	PS	28.02.2017	BEN SALEM	Jameleddine
25	COTTIER Fabrice	PLR	03.03.2017	BERGER	Damien
26	CRAUSAZ Virginie	PLR	31.10.2017	DUBOIS AMIGUET	Claire-Lise
27	CROUSAZ Jean-Marc	PLR	14.12.2017	BARRAUD	Odile
28	DECOSTERD Alex	PLR	31.12.2017	DELAPIERRE	Jean-Yves
29	DELADOEY François	UDC			
30	DEVAUD Barbara	PLR		Assermentations	
31	DI MARCO Corinne	EA	02.03.2017	CALORE	Pierre
32	DRAPEL Marc-Olivier	PLR	02.03.2017	ERDENIZ	Murat
33	DURUSSEL Véronique	PLR	02.03.2017	SCHWEIZER	Pierre-Alain
34	ERDENIZ Murat	PS	27.04.2017	GOY	Louis
35	FAVRE Alexandre	PLR	30.11.2017	OBI	Samuel
36	FEUZ CHARRIERE Corinne	Alt-V	15.12.2017	DECOSTERD	Alex
37	GENOUD-CHAMPEAUX Marie-Dominique	PS			
38	GIDDEY Valentin	PLR		Huissier	
39	GIRARDIN Jeanne	PS		BERTHOLET	Albert
40	GOY Louis	Alt-V			
41	GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR			
42	GRAF Olivier	PLR			
43	GRAFF Patrick	EA			
44	HESS BELLWALD Kathryn	EA			
45	HÜRZELER Livio	EA			
46	JOTTERAND Jean-Paul	PLR			
47	KAPPELER Philippe	EA			
48	KRÜMEL Catherine	EA			
49	LA ROSA Fabienne	PS			
50	LAUNAZ Joël	PS			

Au 31 décembre 2017, il y a un siège vacant.

BUREAU**DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2017****Président**

M. Jean-Luc Mayor

1^{ère} Vice-présidenteM^{me} Jeanne Girardin**2^e Vice-président**

M. Nicolas Biffiger

ScrutateursM^{me} Laurence Burnier

M. Alain Moret

Scrutateurs suppléantsM^{me} Romaine Merminod

M. Livio Hürzeler

SecrétaireM^{me} Barbara Devaud**Huissier**

M. Albert Bertholet

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2017**Présidente**M^{me} Jeanne Girardin**1^{er} Vice-président**

M. Nicolas Biffiger

2^e Vice-président

M. Alexandre Favre

Scrutateurs

M. Didier Badan

M. Christophe Barbezat

Scrutateurs suppléants

M. Santino Bartolone

M^{me} Marlyse Sauge**Secrétaire**M^{me} Barbara Devaud**Huissier**

M. Albert Bertholet

En 2017, le bureau du Conseil a siégé 18 fois (16 en 2016) pour désigner les scrutateurs des votations fédérales et cantonales, ainsi que des élections cantonales et communales, préparer la rencontre annuelle avec la préfète, nommer les commissions pour traiter les divers préavis, préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec la Présidente, tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, beaucoup de travaux sont traités par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2017, le Conseil communal a tenu 6 séances (6 en 2016) au cours desquelles la Municipalité a présenté 15 préavis (20 en 2016).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 2 MARS 2017

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-20 du lundi 19 décembre 2016 relatif à « **L'adoption d'un nouveau règlement sur les tarifs et émoluments de l'office de la population** », soit :

1. D'approuver le « Règlement communal sur les tarifs et émoluments de l'office de la population amendé ».
2. D'abroger le « Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants et de la police des étrangers », du 20 mars 1987.
3. De soumettre ce règlement au Canton pour approbation.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2017-01 du lundi 9 janvier 2017 relatif à « **La vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières** », soit :

1. a. D'autoriser la Municipalité à vendre 1'150 m² à détacher de la parcelle N° 2839, au lieu-dit « Les Iles », pour un montant de Fr. 155 250, soit Fr. 135 par m².
- b. D'accepter, en cas de vente, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats ».
- c. D'exiger, en cas de vente, l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
2. a. D'autoriser la Municipalité à octroyer pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie, d'une surface de 1'150 m², grevant la parcelle N° 2839, au lieu-dit « Les Iles », moyennant une rente annuelle de 4% de Fr. 155 250, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 4% de Fr. 155 250.

- b. D'autoriser la Municipalité à accorder, en cas d'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie, un droit d'emption pour une durée de 10 ans, sur la part du fonds grevé par le droit de superficie, au prix de Fr. 155 250 indexé selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption. En cas d'évolution négative de l'IPC, le droit d'emption ne pourra être inférieur à Fr. 155 250.
- c. D'accepter, en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats ».
- d. D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.

3. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.
4. a. D'accorder un crédit de Fr. 525 000 (TTC) pour la réalisation d'infrastructures routières à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter aux meilleures conditions.
- b. D'amortir les infrastructures sur une durée de 20 ans ou par prélèvement sur le compte de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats ».
- c. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si besoin, ce montant aux meilleures conditions.

■ **Prise en considération** et renvoi en commission du postulat déposé par le groupe UDC : « **Le groupe UDC demande donc au Conseil communal de soutenir ce postulat qui invite la Municipalité à faire le point sur la question de l'accès à la fibre optique dans les immeubles d'Aigle. Le but est que l'ensemble des immeubles d'Aigle (dont les propriétaires le souhaitent) aient la possibilité d'être reliés à la fibre optique dans un avenir proche.** »

SÉANCE DU 27 AVRIL 2017

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2016-19 du lundi 12 décembre 2016 relatif à « **Une demande de crédit pour la planification et la révision de l'affectation générale du territoire communal : Révision du plan directeur communal (PDCom), élaboration d'un plan général d'affectation (PGA) et son règlement (RPGA)** », soit :

1. D'adopter le préavis relatif à la demande de crédit d'investissement pour la planification et la révision de l'affectation générale du territoire communal.
2. D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 880 000, dont à déduire les éventuelles subventions et économies résultantes des études réutilisables du préavis N° 2008-02, pour la mise en œuvre de la révision du PDCom, la création du PGA et du règlement s'y rapportant.
3. D'autoriser le prélèvement du montant du crédit sur les liquidités ordinaires ou de l'emprunter aux meilleures conditions.

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2017-03 du lundi 13 mars 2017 relatif à « **La vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3102 en zone industrielle** », soit :

1. En cas de vente :
 - D'autoriser la Municipalité à vendre la parcelle N° 3102, d'une surface de 5'657 m², au lieu-dit « Champex », pour un montant de Fr. 1 131 400, soit Fr. 200 par m².
 - D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan soit porté sur le compte de réserve « Terrains industriels, infrastructures et achats ».
 - D'exiger l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.
2. En cas d'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie :
 - D'autoriser la Municipalité à accorder pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle N° 3102, d'une surface de 5'657 m², au lieu-dit « Champex », moyennant une rente annuelle de 4% de Fr. 1 131 400, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 4% de Fr. 1 131 400.

- D'autoriser la Municipalité à accorder un droit d'emption d'une durée de 10 ans, sur la part du fonds grevé par le droit de superficie, au prix de Fr. 1 131 400 indexé selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption. En cas d'évolution négative de l'IPC, le droit d'emption ne pourra être inférieur à Fr. 1 131 400.
- D'accepter, en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte « réserve terrains industriels, infrastructures et achats ».
- D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.

3. d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

■ **Adoption** du rapport de la commission chargée de l'étude pour la prise en considération du postulat déposé par M. Damien BERGER, du groupe Alternatives-Les Verts, déposé le 28 septembre 2016, intitulé « **Pour un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques (exécutif et législatif) et les associations locales** », soit : La commission se prononce à l'unanimité pour une prise en considération partielle du postulat, qui pourrait se combiner avec l'actuelle publication. En ce sens et avec l'approbation du représentant du groupe Alternatives-Les Verts, elle modifie les conclusions du postulat comme suit :

1. Nous demandons que le futur journal offre, en plus des informations municipales, un contenu enrichi avec des rubriques concernant le Conseil communal.

Exemples d'informations utiles :

- Décisions du Conseil communal.
 - Manifestations diverses organisées par la Commune (soupers de soutien, marchés, débats publics, accueil de personnalités, etc.).
 - Informations écrites concernant ou venant des associations.
2. En corollaire, nous souhaitons que le magazine de la Municipalité soit rebaptisé « Aigle Infos, Journal communal ».

SÉANCE DU 27 AVRIL 2017

La commission émet le vœu que la Municipalité présente un préavis dans lequel le futur Aigle Infos paraîtrait 6 fois par an et serait augmenté, 2 ou 3 fois par an, d'un encart sur un sujet de fond comme, par exemple, un point sur les Etats généraux.

Adoption du rapport de la commission chargée de l'étude pour la prise en considération la demande de décision de compétence déposée par M. Philippe PASCHE, au nom du groupe PLR, le 16 décembre 2016 «**Pour la création d'une commission thématique permanente pour traiter des préavis relatifs aux opérations immobilières**», soit :

- Après avoir débattu, la commission a conclu à l'opportunité de créer une commission thématique pour les opérations immobilières et vous propose d'accepter cette initiative. En cas d'approbation de Conseil, cette commission sera élue à la prochaine séance de notre Conseil.

Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat du groupe UDC, déposé par M. François DELADOEY, relatif aux «**Conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site scolaire de la Grande Eau**».



Au matin du 1^{er} août, la population aiglonne est invitée à un café-croissant dans le parc de Mon-Séjour, dans l'attente de la rencontre avec le Conseiller fédéral Didier Burkhalter.

© Gilles Piot, Photoclic

SÉANCE DU 23 JUIN 2017

■ **Refus** du préavis municipal N° 2017-02 du lundi 10 avril 2017 relatif à « **Un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 – Construction d'un pavillon scolaire pour l'enseignement primaire & location de modules provisoires durant les travaux de rénovation du collège des Dents du Midi** », soit :

1. De refuser le préavis N° 2017-02 de demande de crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 : Construction d'un pavillon scolaire pour l'enseignement primaire & Location de modules provisoires durant les travaux de rénovation du collège des Dents du Midi.
2. De retourner ce préavis à la Municipalité, pour nouvelle étude en tenant compte du chapitre « Propositions » de ce rapport.

La Municipalité accepte la proposition, selon l'article 80 du règlement du Conseil, d'un second débat, dans la plus proche séance.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-04 relatif au « **Rapport de la Municipalité d'Aigle au Conseil Communal sur sa gestion 2016** » soit :

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 tels que présentés.
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-05 du lundi 1^{er} mai 2017 relatif à « **L'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement en faveur du Tennis Club d'Aigle** », soit :

1. D'autoriser la Municipalité à constituer, pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie gratuit sur les parcelles N° 1388 et 1389, d'une surface de 5'401 m², au lieu-dit « Sous le Grand Pré », en faveur du Tennis Club d'Aigle.
2. D'autoriser cette constitution de droit distinct et permanent de superficie sous conditions que le droit de préemption légal du superficiel soit maintenu et qu'il soit renoncé au droit légal de préemption du superficiaire.
3. D'autoriser la Municipalité à cautionner un prêt en faveur du Tennis Club d'Aigle pour la réalisation de deux courts de padel couverts pour un montant maximum de Fr. 200 000.
4. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

■ **Adoption** du rapport de la commission chargée de l'étude pour la prise en considération du postulat « **Fibre optique dans les foyers aiglons: une absence aberrante** », soit :

Le rôle de notre collectivité n'est pas d'investir dans la création d'un réseau de fibre optique, rôle largement occupé aujourd'hui par les opérateurs en place mais plutôt de leur assurer un accès facilité au sol pour implanter et développer leurs réseaux sans distinction, ni favoritisme. De consulter ces entreprises lors des travaux de réfections des infrastructures souterraines.

C'est précisément la politique menée par la Municipalité depuis plusieurs années et reconnues par les opérateurs concernés.

Il était toutefois nécessaire de faire un état des lieux sur ces nouvelles technologies, ce que ce postulat nous a permis d'accomplir.

La commission s'est aperçue que l'offre actuelle remplit pour l'instant sa mission. Par conséquent, la commission vous recommande, à la majorité, la non-prise en considération du postulat UDC « La fibre optique dans les foyers aiglons: une absence aberrante ».

■ **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité du postulat déposé par Alexandre Favre: « **Pour la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau** ».

■ **Prise en considération** et renvoi en commission du postulat déposé par M^{me} Rachel CARNAL, du groupe AlternativeS-Les Verts: « **Pour une commune sans pesticides de synthèse** ».

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2017

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-06 du lundi 12 juin 2017 relatif à « **L'abrogation de règlements communaux obsolètes** », soit:

1. D'abroger le « Règlement communal sur les fichiers informatiques et la protection des données personnelles » du 19 octobre 1983.
2. D'abroger le « Règlement communal concernant l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune d'Aigle » du 23 mars 2000.

■ **Renvoi en Municipalité par motion d'ordre** du préavis municipal N° 2017-07 du lundi 12 juin 2017 relatif à « **L'adoption d'un nouveau règlement relatif aux barèmes du service dentaire** ».

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-08 du lundi 26 juin 2017 relatif à « **La modification du règlement de l'entente intercommunale du SDIS Chablais** », soit:

1. D'approuver les modifications du « Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais ».
2. De soumettre ce règlement au Canton pour approbation.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-09 du lundi 24 juillet 2017 relatif à la « **Demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle** », soit:

1. D'accorder au COPIL, via la Municipalité, le crédit nécessaire de Fr. 339 200 HT pour la réalisation des études nécessaires en vue de la régionalisation de l'épuration des eaux avec les communes partenaires.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 339 200 HT le moment venu, aux meilleures conditions.
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir: le prélèvement du montant sur le compte réserve « Epuration des eaux », pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné. Le solde sera amorti selon disponibilité, mais au maximum sur 5 ans.

4. D'adopter le projet de régionalisation tel que présenté.

5. D'autoriser la Municipalité à étudier la création d'une entité intercommunale juridiquement indépendante sous forme d'Association Intercommunale ou de Société Anonyme pour gérer le projet de STEP régionale.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-10 du lundi 14 août 2017 relatif à la réponse au postulat de M. le conseiller communal Cyril Zoller (Verts-Alternatives) et consorts daté du 17 septembre 2015, intitulé « **Pour un affichage politique moderne et respectueux** », soit:

1. D'approuver le rapport-Préavis municipal N° 2017-10 du lundi 14 août 2017.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-11 du lundi 14 août 2017 relatif à « **La décoration et l'éclairage de Noël** », soit:

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 237 600 TTC pour la décoration et l'éclairage de Noël.
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 237 600 TTC aux meilleures conditions.
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir: amortissement de l'investissement selon nos disponibilités, mais au maximum sur 5 ans.
4. D'adopter le projet tel que présenté.

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-12 du lundi 28 août 2017 relatif à la réponse au postulat de M. le conseiller communal François DELADOEY (UDC) et consorts daté du 27 avril 2017, relatif aux « **Conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site scolaire de la Grande Eau** », soit:

1. D'accepter le rapport-préavis municipal 2017-12 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal François Deladoey (UDC) et consorts daté du 27 avril 2017, « relatif aux conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site scolaire de la Grande Eau ».

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2017

- **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2017-02 du lundi 10 avril 2017 relatif à « **Un crédit complémentaire au préavis 2015-12 – Construction d'un pavillon scolaire & location de modules provisoires durant les travaux de rénovation du Collège des Dents du Midi en tenant compte de l'addenda de la Municipalité du 25 septembre 2017** », soit :
1. D'adopter le préavis 2017-02 relatif à la demande de crédit complémentaire au préavis 2015-12.
 2. De voter le crédit d'ouvrage nécessaire de Fr. 6 900 000 TTC pour la construction d'un pavillon scolaire en éléments modulaires préfabriqués et la location de modules provisoires nécessaires durant les travaux de réhabilitation du Collège des Dents du Midi.
 3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir :
 4. Le montant de Fr. 6 900 000 TTC sera prélevé sur les liquidités ordinaires ou emprunté aux meilleures conditions le moment venu et amorti sur une durée de 30 ans maximum.
 5. De prendre acte de l'engagement formel de la Municipalité de déposer deux préavis comme suit :
 - Un premier préavis; relatif à la création de toutes les installations sportives extérieures sur la parcelle 1013, dépôt prévu pour le premier semestre 2018 au plus tard, avec un délai de réalisation suivant la construction du bâtiment KIWI, pour limiter au maximum l'absence de terrains de sports.
 - Un second préavis; relatif à l'aménagement routier et d'une zone de rencontre sur le chemin de la Planchette et la route de la Rapille, y compris sur la parcelle 1013. Dépôt prévu pour 2021, après la réalisation des travaux de construction du KIWI, de la réhabilitation du collège des Dents-du-Midi et de la rénovation de la salle de gymnastique de la Planchette.
 6. La construction du nouveau bâtiment scolaire dit KIWI doit répondre à des critères équivalents à Minergie +. Son système de chauffage, alimenté ou non depuis le bâtiment des « Dents du Midi » utilisera une énergie renouvelable. Pour ce faire, un montant supplémentaire de Fr. 300 000 est accordé.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2017-14 relatif à « **L'aménagement de l'accès à l'UCI – chemin de la Mêlée** », soit :
1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 845 964 TTC pour l'aménagement du chemin d'accès à l'UCI.
 2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 845 964 TTC aux meilleures conditions.
 3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir par prélèvement sur les liquidités ordinaires ou empruntées, au moment voulu, aux meilleures conditions et amortie selon nos disponibilités par prélèvement sur la réserve « Terrains industriels », mais au maximum sur 20 ans.
 4. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.
- **Prise en considération** et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat déposé par Mme R. CARNAL: « **Pour une commune sans pesticides de synthèse** », soit :
- La Commission décide à l'unanimité d'accepter partiellement le postulat de manière suivante: elle invite la Municipalité à cesser l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse sur le domaine public et à s'engager à en limiter au maximum l'usage sur les autres territoires communaux. La Commission a bien conscience du dilemme qu'il y entre la question de l'avenir de la santé publique et entre la difficulté d'établir de nouvelles réglementations pour tous les acteurs de la terre.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2017

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N° 2017-13 du lundi 18 octobre 2017 relatif au «**Budget ordinaire 2018**», soit:

1. D'adopter le budget ordinaire pour 2018 comprenant:

Aux dépenses	Fr. 43 990 000
Aux recettes	Fr. 43 905 900
Soit un excédent de dépenses de	Fr. 84 100

■ **Adoption** du préavis municipal N° 2017-15 du lundi 23 octobre 2017 relatif à «**L'adoption de la zone réservée "En Martinet"**», soit:

1. D'adopter le plan et le règlement de la zone réservée En Martinet tel que mis à l'enquête du 5 septembre au 5 octobre 2017.
2. D'autoriser la Municipalité de poursuivre la procédure en vue de mener à bien le projet jusqu'à son entrée en vigueur.

■ **Prise en considération** et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport du postulat déposé par M. Claudio Mariano: «**Opportunité de prendre des mesures pour augmenter le nombre des places de stationnement adaptées au fauteuil roulant, ainsi qu'à s'inscrire sur le site www.placehandicape.ch, afin d'y faire figurer les places handicapés d'Aigle**».



Inauguration officielle du nouveau drapeau et des uniformes de la Fanfare municipale.

DROITS D'INITIATIVE, POSTULATS, MOTIONS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année.

POSTULATS

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour « une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains ».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit est prévue vers 2018-2019.

- Postulat du groupe PLR déposé le 7 mai 2015, pour « des infrastructures sportives de qualité pour Aigle ! ».

Etude en cours; ce point sera traité dans le préavis relatif à l'Espace Evénement des Glariers.

- Postulat du groupe Alt-Verts, déposé le 17 septembre 2015, relatif à un affichage politique moderne et respectueux.

Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal 2017-10 relatif à la réponse au postulat Zoller pour un affichage politique moderne et respectueux, accepté par le Conseil Communal le 26 octobre 2017.

- Postulat de M^{me} Barbara Devaud (PLR), déposé le 14 avril 2016, pour « un bus communal, pour qui ? Pour tous ? ».

Etude en cours.

- Postulat de M. Damien Berger (Alt-Verts), déposé le 28 septembre 2016, pour « un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques et les associations locales ».

Pris en considération le 27 avril 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Jean-Yves Delapierre (UDC), déposé le 16 décembre 2016, relatif aux tarifs du bus communal.

Etude en cours.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.

Pris en considération le 16 décembre 2016, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Jean-Yves Delapierre (UDC), déposé le 2 mars 2017, intitulé: « Fibre optique dans les foyers aiglons: une absence aberrante ».

Renvoyé en commission pour prise en considération; non prise en considération par le Conseil Communal le 23 juin 2017.

- Postulat de M. François Deladoey (UDC), déposé le 27 avril 2017, intitulé: « Pour une salle du Conseil confortable et permanente ».

Postulat retiré, transformé en vœu et transmis au Bureau du Conseil communal.

- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 27 avril 2017, intitulé: « Pour une salle du Conseil permanente ».

Postulat retiré, transformé en vœu et transmis au Bureau du Conseil communal.

- Postulat de M. François Deladoey (UDC), déposé le 27 avril 2017, relatif aux conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site de la Grande Eau.

Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2017-12 relatif à la réponse au postulat Deladoey pour des conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site de la Grande Eau, accepté par le Conseil Communal le 26 octobre 2017.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.

- Postulat de M^{me} Rachel Carnal (Alt.-Verts), déposé le 23 juin 2017, intitulé: « Pour une Commune sans pesticides de synthèse ».

Pris en considération le 30 novembre 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

- Postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé: « Rendre notre ville accessible à tous ».

Etude en cours.

- Projet de décision de compétence du Conseil communal de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à « Constitution d'une commission thématique ».

Pris en considération le 27 avril 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Commission élue le 23 juin 2017.

INTERPELLATIONS

- Interpellation PLR déposée le 22 avril 2015 relative à la fermeture du site Tamoil. Le Conseil communal demande une analyse de la situation actuelle détaillée par la Municipalité.

Répondu le 27 avril 2017.

- Interpellation de M. Alain Pesse (PSA-POP), déposée le 11 décembre 2015, intitulée « Quand est-ce que la Municipalité va enfin régler le problème du Clin d'œil et permettre à ces occupants légitimes qu'est l'AJA de réintégrer ces locaux conçus du départ pour eux ? »

Répondu le 27 avril 2017.

- Interpellation du groupe UDC, déposée le 23 juin 2016, relative à la politique d'affichage publicitaire.

Répondu le 26 octobre 2017.

- Interpellation de M. Livio Hürzeler (EA), déposée le 16 décembre 2016, intitulée « Etats généraux / transfert AL-ASD / mise à l'enquête projet « Résidence du Clos de la Cure »

Répondu le 2 mars 2017.

- Interpellation de M. Joël Launaz (PSA), déposée le 16 décembre 2016, intitulée « Pour des emplois aiglons ».

Répondu le 2 mars 2017.

- Interpellation de M. Marc-Olivier Drapel (PLR), déposée le 16 décembre 2016, relative à la valorisation de l'accès « train » au Château d'Aigle.

Répondu le 27 avril 2017.

- Interpellation de M^{me} Corinne Di Marco (EA), déposée le 2 mars 2017, relative à la rénovation et réaffectation de l'Ancienne Maison de Ville.

Répondu le 27 avril 2017.

- Interpellation de M^{me} Katleen Boucher (Alt-Verts), déposée le 2 mars 2017, intitulée: « Comment la Municipalité entend-elle répondre aux contraintes en termes de densification imposées par la LAT ? »

Répondu le 23 juin 2017.

- Interpellation de M. Nicolas Biffiger (Alt-Verts), déposée le 2 mars 2017 relative à la salubrité aux arrêts de bus.

Répondu le 27 avril 2017.

- Interpellation de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 2 mars 2017, relative à la modification de l'assiette foncière de la parcelle grevée du droit de superficie octroyé par le Conseil communal dans le cadre du projet « Sous-le-Bourg ».

Répondu le 2 mars 2017.

- Interpellation de M. François Deladoey (UDC), déposée le 27 avril 2017, relative au programme de législature 2016-2021.

Répondu le 27 avril 2017.

- Interpellation de M. Jean-Paul Jotterand (PLR), au nom de la Commission des Finances, déposée le 26 octobre 2017, relative à la mise en pratique des conclusions du rapport de la Cour des comptes sur les associations intercommunales.

Etude en cours.

- Interpellation de M. Christophe Barbezat (EA), déposée le 26 octobre 2017, relative à l'utilisation de matériaux recyclés pour la Ville d'Aigle.

Répondu le 30 novembre 2017.

- Interpellation de M. Joël Launaz (PSA), déposée le 30 novembre 2017, relative à l'augmentation inquiétante des incivilités et du vandalisme à Aigle.

Répondu le 30 novembre 2017.

- Interpellation de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 30 novembre 2017, relative à des aides financières pour des projets de promotion de l'égalité dans la vie professionnelle.

Répondu le 30 novembre 2017.

- Interpellation de M. Livio Hürzeler (EA), déposée le 30 novembre 2017, intitulée « L'EPOC, une association de communes trop coûteuse ».

Répondu le 30 novembre 2017.

- Interpellation de M. Marcel-Jacques Bacca (EA), déposée le 30 novembre 2017, intitulée « Place de parc à Aigle: quelles priorités? »

Répondu le 30 novembre 2017.

- Interpellation de M. Claudio Mariano (PSA), déposée le 30 novembre 2017, relative au coût global du traitement des courriers envoyés à la Préfecture et autres recours juridiques sur les décisions validées par le Conseil communal.

Etude en cours.

- Interpellation de M. Alexandre Favre (PLR), déposée le 15 décembre 2017, intitulée « Rénovation des édifices publics? »

Répondu le 15 décembre 2017.

- Interpellation de M^{me} Katleen Boucher (Alt-Verts), déposée le 15 décembre 2017, intitulée « Pour sécuriser la Place de la Gare ».

Étude en cours.

- Interpellation de M^{me} Kathryn Hess Bellwald (EA), déposée le 15 décembre 2017, intitulée « Mise en œuvre du Plan Directeur communal avec information à la population ».

Répondu le 15 décembre 2017.

RÉSOLUTIONS

- Dans sa séance du 23 juin 2017, le Conseil Communal d'Aigle:

- Soutient la feuille de route et les conclusions qui se dégagent des états généraux,
- Demande que la Municipalité mette tout en œuvre pour s'assurer de leur concrétisation,
- Souhaite que les TPC ainsi que les autorités cantonales et fédérales concernées y apportent leur soutien actif.

- Faisant suite à la réponse à sa question simple du 26 octobre 2017, M. Bileci (Alt-Verts) propose la résolution suivante:

- La Municipalité s'intéresse à valoriser le tri dans un parc de la ville. Nous proposons que cette démarche se réalise par la création d'un projet pilote de sensibilisation, d'information/communication ainsi que de répression dans un secteur défini de la commune.
- Le projet pilote serait conçu avec des objectifs mesurables qui permettraient à la Municipalité dans un deuxième temps, de décider de l'étendre ou non avec des critères objectifs.

Bien qu'acceptée par une majorité du Conseil communal, cette résolution ne sera pas prise en considération: conformément à l'art. 62, al. 4 du Règlement du Conseil communal du 3 juin 2014, seules les interpellations peuvent conduire à l'adoption d'une résolution.

QUESTIONS INDIVIDUELLES

- Question de Mme Kathryn Hess Bellwald (Entente Aiglonne), déposée le 28 septembre 2016, relative à l'obligation faite aux Communes de plus de 1'000 habitant de disposer d'un Plan directeur communal avec durée de 10 ans.

Répondu le 2 mars 2017.

- Question de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposée le 26 octobre 2017, relative à l'optimisation du tri à Aigle.

Répondu le 30 novembre 2017.

- Question de M. Murat Erdeniz (PSA), déposée le 15 décembre 2017, intitulée «Emplacement pour un carré musulman, est-ce pertinent?»

Répondu le 15 décembre 2017.

- Question de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposée le 15 décembre 2017, relative aux incidences du Magic Pass et au subventionnement d'abonnements de ski par la Commune.

Répondu le 15 décembre 2017.

VŒUX

- Vœu de M. François Deladoey (UDC), déposé le 27 avril 2017, intitulé: «Pour une salle du Conseil confortable et permanente».

Vœu pris en compte par le Bureau du Conseil communal pour la fixation des séances 2017-2018.

- Vœu de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 27 avril 2017, intitulé: «Pour une salle du Conseil permanente».

Vœu pris en compte par le Bureau du Conseil communal pour la fixation des séances 2017-2018.

- Vœux de la Cogest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2016, déposé le 23 juin 2017:

Vœu N°1: La Municipalité est invitée à déposer son rapport de gestion et les comptes commentés auprès des commissions de gestion et des finances sitôt le bouclage effectué afin de laisser suffisamment de temps à ces dernières pour qu'elles puissent prendre connaissance des résultats de l'exercice passé avant la séance avec la Municipalité. pris en compte par le Bureau du Conseil communal pour la fixation des séances 2017-2018.

Vœu N°2: La Cogest suggère à la Municipalité de mettre à disposition du Conseil communal les principales informations relatives à la marche des associations de communes dont Aigle fait partie, comme par exemple un résumé d'activités, le rapport de gestion, un extrait des comptes avant de lui soumettre le budget. En effet, le budget communal englobe tous les montants qui leur sont alloués, généralement sous forme de participations.

Vœu N°3: La Cogest souhaite qu'un lien soit établi entre elle et les commissions de gestion des associations de communes afin d'améliorer la transmission d'informations.

Vœu N°4: La Cogest suggère à la Municipalité de mettre en exergue la possibilité d'utiliser le «Fonds énergétique durable», surtout auprès des particuliers, dans tous les moyens de communication dont elle dispose, comme par exemple les tous-ménages et le site internet de la commune.

Vœu N°5: La Municipalité avait défini sa stratégie énergétique dans le «Programme de politique énergétique 2013-2017» et s'engageait déjà vers une stratégie pour une société à 2'000 Watts. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle taxe spécifique de 0.6 ct/kWh au 1^{er} janvier 2017 et de l'acceptation par le peuple suisse le 21 mai dernier de la nouvelle loi sur l'énergie «Stratégie énergétique 2050», la Cogest souhaite que la Municipalité dévoile rapidement son futur programme de politique énergétique,

Vœux pris en compte par la Municipalité; La réponse à ces vœux a été acceptée par le Conseil communal le 23 juin 2017.

PÉTITION

Aucune pétition déposée en 2017.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2017

L'assemblée de commune a été convoquée à 4 reprises (5 en 2016) pour se prononcer sur les objets suivants:

14 FÉVRIER 2017

VOTATIONS FÉDÉRALES

Arrêté fédéral du 30.09.2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la 3^e génération.

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	60,4 %	39,6 %	46,8 %
<i>Vaud</i>	72,8 %	27,2 %	48,7 %
<i>Aigle</i>	66,8 %	33,2 %	45,28 %

Arrêté fédéral du 30.09.2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération.

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	61,9 %	38,1 %	46,6 %
<i>Vaud</i>	74,3 %	25,7 %	48,7 %
<i>Aigle</i>	71,4 %	28,6 %	46,52 %

Loi fédérale du 17.06.2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la RIE III).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	40,9 %	59,1 %	46,6 %
<i>Vaud</i>	51,3 %	48,7 %	48,6 %
<i>Aigle</i>	49,9 %	50,1 %	45,10 %

VOTATION CANTONALE

Loi du 10.05.2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
<i>Vaud</i>	55,5 %	44,5 %	48,5 %
<i>Aigle</i>	51,4 %	48,6 %	43,94 %

30 AVRIL 2017

ÉLECTIONS CANTONALES

Elections au Grand Conseil

Sont élus pour l'arrondissement d'Aigle: Susanne Jungclaus Delarze (Les Verts), Grégory Devaud (PLR), Nicolas Croci Torti (PLR), Aurélien Clerc (PLR), Alberto Cherubini (PS), Eliane Desarzens (PS), Circé Fuchs (ACDC), Pierre-Yves Rapaz (UDC), Pierre Alain Favrod (UDC).

Elections au Conseil d'Etat (1^{er} tour)

Sont élus: Pascal Broulis (60,42%), Pierre-Yves Maillard (59,90%), Jacqueline de Quattro (56,39%), Philippe Leuba (55,67%), et Nuria Gorrite (55,43%).

21 MAI 2017

VOTATION FÉDÉRALE

Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	58,2 %	41,8 %	42,9 %
<i>Vaud</i>	73,5 %	26,5 %	43,1 %
<i>Aigle</i>	71,0 %	29,0 %	40,96 %

ÉLECTION CANTONALE

Elections au Conseil d'Etat (2^e tour)

Sont élues: Béatrice Métraux (49,96%) et Cesla Amarelle (43,88%).

24 SEPTEMBRE 2017

VOTATIONS FÉDÉRALES

Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire »).

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	78,7 %	21,3 %	42,2 %
<i>Vaud</i>	92,0 %	8,0 %	45,6 %
<i>Aigle</i>	92,6 %	8,4 %	42,86 %

Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVSplus: pour une AVS forte ».

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	45,1 %	54,9 %	42,6 %
<i>Vaud</i>	50,0 %	50,0 %	46,8 % *
<i>Aigle</i>	46,8 %	53,2 %	42,9 %

* 11 Cantons et 5 demis-Cantons refusent l'objet

Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020.

	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Participation</i>
	47,3 %	52,7 %	46,7 %
<i>Vaud</i>	49,1 %	50,9 %	45,6 %
<i>Aigle</i>	43,7 %	56,3 %	42,9 %

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

COMMISSION DE GESTION

BELLWALD	Philippe	<i>Président jusqu'au 30 juin</i>
BERSIER	Bruno	
BURNIER	Laurence	
FAVRE	Alexandre	
G.-CHAMPEAUX	Marie Dominique	<i>Présidente dès le 1^{er} juillet</i>
TILLE	Stéphane	
ZOLLER	Cyril	

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CHESEAUX	Martine	
CRAUSAZ	Virginie	
JOTTERAND	Jean-Paul	<i>Président</i>
MARIANO	Claudio	

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS

BARTOLONE	Silvio	
BAYUNGA	Michel	
DRAPEL	Marc-Olivier	
F. CHARRIERE	Corinne	
MORET	Alain	
PASCHE	Philippe	
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Président</i>

COMMISSION PERMANENTE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

AEGERTER	Serge
CALORE	Pierre
CHESSEX	Dominique
HÛRZELER	Livio
MASSY	Alexandre
OLLOZ	Philippe
SCHWEIZER	Pierre-Alain
<i>Présidence par tournus</i>	

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES-ILES D'AMONT (MEMBRES AIGLONS)

DEVAUD	Grégory*
RUGGIERO	Piero*
BIFFIGER	Nicolas
CHEVALLEY	Jean-Pierre
DECOSTERD	Frédéric
GIRARDET	Claudia
GIRARDIN	Jeanne
GRAFF	Patrick

* Membres du Comité de direction et de l'Association

DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO

F. CHARRIERE	Corinne
CLAUDEL	Michel
BARBEZAT	Christophe
BERSIER	Bruno
COTTIER	Fabrice
DRAPEL	Marc-Olivier
DELAPIERRE	Jean-Yves

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA POLICE DU CHABLAIS

AEGERTER	Serge
BIFFIGER	Nicolas
BRELAZ	Pierre-Yves
LAUNAZ	Joël
MARTENET	Michel
MAYOR	Jean-Luc

MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES

M. FRÉDÉRIC BORLOZ, SYNDIC

- **Administration générale**
 - Administration
 - Ressources humaines
 - Communication
 - Dossiers transversaux
- **Finances**
 - Comptabilité
 - Gérances
- **Relations extérieures**
 - Conseil communal
 - Relations hors commune

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime, jusqu'au 30 juin
 M^{me} Maude Allora, dès le 1^{er} juillet

M. GRÉGORY DEVAUD, MUNICIPAL

- **Urbanisme**
 - Patrimoine bâti et environnement urbain
- **Infrastructures**
 - Entretien des routes et éclairage public
 - Eaux
 - Egouts / STEP
 - Gestion des déchets
- **Domaines et économie**
 - Vignes et cave
 - Promotion économique

Suppléante

M^{me} Maude Allora

MME MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE DÈS LE 1^{ER} JUILLET

- **Sécurité sociale**
 - Affaires sociales
 - Accueil et intégration
 - Associations régionales
 - Aides d'urgence
- **Sécurité professionnelle**
 - Sécurité au travail
 - Sécurité des chantiers
 - Police des constructions
 - Informatique
- **Mobilité**
 - Circulation
 - Transports publics
 - Mobilité douce

Suppléant

M. Grégory Devaud

M^{me} ISABELLE RIME, MUNICIPALE

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE JUSQU'AU 30 JUIN

- **Bâtiment**
 - Patrimoine bâti et environnement urbain
 - Parc immobilier et conciergerie
 - Ets scolaires
 - Eglises et funérarium
 - Gérances / Baux à loyer
- **Environnement**
 - Energie et Développement durable
- **Tourisme et culture**
 - Médiathèque

Suppléant

M. Piero Ruggiero

M. PIERO RUGGIERO, MUNICIPAL

- **Voirie et travaux**
 - Voirie
 - Parcs et promenades
 - Forêts
 - Cimetière
- **Sécurité publique**
 - Police (EPOC)
 - SDIS
 - PC et affaires militaires
 - Office de la population
- **Jeunesse et sports**

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

En 2017, la Municipalité a tenu 50 séances ordinaires, dont une extramuros le 15 septembre 2017 et 3 extraordinaires relatives au dossier de M. Ruggiero sous enquête (en 2016, la Municipalité avait siégé à 48 reprises). Elle a adressé 15 préavis au Conseil communal (20 en 2016).



La Municipalité accueille les nouveaux habitants et nouveaux citoyens le 28 novembre aux Glariers.

© Gilles Piot, Photoclic

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts:

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Aide dentaire
I. Rime ■ AigleRégion
F. Borloz ■ Association AMIS
M. Allora ■ Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d'Amont – Comité de direction
G. Devaud – P. Ruggiero ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA
P. Ruggiero – M. Allora ■ Association du musée vaudois de la vigne et du vin
I. Rime ■ Association pour le Château d'Aigle
F. Borloz – I. Rime ■ Association pour la Défense des Intérêts Audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut (ADIARCPE)
G. Devaud ■ Association pour la santé et le maintien à domicile du district d'Aigle (ASPMAD)
M. Allora ■ Association régionale de l'action sociale d'Aigle et du Pays d'Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction
M. Allora ■ ARASAPE – Conseil intercommunal
I. Rime ■ Association touristique Aigle-Leysin – Col des Mosses – Comité Directeur
I. Rime ■ Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – répondant communal en matière d'intégration
M. Allora ■ Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Conseil d'administration
F. Borloz
CIP – Assemblée des Délégués
M. Allora – G. Devaud – I. Rime ■ Asante Sana
M. Allora ■ Comité de la Braderie
P. Ruggiero ■ Commission de l'Ecole professionnelle commerciale (EPCA)
I. Rime | <ul style="list-style-type: none"> ■ Conférence des villes suisses sur les impôts
F. Borloz ■ Conseil de l'Ecole des polices municipales vaudoises (EPMV)
P. Ruggiero ■ Déchets carnés – abattoirs
G. Devaud ■ Ecole de musique
I. Rime ■ Efflot de Veyges
P. Ruggiero ■ Etat-major local en cas de catastrophe (EMLC)
P. Ruggiero ■ Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion
F. Borloz – D. Girardin ■ Fondation Clin d'œil
M. Allora ■ Fondation des Maisons de retraite du District d'Aigle
I. Rime ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)
F. Borloz ■ Fondation La Monneresse
I. Rime ■ Groupement pour la promotion des vins d'Aigle
G. Devaud ■ Ludothèque
I. Rime ■ Mérites aiglons
G. Devaud – P. Ruggiero ■ ORPCi « Région d'Aigle » – Comité directeur
ORPCi « Région d'Aigle » – Assemblée générale
P. Ruggiero – G. Devaud ■ SATOM
G. Devaud ■ Sté Coopérative de la Piscine
I. Rime – P. Ruggiero ■ Sté du Gaz de la Plaine du Rhône – Holdigaz
F. Borloz ■ Stés immobilières l'Emeraude et Le Toucan
D. Girardin ■ CRTO
M. Allora ■ Transports Publics du Chablais SA
C. Tommasini ■ Union des Communes Vaudoises – Conseil UCV – Club des 50
F. Borloz – I. Rime ■ Union des Sociétés Locales
P. Ruggiero |
|---|--|

ÉTATS GÉNÉRAUX

RAPPEL

Le 1^{er} octobre 2015, le Tribunal fédéral annulait la votation du 24 novembre 2013 sur le projet «Aigle Centre 2020», suite à un recours.

Entre ces deux dates cependant, les préavis N° 2014-15, 16 et 17 relatifs aux travaux des rues du Collège, de la Gare, de Colomb, des Ormonts et du pont de Revoutaz ont été acceptés par le Conseil communal et aucun recours ni référendum n'ont été effectués. Dès lors, une nouvelle votation est apparue sans objet et le Conseil d'Etat a laissé à la Municipalité jusqu'au 30 juin 2016 pour faire voter un nouveau préavis par le Conseil communal.

Cette opération a été réalisée le 14 avril 2016, lorsque le Conseil communal a accepté le préavis N° 2016-05 relatif à la feuille de route concernant Aigle Centre, à une large majorité moins une abstention.

Par ce préavis, le Conseil suit la Municipalité dans sa volonté de trouver une issue à une situation complexe, à la fois sur le plan juridique et démocratique. Le projet prévoyait la tenue d'«Etats généraux» réunissant tous les partis politiques annoncés à Aigle, qu'ils soient ou non représentés au Conseil communal ainsi que les comités référendaire et de soutien du projet, proportionnellement à leur représentation, dans le but :

- De prendre connaissance de l'ensemble des données du problème de déterminer s'il y a un large consensus et de d'évaluer s'il y a volonté de présenter un nouveau «Aigle Centre 2020», projet qui sera soumis spontanément à référendum populaire;
- De renforcer les analyses des sujets qui ont été identifiés comme étant les plus contestés durant le processus.

En cas de volonté commune à toutes les parties, la Municipalité s'engageait à établir un nouveau projet global qui sera spontanément soumis à référendum populaire.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2016

Une première réunion de travail des «Etats généraux sur l'avenir du centre-ville d'Aigle» s'est tenue le 29 octobre 2016.

Les participants ont très largement exprimé la volonté de travailler sur une vision stratégique de la réorganisation du centre-ville, via un «schéma directeur des espaces publics». Cela permettra ensuite d'approfondir chaque étape de projet, en vérifiant ses implications techniques, légales et financières.

Une majorité des groupes ont souhaité que le tracé de l'AL soit sorti du centre-ville. Il s'agira d'étudier quelle variante permet à l'AL d'emprunter une partie du tronçon de la ligne de l'Aigle–Sépey–Diablerets et si cela est réaliste financièrement. L'étude d'un tunnel a également retenu l'intérêt des participants. Sa faisabilité doit encore être vérifiée, ainsi que ses délais à plus ou moins long terme.

En ce qui concerne le mode de consultation préféré pour la population, les participants ont exprimé le souhait de poursuivre des démarches participatives, impliquant plus largement les habitants et les cercles intéressés, tels que les commerçants, notamment par le biais de processus consultatifs.

SÉANCE DU 9 MAI 2017

La seconde et dernière réunion des Etats Généraux a rassemblé les représentants des groupes politiques le 9 mai 2017 pour finaliser les options prises lors de la première assemblée d'octobre 2016.

Ayant pris connaissance des objectifs des TPC et des conditions techniques et de financement, les participants confirment le tronc commun entre l'Aigle–Leysin et l'ASD hors du centre-ville et soutiennent à l'unanimité la poursuite des études, dont la variante du tunnel. Un délai de 10 ans minimum est à prendre en compte avant de débiter des travaux.

Le processus prendra fin en 2018, lorsque la Municipalité présentera un schéma directeur des espaces publics aiglons.

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

Pour 2017, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi:

■ **Recours de M.C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la Municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du Moulin Neuf).**

En mars 2012, la commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la CDAP. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire a également fait recours. Une nouvelle inspection par la Cour a eu lieu le 20 avril 2015 et a conduit à une nouvelle décision, le 26 janvier 2016, contre laquelle le propriétaire a recouru

au TF. Le 28 juillet 2016 celui-ci rejetait le recours. Depuis lors le propriétaire tergiverse pour produire son concept de mise aux normes anti incendie. De guerre lasse, la Municipalité a sommé le propriétaire de respecter la décision rendue le 24 septembre 2014 et confirmée par la CDAP, d'ici au 30 septembre 2017. Dans l'intervalle, le propriétaire a à nouveau fait recours de cette décision auprès de la CDAP.

Le dossier suit son cours.

■ **Litige entre Swiss Made Media et la Municipalité sur prestations contestées.**

Un litige pécunier oppose l'agence Swiss Made Media à la Municipalité. Cette dernière conteste le paiement de prestations que lui a facturées l'agence en mars 2015 pour une prétendue stratégie de communication. Celle-ci ne reposant sur aucun mandat, ni fourniture. La Municipalité, par le biais de son conseil, a adressé ses déterminations dans le cadre d'une réquisition financière au Tribunal d'arrondissement en décembre 2016. Une audience a eu lieu le 21 décembre 2017. Le jugement est en attente.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours de M.-J. Bacca contre la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la ruelle de Jerusalem et Sous-Le-Bourg par la création d'une zone piétonne.**

Comme le veut la réglementation, la décision de mise des deux ruelles en zone piétonne, le 1^{er} septembre 2015, a fait l'objet d'une publication de restriction de circulation. Cette décision a fait l'objet de 7 recours auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal. Au terme du délai imparti, seul un recourant avait effectué l'avance de frais requise, les six autres recours ont donc été jugés irrecevables. Le 16 mai 2017, la CDAP rejetait le recours, à l'exception d'une demande d'aménagement des horaires prévus par la Municipalité pour l'accès à la ruelle. Le 16 juin, M. Bacca faisait recours de cette décision au Tribunal fédéral, avec demande d'effet suspensif. Le 18 juillet, la Haute Cour jugeait le recours irrecevable, confirmant la décision de la CDAP.

Le dossier est clôt.

AUTORISATION DE PLAIDER

■ Litige suite au constat de défauts dans le délai de garantie dans le cadre de la transformation du bâtiment des Noyers.

Constatée en mars 2016, une arrivée d'eau dans la dalle en bois du rez-de-chaussée de la salle de gym des Noyers a provoqué un décollement du revêtement de sol. Une expertise pour recherche de la cause de l'arrivée d'eau a été commandée. Depuis mai 2017, un projet de Convention en vue d'un règlement extrajudiciaire est en discussion. Il prévoit que la Commune assume un montant de Fr. 3 650, l'entreprise Gutknecht prenant Fr. 1 500 à sa charge. Ce document a été accepté.

Le dossier est clôt.

■ Litige entre Gutknecht & Fils et la Municipalité suite au constat de défauts dans le délai de garantie pour la construction du Collège Michel Mayor.

Constaté peu de temps après la mise en service du Collège Michel Mayor un jaunissement de certains revêtements de sols a été signalé. Suite à de nombreuses expertises et tentatives de correction effectuées par l'entreprise adjudicataire des travaux, Gutknecht & Fils, une tentative de conciliation a eu lieu. Après expertise hors procès et une première entente avec l'entreprise, celle-ci n'agit pas et conteste l'expertise. Une nouvelle procédure est en cours sous la conduite d'un homme de loi pour obtenir l'application de la réparation. Le Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois instruit la cause et une audience est fixée au 16 avril 2018.

Le dossier suit son cours.

■ Exercice du droit de réméré B. Lange

En date du 13 juin 2016, la Municipalité a mis en œuvre la procédure visant à activer son droit de réméré sur la parcelle N° 3874, propriété de M. B. Lange. Après plusieurs séances de conciliations, dépôts à la hâte de demande de permis de construire et insistance de la part de la Municipalité en vue de la régularisation des constructions existantes et prévues, une convention a été signée le 1^{er} septembre 2017 avec le propriétaire lui donnant un ultime délai au 30 juin 2018 pour réaliser la construction des carrousels sur la parcelle N° 3874. Les permis de construire concernant la régularisation du jardin zen et celui du premier dossier d'enquête publique en relation avec la construction du centre de bien-être ont été remis à M. Lange. L'enquête complémentaire pour la construction du centre de bien-être sera présentée à la Muni-

palité le 11 septembre 2017 et la mise à l'enquête sera publiée dans la FAO le 16. Le permis a été délivré le 22 novembre, sans oppositions.

Le dossier est clôt.

■ Recours J.-F. Jaggi contre la décision du Conseil Communal, approuvant une demande de crédit pour la modification du collecteur des eaux usées du secteur Golf – les Meleys.

Le 19 juillet 2016, M. J.-F. Jaggi déposait un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du Conseil communal dans le cadre du préavis N° 2016-09 relatif à une demande de crédit de Fr. 125 000 pour la modification du collecteur des eaux usées – secteur Golf. Le Service juridique et législatif a instruit cette affaire et le Conseil d'Etat a rejeté le recours en date du 8 mars 2017.

Le recourant n'ayant pas fait recours de la décision du Conseil d'Etat auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clôt.

■ Recours J.-F. Jaggi contre la décision de la Municipalité du 30 novembre 2017 autorisant la modification du collecteur des eaux usées du secteur Golf – Les Meleys.

Suite au rejet de son recours contre la décision du Conseil communal dans le cadre du préavis N° 2016-09 relatif à une demande de crédit de Fr. 125 000 pour la modification du collecteur des eaux usées – secteur Golf, M. J.-F. Jaggi a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la réalisation de ces travaux. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 28 décembre 2017.

Le dossier suit son cours.

■ Recours G. Clément contre la décision de la Municipalité du 5 septembre 2016 d'octroi d'un permis de construire (sur la parcelle N° 635, dossier camac N° 160610).

M. G. Clément a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de l'aménagement d'une boulangerie pâtisserie confiserie au chemin des Payernettes. Les motivations principales sont le trafic et les nuisances sonores. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal qui, par son arrêt du 31 août 2017, a rejeté le recours.

AUTORISATION DE PLAIDER

Le recourant n'ayant pas fait recours de la décision de la CDAP auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clôt.

■ **Recours D. & D. Tauxe contre la décision de la Municipalité du 22 février 2017, d'octroi d'un permis de construire (sur les parcelles 855 et 3902, dossier camac N° 164734).**

Les époux Tauxe ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'une villa sur les parcelles 855 et 3902. La motivation principale est la dérogation accordée pour la réalisation d'un toit plat. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. Le 12 octobre 2017, la CDAP rejetait le recours.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la CDAP auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clôt.

■ **Recours M.-J. Bacca & P. Badan contre la décision du Conseil Communal, approuvant les comptes et la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2016.**

Le 19 juillet 2017, M.M.-J. Bacca et P. Badan déposaient un recours auprès du Conseil d'Etat contre la décision du Conseil communal du 23 juin 2017, dans le cadre du préavis N° 2017-04 relatif aux comptes de l'exercice 2016 et donnant décharge à la Municipalité. Le Service juridique et législatif instruit cette affaire.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours G. Hadorn, D. Et B. Monti, H.-O. et J. Badoux, A. Spiess, D. Spiess-Coderey et P.-A. Coderey contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 9 novembre 2017 d'octroi d'un permis de construire (construction d'un bâtiment, d'une villa et d'un garage souterrain sur les parcelles 153, 154 et 156 d'aigle, dossier camac N° 170952).**

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'un bâtiment, d'une villa et d'un garage souterrain (projet FNPR). La motivation principale est les volumes des constructions envisagées. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 décembre 2017. Les recourants ont jusqu'au 4 janvier 2018 pour effectuer l'avance de fonds destinée à garantir le paiement de tout ou partie de l'émolument et des frais qui pourront être prélevés en cas de rejet du recours. Le recours a effet suspensif.

Le dossier suit son cours.

■ **Plainte de M.-J. Bacca, D. Badan, P. Badan & Ph. Bellwald auprès de la Préfète relative à des dysfonctionnements relevés au sein de la marche des affaires de la Commune d'Aigle**

Le 26 septembre 2017, Mme la Préfète P.D. Lachat informait la Municipalité avoir été saisie d'une plainte de MM. M.-J. Bacca, D. Badan, P. Badan et Ph. Bellwald. Dans la suite du recours déposé auprès du Conseil d'Etat par deux d'entre-eux, les plaignants ont remis une liste non-exhaustive de griefs qu'ils considèrent comme des dysfonctionnements relevés au sein de la marche des affaires de la Commune d'Aigle. La Préfète instruit cette affaire. A ce stade, la Municipalité n'a pas donné mandat de la défendre à un homme de loi.

Le dossier suit son cours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
BECK	Joanne	
BONTEMS	Daniel	
CLAUDEL	Michel	
DEGLISE	Bruno	
GOY	Louis	
GRAF	Olivier	
KRÜMEL	Catherine	
MASSON	Jean-Gilbert	
MORETTI	Svenn	
RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>

ORGANISATION

Responsables de la préparation des dossiers nécessaires afin que les membres puissent se prononcer sur les sujets qui lui sont soumis, Daniel Bontems, Bruno Déglise et Svenn Moretti sont en charge du bureau. Ils participent aux séances de la commission et sont en charge des domaines suivants :

- **Daniel BONTEMS**
Éclairage public
Déchets
Eau
Chauffage à distance
- **Bruno DÉGLISE**
Bâtiments
Energie thermique et photovoltaïque
- **Svenn MORETTI**
Coordination des démarches et mesures liées au label « Cité de l'énergie »
Coordination des activités de la Commission Énergie
Pilotage des actions de communication
Subsides
Accompagnement des stagiaires.

Les projets spécifiques qui ne rentrent pas dans ces catégories sont confiés au cas par cas par la Présidente à un membre du bureau.

BILAN 2017

En 2017, la Commune d'Aigle a poursuivi le processus de renouvellement du label « Cité de l'énergie » avec succès.

Primée pour sa politique énergétique ambitieuse et les efforts qu'elle a réalisés afin de faire face aux enjeux climatiques et énergétiques globaux, la Commune d'Aigle a décidé de réaffirmer ses engagements et de fixer les objectifs stratégiques de la ville pour les 4 prochaines années et de mettre en place des actions concrètes et innovantes afin de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. A noter que la Commune a remporté 4.5 points supplémentaires, portant le score global de son évaluation à 60,5 % en 2017 contre 56 % en 2013.

En outre, la Commune d'Aigle a opéré une amélioration significative dans le domaine de la communication. Avec un score qui est passé de 50,5 % à 69 %, soit une augmentation de 18,5 points, c'est le domaine qui s'est particulièrement démarqué.

En outre, la Commune a établi un nouveau programme de politique énergétique contenant des objectifs et indicateurs chiffrés dont la mise en application sera pilotée et mesurée par un groupe de travail interne.

COMMUNICATION

Portail d'information

Un portail d'informations dédié aux actions entreprises à Aigle dans le domaine de l'énergie et du développement durable est désormais accessible sur le site internet de la commune à l'adresse www.aigle.ch/durable. Le slogan « Semons aujourd'hui l'énergie de demain » a été retenu pour une utilisation dans le cadre des campagnes de communications liées au label.

Aigle se dote d'un compteur solaire virtuel

La quantité d'électricité verte produite annuellement par les installations communales est relayée par le biais d'un compteur virtuel. Visible sur le site communal, cet outil fournit également une estimation en temps réel des économies de CO₂ et de mazout réalisées depuis le début de l'année en cours, de même qu'un équivalent « ménages ».

Par ailleurs, un suivi de production détaillé est accessible pour chaque installation par le biais d'un graphique interactif. Il suffit de sélectionner les installations et autres options de navigation voulues et de survoler le graphique pour voir apparaître les informations désirées. Ces données sont remises à zéro au 1^{er} janvier de chaque année.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gobelets réutilisables

Par l'intermédiaire du SeMo Chablais, lequel assure l'aspect logistique, la Commune d'Aigle met à disposition des organisateurs d'événements un stock de gobelets et de carafes réutilisables (18'000 gobelets 2,5dl, 7'000 gobelets 1dl et 85 carafes de 1,4l). Pour bénéficier de ce service dont le but est de réduire la production de déchets, les utilisateurs peuvent passer commande en ligne.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Parc solaire communal

La Commune d'Aigle exploite 3 installations photovoltaïques dont elle est propriétaire de même qu'un système de couplage chaleur-force à la STEP. D'une puissance de 15,6 kW et entrée en fonction au mois de septembre 2015, l'installation solaire de la STEP a produit 16'667 kWh en 2016. Si les installations du Collège Michel Mayor et de l'UAPE ont produit sans faille, les défauts techniques rencontrés sur les compteurs de production n'ont pas permis une estimation exhaustive du rendement de ces panneaux en 2016 et 2017. Pour rappel, ces installations avaient respectivement produit 18'066 kWh et 44'323 kWh en 2015.

Le système de couplage chaleur-force de la STEP a, quant à lui, produit 200'751 kWh en 2017.

Des installations solaires labellisées

Les parcs solaires du Collège des Petits-Pois et de Novassalles, en fonction depuis 2009 dans le cadre d'une convention passée avec Romande Energie renouvelable, ont produit respectivement 34'917 kWh et 70'792 kWh. Ces installations sont labellisées Naturemade Star.

MOBILITÉ

Fugue chablaisienne

Pour la septième année consécutive, la Commune d'Aigle s'est illustrée aux côtés des communes de Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey, Ollon, de même que Vionnaz et Vouvry, en contribuant à l'organisation de la Fugue chablaisienne, un événement de mobilité douce. Sur un parcours routier fermé à la circulation d'environ 42 km, les 11'000 participants ont eu, malgré une météo peu clémente, la possibilité de découvrir le Chablais à travers 15 aires d'animation. Une huitième édition est prévue le 17 juin 2018.

Stations de réparation de vélos en libre-service

Trois stations BikeLab, des bornes de réparation de vélos en libre-service équipées d'une pompe et de tous les outils usuels, ont été installées en ville d'Aigle au printemps. Installées à proximité de la gare, de l'Hôtel de Ville et du Centre Mondial du Cyclisme, ces installations ont pour but d'encourager la mobilité douce sur le territoire communal.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS D'ENCOURAGEMENT

Augmentation du montant du fonds énergétique

Le Fonds s'inscrit dans l'esprit voulu par le programme de politique énergétique de la Commune d' Aigle. Depuis 2017, ce fonds est alimenté par un prélèvement de 0,6 ct/kWh consommé sur le territoire communal (selon l'art. 2 du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique), contre 0,4 ct/kWh auparavant. A cela s'ajoute un prélèvement de Fr. 100 000 sur le budget ordinaire.

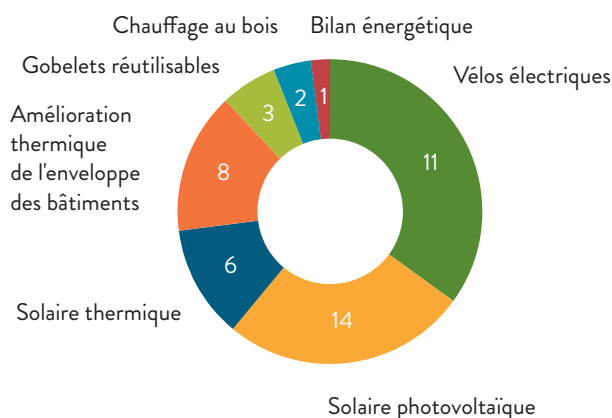
La part du Fonds mis à disposition des personnes physiques ou morales est de Fr. 60 000 par an au minimum. Le solde du fonds est destiné au financement de projets communaux conformément au projet de budget établi annuellement.

Cette mesure s'est assortie de l'augmentation du montant des subventions pour l'achat de vélos et scooters électriques. Celui-ci est passé de 20% à 30% du prix du cycle (plafonné à Fr. 500).

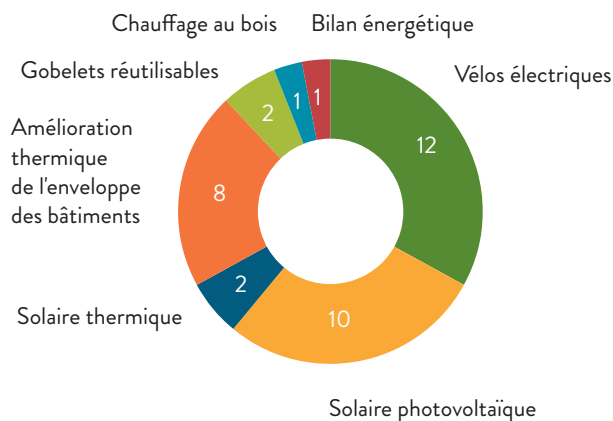
Etat des comptes

En 2017, le montant de ce fonds s'élevait à Fr. 255 000 contre Fr. 205 709.10 en 2016. Les subsides versés aux particuliers et aux entreprises ont atteint Fr. 63 312.05 en 2017, contre Fr. 37 641.70 en 2016.

NOMBRE DE SUBSIDES OCTROYÉS EN 2017



NOMBRE DE SUBSIDES OCTROYÉS EN 2016



Indemnités communales	2017 ¹	2016 ²	2015
Taxe spécifique – Fr. 0.006 / kWh		Taxe spécifique – Fr. 0.006 / kWh	
Consommation d'électricité	52'439'000 kWh	51'427'271 kWh	52'004'807 kWh
Montant en faveur de la commune	Fr. 255 000	Fr. 205 709.10	Fr. 208 019.20
Taxe usage du sol – Fr. 0.007 / kWh			
Consommation d'électricité	52'439'000 kWh	51'427'271 kWh	52'004'807 kWh
Montant en faveur de la commune	Fr. 367 000	Fr. 359 990.90	Fr. 364 033.65

¹ Chiffres provisoires.

² Chiffres définitifs: annulent et remplacent les données du rapport de gestion 2016.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'URBANISME

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
BADAN	Didier	
DEVAUD	Grégory	<i>Municipal et Président</i>
BOUCHER	Katleen	
CLAUDEL	Michel	
GAUTHIER	Martin	<i>Secrétaire hors commission</i>
HESS BELLWALD	Kathryn	
VOUILLAMOZ	Yvan	
+ 6 représentants de la société civile:		
BISSEGGER	Ralph	
BUCHER	Astrid	<i>Resp. urbanisme Commune d'Aigle</i>
DROZ	Paul	
GRAF	Antoine	
HAYMOZ	Jacques	
MARCUARD	Claude	

ACTIVITÉS

En 2017 la commission d'urbanisme s'est réunie trois fois.
Les sujets abordés ont été les suivants:

15 février 2017

Projet FNPR
Projet Margencel
Projet Croix-Blanche
Planification Rte d'Ollon
Projet Midi-Chamossaire

10 mai 2017

Projet Croix-Blanche
PPA En Martinet
PQ Novassalles
PPA Rte d'Evian
Zone réservée Rte de Lausanne
Ligne directrice mobilier urbain

23 août 2017

Parking Chevron
Schéma directeur des espaces publics
Avancement PDCom
Projet Glariers

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente (ad intérim)</i>
GENILLARD	Christian	<i>Municipal Corbeyrier</i>
BOURNOUD	Pierre Alain	
MINOD	Eric	<i>Municipal Yvorne</i>
ANSERMOZ	Jean-Luc	
RIME	Paul	
ROSE	Fabrice	<i>Commandant SDIS</i>
TAVERNEY	Marc	<i>Chef DAP et DPS SDIS</i>

ACTIVITÉS

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment du budget, du préavis 2017-08 – Modification du règlement de l'Entente intercommunale du «SDIS Chablais» et de la demande d'un poste de permanent pour le commandant du SDIS, demande qui est d'ailleurs toujours en cours d'étude.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE MOBILITÉ

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
BUCHER	Astrid	
BURCZAK	Isabella	<i>UCI</i>
ERDENIZ	Murat	
FREUDENTHALER	Cindy	
GAUTHIER	Martin	
GERMANIER	Francis	
GILLIERON	Alain	
NANTERMOD	Alexis	
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	
VISCARA	Cecilia	

ACTIVITÉS

Notons que l'année 2017 a été consacrée à l'élaboration du schéma directeur des cycles. Ce document stratégique sera intégré au PDL centre.

En 2017, la commission de la mobilité et des transports s'est réunie deux fois. Les sujets suivants ont été abordés :

25 avril 2017

Plan directeur Cycles
Etude de mobilité douce Rte d'Evian
Projet réseau piéton Gare-Gymnase

25 septembre 2017

financement du bus d'agglomération
Groupe technique de Mobilité CITAV (Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises)
Projet chemin de la Mêlée
Schéma directeur des espaces publics



Le contre-la-montre du Prologue du Tour de Romandie s'est déroulé à Aigle.

© Gilles Piot, Photoclic

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
CHESSEX	Dominique	
GENOUD	Marie-Dominique	
GOSTELI	Danielle	
HELLER	Didier	<i>Pasteur</i>
NEGRI	Sonia	
PEROTTI	Sylvie	
TILLE	Stéphane	

ACTIVITÉS

Réunie à plusieurs occasions durant l'année, la commission a veillé à l'application de :

Aide communal en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires avs/ai et pc

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants :

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis :
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides

193 individus, 40 couples et 16 enfants ont bénéficié de cette aide en 2017.

Aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociales d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

Bons connaissance 3

En 2017, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vue offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2017/2018.

Animations du 3^e âge : sortie des aînés

Le 9 juin 2017, 150 aînés se sont rendus au musée Chaplin's World à Corsier-sur-Vevey. Après la visite fort appréciée, tout ce petit monde a partagé un repas au restaurant le Veneto à La-Tour-de-Peilz. La journée s'est parfaitement déroulée et la bonne humeur était de la partie.

Aide communale : fonds de secours / demande d'urgence

L'aide d'urgence a été sollicitée une seule fois en 2017 pour un montant de Fr. 4'768.

Sacs poubelles taxés

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	<i>Trésorière</i>
SCHUMACHER	Pierre	

ACTIVITÉS

La commission s'est réunie à 20 reprises. Elle s'est remise en question sur son fonctionnement en organisant sous la responsabilité de Claude Schneider un workshop sur une journée et trois soirées. Différentes pistes sont en cours de réalisation. Elle a organisé un après-midi récréatif et un souper de remerciements avec les anciens et nouveaux membres du comité (remise des pouvoirs).

L'Assemblée générale s'est déroulée le 17 mars en présence de quelques représentants des sociétés locales, de la présidente de l'USLA et de Madame M. Allora municipale. Une délégation de L'Aigle était présente ainsi que de nombreux et fidèles amis du jumelage.

La commission a participé au marché gourmand du 28 octobre, en présence d'une délégation du comité de jumelage de L'Aigle, en offrant une dégustation de produits normands. Un repas en commun a été organisé pour remercier la délégation de sa présence.

Parmi les activités on relèvera :

- Présentation de ses activités à la soirée du 12 novembre (jeunes citoyens et nouveaux habitants) organisée par la Municipalité et l'USLA.
- Prise de contact avec les responsables du passeport vacances pour une éventuelle collaboration.
- Présence le 26 septembre pour fêter les 100 ans de Monsieur A. Pirolet, ancien Syndic d'Aigle.
- Participation d'une délégation du comité de jumelage de la ville de L'Aigle, le 19 décembre aux obsèques de ce dernier.
- Réactivation de contacts avec la Ville de Monthey dans le cadre du jumelage avec Tübingen
- Organisation d'une soirée d'informations pour les parents concernés par les échanges d'enfants avec L'Aigle.

L'apéro de fin d'année s'est déroulé le 30 décembre, réunissant quelques représentants des sociétés locales d'Aigle, le président du jumelage de L'Aigle et quelques anciens membres du jumelage Aigle – L'Aigle. Les autorités étaient représentées par Madame Isabelle Rime, Municipale, Monsieur Frédéric Borloz, Syndic et Madame Jeanne Girardin, Présidente du Conseil communal

L'AIGLE

Faute de participants, il n'y a pas eu d'échange d'enfants en 2017. Une délégation de notre comité s'est déplacée en Normandie du 25 au 31 mai. Invitée par la Municipalité et la commission de jumelage, elle a participé aux 4 jours de L'Aigle et à l'ouverture de la Foire exposition.

TÜBINGEN

Après une année d'interruption, 19 élèves sont allés en Allemagne cet automne. Il y a toujours de l'intérêt des enseignants pour ces échanges, de part et d'autre.

Cependant les conditions (autorisations, encadrements) pour que ces voyages puissent se faire ne vont pas en se simplifiant; le travail de préparation et de motivation des élèves s'accroît. Ces contacts ouvrent la possibilité pour nos élèves de faire leur gymnase bilingue au Kepler Gymnasium; la poursuite de cet investissement se justifie donc.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

DUBOIS	Pierre	<i>Président désigné par le Canton</i>
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle & Riviera</i>
SIEGFRID	Marie	<i>Conservatrice adjointe</i>
DUROUX	Jacques	<i>Délégué de la Commune</i>

ACTIVITÉS

Durant l'année 2017, la commission s'est réunie à 3 reprises. Elle a effectué 3 visites d'immeuble et a traité 2 demandes de révision.

Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance. Le nombre de dossiers traités est stable par rapport à l'année précédente.

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CATTIN	Ana Lorente	
DECAILLET	Anne	<i>Trésorière</i>
EGGIMANN	Maryse	
ISOZ	Nicolas	
JACQUEMET	Sandra	<i>Secrétaire</i>
LORENTE CATIN	Anna	
NICOLAU	Jean-Pierre	<i>Presse</i>
NICOLAU	Marie-Claire	
MOESCHING	Corinne	
MONTANGERO	Grégoire	
RIME	Isabelle	<i>Présidente et Municipale</i>
SCHULE	Christian	

ACTIVITÉS

La commission a siégé 5 fois durant l'année en cours: les 2 février, 11 avril, 18 juillet, 25 octobre et 21 décembre.

M^{me} Ana Lorente Cattin quittant l'office du tourisme début 2018, elle propose que M^{me} Cyrielle Roussy la remplace dans la commission culturelle.

Dans le cadre de sa programmation 2017/18, il faut relever: Le Concert Musicando Academy a de nouveau eu lieu au Château d'Aigle et a été très apprécié par le public. Ce concert sera programmé pour 2018 également.

Art et Création a eu lieu en avril au Château. Cette manifestation aura lieu chaque deux ans. Le chanteur Moineau a participé à cette manifestation avec le soutien de la commission.

Concernant les festivals ou animations, la commission a soutenu de manière importante les suivants:

- Aigl'in Music,
- Art et Création
- Un des organisateurs de Festibrad (Association du Moulin)
- Drôles de Balades
- Fête des Couleurs
- Aigle Beach (théâtre Waouw)
- 1^{er} août (groupe de musique)
- Activités au Château (Pâques, Fête des mères, Noël)

D'autres manifestations ont également été soutenues financièrement par la commission (Ecoles de Cirque dont Snick, l'Helvétienne, Beyond compagnie au Théâtre Waouw, etc.).

Enfin la commission a participé à plusieurs repas de soutien ou manifestations, tels que le Théâtre Waouw, Aigl'in music, Revue Aigle s'Eclate.

La commission a également en 2017 validé son nouveau cahier des charges. Ce dernier sera soumis à la Municipalité début 2018 pour accord final.

Relevons enfin qu'une nouvelle rencontre a été mise sur pied par la Municipalité en collaboration avec la commission culturelle: l'apéritif Culture. Cette invitation aux acteurs culturels aiglons qui a eu lieu le 21 décembre 2017 dans le hall de l'hôtel de ville a rencontré un vif succès et toutes les personnes présentes ont trouvé cette initiative très positive. Elle permet des échanges entre les différents acteurs de la culture (peintres, musiciens, artistes, organisateurs de manifestations, etc.). Cette première rencontre a réuni plus de 80 personnes.

Enfin, un certain nombre de soutiens et d'activités ont été retenues en 2017 et seront organisées en 2018.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Vice-présidente</i>
BADAN	Anick	
BILECI	Lionel	
DEVAUD	Grégory	<i>Municipal et Président</i>
ERDENIZ	Murat	
JOLY	Régis	<i>Greffier</i>
MERMINOD	Romaine	
MUTZENBERG	Jean-Michel	
SAUGE	Marlyse	
SCHUMACHER	Pierre	

ACTIVITÉS

L'année 2017 comptabilise 150 demandes de naturalisation, (106 en 2016) dont 48 dites facilitées (selon l'art. 25 LDCV), pour des requérants nés en Suisse et 32 dites « 2^e génération » (selon l'art. 22 LDCV), dont les requérants nés à l'étranger ont effectué 5 ans minimum de scolarité obligatoire en Suisse. Les requérants étaient au bénéfice de permis C (pour 101 d'entre-eux), de permis B (28) et de permis F (21). Elles se répartissent comme suit: Kosovo (30), Portugal (27), Serbie-Bosnie-Croatie (26), Espagne (8), Italie (21) et autres ethnies (38).

Il est à noter que cette recrudescence de dossiers par rapport aux années précédentes est la conséquence de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la nationalité suisse au 1^{er} janvier 2018, qui prend dorénavant en considération uniquement les permis d'établissement C.

La Commission a tenu 13 séances (10 en 2016) auditionnant 39 candidats, desquels 3 ont été suspendu et un refusé. 4 requérants ne se sont pas présentés. Par ailleurs, 62 candidats aiglons (48 en 2016), enregistrés entre 2014 et 2017 ont été assermentés par le Canton.

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

Autorités municipales

RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>
WANNER	Danielle	<i>Municipale, Corbeyrier</i>
FRUTSCHI	Marie-Hélène	<i>Municipale, Yvorne</i>

Parents d'élèves

CHANTON	Grégoire	<i>Aigle</i>
MARIANO	Claudio	<i>Aigle</i>
D.-JAQUEROD	Christelle	<i>Yvorne</i>
FIVAZ	Laurent	<i>Corbeyrier</i>

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	<i>Yvorne</i>
DUMOULIN	Célia	<i>Aigle</i>
BOURNOUD	Max-Olivier	<i>Corbeyrier</i>
MONNAY	Emmanuelle	<i>Aigle</i>

Personnel de l'EPS

ROSERENS-LUDE	Marie-Ange
MEYLAN	Claude
DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain

Secrétaire hors conseil

JOLY	Régis
------	-------

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à cinq reprises: le 1^{er} février, le 10 mai, le 27 juin, le 6 septembre et le 29 novembre.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités:

- Bal de fin d'année avec le « Comité des élèves »
- UAPE en général et nouvelle structure à la Grande Eau
- Devoirs surveillés et accueil des élèves durant la pause de midi
- Transports scolaires
- Concours proposé aux élèves dans le cadre des cours de travaux manuels et art visuel
- Constructions scolaires, en particulier la rénovation du bâtiment des Dents du Midi et le nouveau pavillon modulaire KIWI

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES SPORTS ET ANIMATIONS SPORTIVES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2017

BRELAZ	Pierre-Yves	
DEVAUD	Gregory	<i>Municipal et Président (ad interim)</i>
EMERY	Sylvie	<i>Secrétaire</i>
FAVRE	Alexandre	
SAHLI	Jean-Denis	
NIQUILLE	Laurent	<i>Représentant des écoles</i>

ACTIVITÉS

La commission a traité les affaires courantes concernant les demandes de soutien de sociétés sportives ou d'organismes de manifestation. Hors séance, elle a également poursuivi son travail de « courroie de transmission » entre les acteurs locaux du sport et la Municipalité, exerçant ainsi un travail de vision globale sur l'activité sportive dans notre commune. En ce qui concerne des activités particulières et autres projets, la commission a travaillé par délégation, un certain nombre de séances ont donc eu lieu pour l'une ou l'autre manifestation.

Parmi les manifestations marquantes, il faut relever :

- **Duel Intercommunal COOP la Suisse Bouge** : l'événement majeur de 2017 a été la mise sur place de la manifestation pour la 4^e fois à Aigle du duel intercommunal, du 5 au 8 mai. Cette manifestation a pour but de récolter le plus grand nombre de « minutes d'activité physique » par commune. Le principe est de faire découvrir gratuitement à toute la population le sport sous toutes ces formes. De nombreuses sociétés y compris les écoles ont participé à cette édition en ouvrant leurs portes lors des entraînements durant toute la semaine pour faire découvrir leurs activités.
- **Urban Training** : au vu du succès rencontré en 2016, la ComSpo a renouvelé le financement de l'activité « Urban Training » pour 2 cours. Le principe est que durant une heure, des personnes peuvent s'adonner, sous la houlette d'un professionnel, à du fitness en plein air en utilisant tout le mobilier urbain à disposition. Chaque cours a été proposé 1x par semaine, le mardi à 18h et 19h, entre mai et septembre. Ils sont ouverts gratuitement à toutes et tous. Tous les niveaux sont acceptés. Le succès a été au rendez-vous. L'activité sera reconduite en 2018.



Grégory Devaud, Municipal, au départ de la 1^{ère} étape du Tour de Romandie, à l'avenue des Glariers.

© Gilles Piot, Photoclic

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis N° 2017-01 relatif à la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire & location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-03 relatif à la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3102 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-04 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2016 et aux comptes au 31 décembre 2016.
- Préavis N° 2017-05 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement en faveur du Tennis Club d'Aigle.
- Préavis N° 2017-06 relatif à l'abrogation de règlements communaux obsolètes.
- Préavis N° 2017-07 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement relatif aux barèmes du service dentaire.
- Préavis N° 2017-08 relatif à la modification du règlement de l'Entente intercommunale du «SDIS Chablais».
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Rapport-préavis N° 2017-10 relatif à la réponse au postulat de M.le Conseiller communal Cyril Zoller (Verts-Alternatives) et consorts daté du 17 septembre 2015, intitulé «Pour un affichage politique moderne et respectueux».
- Préavis N° 2017-11 relatif à la décoration et l'éclairage de Noël.
- Rapport-préavis N° 2017-12 relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal François Deladoey (UDC) et consorts daté du 27 avril 2017, relatif aux «conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site scolaire de la Grande Eau».
- Préavis N° 2017-13 relatif au budget 2018.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI - Chemin de la Mêlée.
- Préavis N° 2017-15 relatif à l'adoption de la zone réservée «En Martinet».

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2012-02 relatif au remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit « Fahy » et à la réorganisation des réservoirs de Fontannev.
- Préavis N° 2013-06 relatif à la participation communale pour la sécurisation de deux passages à niveau sur la ligne TPC – ASD.
- Préavis N° 2014-12 relatif à l'acquisition de la parcelle N° 2839 au lieu-dit « Les Îles », à une demande de crédit pour son équipement et à son fractionnement en vue de sa mise à disposition d'entreprises.
- Préavis N° 2016-04 relatif à la modification du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.
- Préavis N° 2016-18 relatif à la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 1169 en zone industrielle.
- Préavis N° 2016-20 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur les tarifs et émoluments de l'office de la population.
- Préavis N° 2017-03 relatif à la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3102 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-04 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2016 et aux comptes au 31 décembre 2016.
- Préavis N° 2017-05 relatif à l'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement en faveur du Tennis Club d'Aigle.
- Préavis N° 2017-06 relatif à l'abrogation de règlements communaux obsolètes.
- Préavis N° 2017-07 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement relatif aux barèmes du service dentaire.
- Rapport-préavis N° 2017-10 relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Cyril Zoller (Verts-Alternatives) et consorts daté du 17 septembre 2015, intitulé « Pour un affichage politique moderne et respectueux ».
- Rapport-préavis N° 2017-12 relatif à la réponse au postulat de M. le Conseiller communal François Deladoey (UDC) et consorts daté du 27 avril 2017, relatif aux « conditions optimisées de fréquentation du réfectoire scolaire par les élèves 7P et 8P du site scolaire de la Grande Eau ».



Zoom sur les nouveaux uniformes de la Fanfare municipale.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2011-08 relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé « Histoire d'Aigle ».
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2013-08 relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2014-15 relatif à une demande de crédit pour les travaux de la rue du Collège – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz - Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-03 relatif à l'adoption de la modification de la Rue du Collège.
- Préavis N° 2015-08 relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit « Les Glariers ».
- Préavis N° 2015-09 relatif à la mise en place d'un éclairage au giratoire de la Mêlée en vue de sa sécurisation.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2015-13 relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1^{er} étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.
- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2016-01 relatif à l'extension du réseau des eaux usées et au bouclage de la conduite d'eau potable aux Chemins des Cerisiers et de Marjolin.
- Préavis N° 2016-02 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- Préavis N° 2016-03 relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N° 2016-11 relatif au nouveau règlement du Service de défense incendie (SDIS).
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif à la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire & location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-08 relatif à la modification du règlement de l'Entente intercommunale du « SDIS Chablais ».
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N° 2017-11 relatif à la décoration et l'éclairage de Noël.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI - Chemin de la Mêlée.
- Préavis N° 2017-15 relatif à l'adoption de la zone réservée « En Martinet ».

LA VIE AIGLONNE

RAPPORT DE GESTION 2017

LA VIE AIGLONNE

JUBILÉS

Le Ciné-Club a célébré le 8 avril ses six décennies d'existence. La première séance avait eu lieu en avril 1957 à la nouvelle salle du Café de l'Etoile, en présence d'une centaine de spectateurs d'Aigle et environ et il y avait eu 3 films projetés. Rappelons que ce club avait été fondé par le Dr. Anex et actuellement il compte 200 membres. Les projections ont toujours lieu le mardi soir, avec des programmations diversifiées, des grands succès, comme des films d'auteurs plus pointus. Le Ciné Club d'Aigle, devenu chablaisien, est l'un des plus anciens de Suisse en activité. Il a toujours été un acteur important de la vie culturelle chablaisienne, indique son président, Florian Burion. Pour fêter dignement ce jubilé, le Comité a mis les petits plats dans les grands au Cosmopolis où le Ciné Club se produit depuis son dernier déménagement.

URBANISME

La coopérative d'habitation Cité Dernière a construit trois immeubles de 43 appartements, dont 15 protégés à Aigle. Le terrain de 4'000 m² a été mis à disposition par la Paroisse d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier avec un droit de superficie de 90 ans. Les deux pièces qui constituent la majeure partie des appartements protégés sont loués à Fr. 1 100 par mois, charges comprises, montant correspondant aux limites fixées par les prestations complémentaires. Ces logements font l'objet d'une convention avec le Service des assurances sociales et de l'hébergement de l'Etat de Vaud qui implique une série de conditions. Rappelons que ces appartements protégés sont assimilés à un domicile et non à des structures de soins.

CULTURE ET ARTS

Florian Burion: L'homme tranquille épris de ses racines... Il voulait être paysan comme son oncle car il adorait rentrer les vaches dans le hameau de Pallueyres qui l'a vu grandir. Et puis, il y a eu le petit-cousin caméraman à la TSR qui l'a emmené sur un tournage et il a adoré. Le virus de l'audiovisuel était inoculé. Sorti de l'ECAL en 2002 avec un diplôme, il crée sa société Octuor Films en 2013. En 2016, dans son film «Chasselas Forever», le réalisateur chablaisien lie la terre et l'image. Le documentaire, plusieurs fois primé dans des festivals spécialisés est diffusé sur la RTS. Le fabuleux pépin de raisin raconté à la manière d'un polar. Bravo, magnifique!

Le Musée de la Vigne et du Vin à Aigle hérite de la collection de l'Imprimerie Roth & Sauter. Ce fonds comprend des créations d'artistes renommés qui ont une valeur documentaire, culturelle et patrimoniale inestimable se réjouissent le Président Kurt Egli et le Conservateur Nicolas Isoz. Cette collection est spécialisée dans la réalisation d'étiquettes de vins. Elle comprend des précieux documents ayant servi à habiller des bouteilles de nectar, à créer des affiches, des calendriers, des cartes de vins. Il y a également des étiquettes de Hans Erni pour le 700^e anniversaire de la Confédération et des esquisses de Jacques Perrenoud, imagier de la Confrérie du Guillon. Notre musée pourra présenter le vin et la vigne différemment car on n'a pas illustré ce thème de la même manière au fil des décennies. Par la suite, le Musée songe à réaménager le château en pensant à la tour carrée, afin d'abriter et de mettre en valeur cette nouvelle collection, ce qui enchante notre syndic. Il faudra pour cela non seulement une contribution communale mais également des fonds émanant d'acteurs publics et privés. Affaire à suivre donc.



À l'Hôtel de Ville, le peintre Marc de Bernardis (1^{er} à gauche) pilote l'accrochage de sa série de portraits « Les oubliés ».

© Corinne Moesching

MOBILITÉ

Aigle et Monthey ont rangé leurs PubliBikes. Se déclarant peu satisfaites de l'expérience menée depuis six ans, les deux cités chablaisiennes ont abandonné le concept de vélos en libre-service. La fin de cette exploitation a été fixée en janvier. Le nombre d'utilisateurs avait stagné car le système était trop compliqué, notamment le système d'achat de carte d'utilisation. Toutefois, Aigle a décidé d'embrayer sur des mesures compensatoires. La subvention communale pour l'achat des vélos électriques passera à 30% du prix d'achat et sera plafonnée à Fr. 500.

Mobilis fait grincer! Depuis le début de l'année, le Chablais vaudois est inclus dans le réseau tarifaire Mobilis. Le système qui permet de se déplacer avec un seul billet via plusieurs entreprises de transport ne fait pas l'unanimité. En cause: une forte augmentation des tarifs pour certains usagers qui n'ont pourtant pas changé leurs habitudes. Selon le président de Mobilis, Urs Hanselmann, le gros avantage du système réside dans la flexibilité et la simplicité. Le détenteur d'un billet peut prendre le bus, le train, le métro. Il bénéficie de davantage de prestations. Un confort d'utilisation mais qui ne convainc qu'à moitié. Pour les touristes, l'offre est intéressante. Les Autorités aiglounes offre un rabais pour cette année et à reconduire en fonction de la demande, soit un remboursement de la moitié de l'augmentation de l'abonnement annuel. Précisons qu'un postulat a été déposé par l'UDC en février dernier relatif à cette forte augmentation qui pèse sur les familles nombreuses et les personnes souscrites à l'AVS.

INAUGURATIONS

La fanfare municipale d'Aigle change de look: elle inaugure ses nouveaux uniformes, remplaçant ceux de 1996 et son nouveau drapeau qui prend le relais de celui de 1979, le 9 septembre lors d'une émouvante cérémonie sur la Place du Marché, suivie d'un concert en plein air et d'un grand défilé au centre-ville. Nous souhaitons une longue vie à ces nouvelles livrées !

ÉNERGIE

Dans le cadre des mesures induites par l'obtention de son label Cité de l'Energie, Aigle apporte sa contribution à la lutte contre la multiplication de déchets et le littering. Dans ce but, la ville a mis sur pied un service de location de vaisselle consignée pour les manifestations, soit un stock de gobelets et de carafes pouvant être loué par les organisateurs de diverses manifestations. Pour la logistique, Aigle s'appuie sur un partenariat avec le SeMo Chablais. Grâce à un formulaire en ligne, la réservation et la location s'effectuent directement auprès du SeMo.

Cinq communes ont choisi de se regrouper afin de créer une nouvelle step régionale à Aigle à l'horizon 2021–2023. Aigle, Corbeyrier, Leysin, Ollon et Yverne s'unissent afin de se doter d'une nouvelle step régionale. Celle-ci verra le jour à la rte d'Evian à Aigle, actuel site de la station d'épuration de la cité. Les municipalités ont finalisé la signature d'une convention le 22 août 2017 qui fixe le cadre des démarches techniques, juridiques et financières en vue d'une entrée en service entre 2021 et 2023. Le projet se monte à 48,1 millions de francs, dont les trois quarts à la charge des communes. Le coût des installations pour le traitement des micropolluants sera subventionné à 75% par la Confédération et le canton de Vaud prendra à sa charge le 35% des investissements. La step sera dimensionnée pour 54'000 habitants. Elle pourra absorber le traitement de l'azote et des micropolluants. Elle permettra aussi de turbiner les eaux usées et de produire plus d'énergie qu'aujourd'hui, conclut le municipal Grégory Devaud.

MANIFESTATIONS

Les 9 et 10 juin a eu lieu la 4^e édition d'Aigl'In Music dans la cour du Collège des Ormonts qui était 100% suisse. Les Bâlois de Lovebugs ont tenu la tête d'affiche avec leur nouvel opus «Land Ho». Il y a eu également le groupe genevois Take Me Home (électro-pop), de même que Climax, Macaô et Polar Circles. Ce festival doit également servir de tremplin rappelle le président du Comité d'organisation, Marc-Olivier Drapel.

Le 14 juin, Aigle recevait le plus grand rallye de véhicules électriques aux Glariers. C'est un cortège de 100 véhicules qui a traversé la Suisse romande à l'enseigne du rallye Wavetrophy, comprenant des 2 CV, Cox, camionnette vintage, camion poubelles, bolide de course, motos et vélos. Leurs points communs: être propulsés à l'électricité et accueillir des pilotes avides d'explorer la mobilité du futur. La municipale Maude Allora a souhaité faire connaître toutes les innovations, également les hybrides ou véhicules à gaz. Un connaisseur, Martin Mäder, rédacteur en chef de la Revue automobile, pilotait la dernière e-Golf de Volkswagen. Verdict: C'est comparable au même modèle diesel. Fiable, confortable, avec une conduite sportive. Pour les clients qui déboursent quelque Fr. 40 000 hors options pour l'une ou l'autre version, l'attrait n'est pas uniquement écologique: 7 à 8 francs par charge pour 300 km d'autonomie. A vos calculatrices!

Le 17 juin, près de 5'000 Mud Guys ont bravé la gadoue pour participer au Mud Day Swiss en terre vaudoise. A mi-parcours, la résistance des participants était déjà largement mise à l'épreuve avec la traversée de la Grande-Eau, un bain de boue intégral, une série de murs à escalader, des coéquipiers à transporter à califourchon, sans compter les quatre Mud Moutains à franchir, en plein champ, au bas d'Yvorne. La Société Chassot Concept coorganisatrice de l'événement est satisfaite de cette réussite et va sans doute repartir l'an prochain, après avoir fait le bilan, pour un nouveau tour.

Aigle accueillait une nouvelle fois le Mondial du Chas-selas. Le grand gagnant cette année se nomme «La Côte AOC Féchy», un blanc sec de la Société Coopérative des Caves de Producteurs Mont-Féchy, obtenant la note de 93,9 sur 100.

Un 1^{er} août pas comme les autres pour les Aiglons. En effet, lors de cette Fête nationale, la Commune d'Aigle recevait amicalement le Conseiller fédéral Didier Burkhalter. Le ministre des affaires étrangères est arrivé à 9h00 pour un «café-croissant» dans les jardins de Mon Séjour, auquel la population était conviée, suite de quoi notre ministre s'est rendu aux Diablerets avec le TransOrmonan, pour un brunch à la ferme, organisé par le Syndic Philippe Grobéty.

Le 16 octobre a eu lieu le spectacle du cirque Knie avec un Icare moderne qui s'élève dans le ciel, accroché à ses morceaux de tissu, la famille Knie avec ses traditionnels numéros équestres.

DIVERS

Avant de présider pour la dernière fois le Grand Conseil, Grégory Devaud a couru 42km entre Aigle et Lausanne avec quelques amis. Parti de chez lui à 4h40, à 6h45, il était à la place du Marché à Vevey. Alors qu'il se versait une bouteille d'eau sur la tête, il disait : on vient de faire 23 km en 2 heures, on devrait arriver à Lausanne pour ouvrir la séance du Grand Conseil à 9h30. Arrivé dans les temps et après une douche, G. Devaud ouvre la séance à peine fatigué. Il a clôturé la séance et son année de présidence par une chanson du rang des vaches, vêtu du bredzon, face aux Députés.

La Ville d'Aigle a eu un éclairage de fin d'année lumineux grâce à l'investissement de la Commune de Fr. 237 600 qui a permis de renouveler et d'étendre la décoration de Noël. Le projet a été soumis par Luminis, partenaire spécialisé de Romande Energie SA, qui a prévu un éclairage LED.

Le dix-millième habitant d'Aigle se nomme Arthur Fontaine, né le 13 décembre 2017 à Aigle. C'est également à cette même date que la commune d'Aigle a été informée par le Canton des nouveaux résultats pour la statistique de la population résidente. La naissance de ce petit citoyen suisse a donc coïncidé avec le cap du 10'000e résident aiglon. En effet, le Conseil d'Etat vaudois ayant décidé d'harmoniser sa pratique sur celle de l'Office fédéral de la statistique OFS, le décompte de la population résidente permanente se base dorénavant sur un nouveau concept : la statistique annuelle de la population inclut désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et les personnes en cours de procédure d'asile depuis plus d'une année. Sur l'ensemble du canton, cette harmonisation a modifié l'effectif à la hausse avec 7'800 résidents vaudois supplémentaires. La Municipalité d'Aigle a remis pour l'occasion un diplôme aux parents du petit Arthur accompagné de divers cadeaux



Fresque réalisée par les membres de l'association AMIS, accompagnés par l'artiste urbain Grégory Chiaradia.

© Gilles Piot, Photoclic

VIGNES

Le Clos Maijoz se voit décerner la mention « 1^{er} cru » qui le hisse parmi les fleurons des vins vaudois. C'est à la suite de la sélection rigoureuse menée par la Commission des Premiers grands crus (CPGC) que ce titre lui a été remis. Il signale que le Clos Maijoz, à l'instar d'autres vins vaudois réputés, bénéficie d'une mention particulière (clos, château, abbaye, domaine ou non cadastral) et a répondu à des critères spécifiques de qualité : âge des vignes, rendements limités, teneur minimale en sucre, délimitation du terroir, profil de garde. La parcelle du Clos Maijoz de 2'300 m² a été confiée à l'œnologue et directeur de Badoux Vins, M. Daniel Dufaux.

Aigle ne pourra pas être la capitale mondiale du vin avant 2019. Le Chef-lieu du District ne sera pas retenu pour 2018 mais serait très bien placé pour l'organisation du concours mondial de Bruxelles 2019. En effet, les responsables bruxellois ont validé quasi toutes nos propositions quand ils se sont déplacés dans le Chablais, annonce Daniel Dufaux, œnologue et directeur de Badoux Vins. Accueillir le concours mondial de Bruxelles nécessite une organisation conséquente. Près de 9'000 vins seront goûtés et notés par plus de 320 dégustateurs venus de 50 pays. Si Aigle reçoit l'édition 2019, la manifestation se tiendrait début mai au CMC et les organisateurs seraient logés dans les hôtels de la région. Une aubaine pour le tourisme en période creuse.

SPORTS

Sébastien Buemi : La formule 1 pas à n'importe quel prix ! Toujours sous contrat avec l'écurie Red Bull Racing pour qui il effectue notamment des tests sur simulateur et des essais de pneumatiques, Sébastien Buemi n'a pas fermé la porte à la formule 1. Pilote officiel de Toro-Rosso de 2009 à 2011, le Vaudois n'y retournera toutefois pas à n'importe quel prix : « Tout est tellement optimisé sur ces voitures que 90 % du temps, tu finis là où tu dois terminer », affirme-t-il. Etre derrière ne l'intéresse pas, il préfère se battre pour la victoire. Le Vaudois aura encore l'occasion ces prochaines saisons au sein de l'écurie Renault e.dams, gérée par Alain Prost avec qui il vient de prolonger son contrat jusqu'en 2019. Champion du monde en titre et leader du classement 2017, S. Buemi croit fortement en l'avenir de la formule E. Il faut lui laisser le temps de se développer, mais le format de course – 1 heure au cœur des villes – offre un potentiel nettement plus intéressant que celui de l'endurance avec des courses de plusieurs heures, compare Buemi qui pourrait bientôt courir en Suisse ! Sponsor de la formule E, la banque Julius Bär, dont le siège est basé à Zurich, travaille en effet d'arrache-pied pour imposer sur le territoire suisse une étape de la série « full electric » à Zurich. Avec les montagnes et le lac pour toile de fond, cela ressemblerait un peu au ePrix de Monaco.

Aigle-Ancienne, l'une des deux sociétés de gymnastique de la ville, avec Aigle-Alliance, cesse ses activités à la fin 2017. Son bâtiment situé à l'avenue des Glariers sera repris par la Commune en janvier 2018. « Deux sociétés de gym à Aigle, c'est une de trop » résume le président François Gippa qui présidait cette société depuis 1987. La Commune a un besoin important en salle de sport et d'importants travaux, dont une remise complète aux normes effectués courant 2018. Les coûts feront l'objet d'une demande d'octroi au Conseil communal par voie de préavis municipal.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux ; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de :

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre.
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services.
- Tendre à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections. Enfin, le secrétariat municipal comprend, les divisions des Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique et communication, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents et déclarations ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Le secrétariat municipal se charge également de la coordination des manifestations ayant lieu sur le territoire communal, de la location des salles communales et du matériel communal.

De même, il organise les réceptions de la Municipalité. Dans ce domaine, on relèvera :

- La réception des Jubilaires de la Commune : généralement au mois de mars, la Municipalité invite les nonagénaires et les couple fêtant leurs 50 ans de mariage, leurs 60 ans et leurs 65 ans et plus. Chaque année, se sont entre 80 et 90 personnes qui partagent un repas convivial et fort apprécié avec nous autorités.
- L'accueil des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens (jeunes ayant atteint leur majorité civique) et des nouveaux bourgeois (naturalisés) : depuis cette année, ces trois événements ont été fondus en une seule grande manifestation, organisée en collaboration avec l'Union des sociétés locales (USLA). C'est l'occasion pour ces nouveaux aiglons de faire connaissance ou de redécouvrir leurs autorités, ainsi que celles et ceux qui animent Aigle.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). En 2017, ce ne sont pas moins de 96 manifestations (74 en 2016) qui ont été soumises pour autorisation. Bon nombre d'entre elles se passent dans les salles ou utilisent du matériel loué par les services communaux. On relèvera :

- Art & Création
- Les Coffres ouverts
- Le Tournoi international de football d'Aigle
- Le Rallye du Chablais
- La Fête des couleurs
- Aigl'In Music
- La Fête Romande de Lutte Suisse
- Le Grand Prix des villes sportives
- The Mud Day Swiss
- Le Wave Trophy
- Le Mondial du Chasselas
- Le Marché artisanal de Jérusalem
- Festi'Brad

PERSONNEL COMMUNAL

PRÉAMBULE

Un changement de chef de division est intervenu au 1^{er} mai 2016. L'ancien responsable a quitté ses fonctions et son assistante, en formation pour l'obtention du Brevet fédéral de RH, a repris le flambeau. En 2017, cette dernière a pris ses marques et ses repères.

DESCRIPTION DE QUELQUES TACHES PRINCIPALES

Gestion des RH: élaboration des documents de la GRH, évolution de la documentation de la GRH, gestion des besoins en RH, gestion de la classification des fonctions communales, contrôle de l'adéquation entre le profil de l'employé, la description du poste (cahier des charges) et la classe de fonction, contrôle et analyse des entretiens annuels de collaboration (entretiens de service), audition des candidats, gestion des conflits, formation et suivi des apprentis et MPC.

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

Le Service du personnel a soumis 56 propositions de décisions à la Municipalité relatives à des questions de personnel (engagement, démission, fixation de salaires, changement de taux d'occupation, règlements, formation, etc.)

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité.

En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée, puisqu'elle compte, à ce jour, 5 apprenti/es employé/es de commerce et un apprenti forestier-bûcheur. A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

Il est à noter qu'en 2017 les apprenti/es employé/es de commerce ont pu assister à une séance du Conseil Communal, du Grand Conseil et du Conseil National. Une chance inouïe pour compléter leur formation civique au sein d'une administration publique.

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES – COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 50 ans (49,85). L'ancienneté moyenne s'élève à 14 ans.

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	Temps plein	Temps partiel	Total en EPT
Administration générale	3	4	5,70
Finances	2	–	2,00
Urbanisme	1	3	2,90
Infrastructures	8	1	8,50
Bâtiments	6	10	10,75
Environnement	–	1	0,15
Tourisme et culture	–	2	1,40
Sécurité sociale	–	–	–
Sécurité professionnelle	1	1	1,80
Mobilité	–	1	0,15
Voirie et travaux	22	2	23,10
Sécurité publique	–	7	3,15
Total	43	32	59,60

Le personnel communal auxiliaire et les apprentis ne sont pas compris dans ces effectifs.

Durant l'année 2017, la ville:

- A engagé:
 - a. En Contrat de durée indéterminé: 3 nouveaux collaborateurs dont une femme
 - b. En Contrat de durée déterminée: 2 nouveaux collaborateurs dont une femme
- Elle a enregistré:
 - a. le départ de 3 collaborateurs dont une femme
 - b. le départ en retraite d'un collaborateur

NAISSANCES

Deux collaboratrices ont eu la joie d'agrandir leur famille par la naissance d'un petit garçon pour l'une et une petite fille pour l'autre.

JUBILAIRES

- 4 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 10 ans d'activité
- 4 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité
- 1 collaborateur a fêté 20 ans d'activité
- 3 collaborateurs a fêté 30 ans d'activité

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

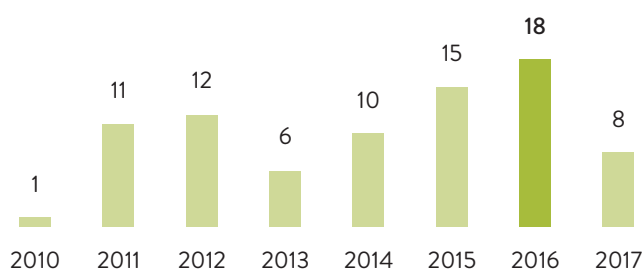
La division informatique est composée d'un 0,8 EPT

PARC INFORMATIQUE

La division informatique gère un parc informatique composé de:

- 80 ordinateurs et serveurs
- 22 systèmes d'impression
- 14 serveurs physique et virtuels
- 86 Comptes de messageries (sans alias)

ACHATS POSTES DE TRAVAIL



TRAVAUX

La Division informatique a notamment effectué les travaux suivants:

MISE À JOUR DU CENTRAL TÉLÉPHONIQUE

Suite à l'annonce de Swisscom en 2016, d'abandonner la téléphonie traditionnelle début 2018, la division informatique a procédé au changement du central téléphonique et de tous les postes de téléphonie fixe. L'ancien central, trop vieux, ne pouvait pas être mis à niveau vers la technologie IP.

CARTES CFF

Le système de réservation en ligne des cartes journalières CFF donne entière satisfaction. Durant l'année 2017, 94,37% des cartes journalières ont été vendues, avec un pic à 100% au mois d'avril.

RENOUVELLEMENT DU PARC D'IMPRESSION

Le contrat avec la société Schumacher SA pour les systèmes d'impression (multifonctions photocopieurs, imprimantes, scanners) est arrivé à son terme en septembre 2017. Durant cette année, des offres ont été demandées aux différents acteurs de ce marché, et la société Schumacher a de nouveau été choisie pour renouveler le parc d'impression.

PLOTTER

Le plotter du service technique, acheté en 2000, a été remplacé par un plotter Ao équipé d'un scanner, qui permet à tout le service de réaliser d'importants gains de temps, dans l'impression quotidienne de plans, mais surtout dans la numérisation des plans plus grands que le format A3.

CAISSES ENREGISTREUSES

Le service des finances et l'office de la population ont été équipés de caisses enregistreuses offrant toutes les fonctions attendues dans ces services et permettant d'importants gains de temps.

WIFI DANS LES ÉCOLES

La Municipalité a accepté la demande des écoles d'équiper le collège 54 et le collège Michel-Mayor d'antennes Wifi basses émissions répondant aux critères cantonaux sur les bâtiments scolaires. Au total vingt-neuf bornes seront installées en 2018.

MÉDIATHÈQUE

La division informatique a procédé à l'installation de tous les équipements techniques nécessaires à l'exploitation de la nouvelle médiathèque, inaugurée en septembre 2017.

DÉCHETTERIE

La division informatique a supervisé la réparation du système de gestion d'ouverture de la barrière de la déchetterie, dont la carte mère est devenue défectueuse suite à la coupure de tous les câbles réseau par des rats. Des câbles spéciaux, annoncés comme résistants aux grands rongeurs, ont été installés.

DIVISION INFORMATIQUE

SÉCURITÉ

Sur le terrain de la cybercriminalité, l'année 2017 aura été une année « prospère » qui a connu des attaques informatiques sans précédent: Bad Rabbit, NoptPetya, et surtout Wannacry. Autant d'attaques informatiques menées via des logiciels de rançon qui ont eu le triste mérite de paralyser des centaines de milliers d'ordinateurs dans le monde, et rapporter des centaines de millions de dollars à leurs auteurs.

Le réseau informatique de la commune d'Aigle n'a pourtant connu aucun incident durant la période 2017. Le pare-feu mis en place en mars 2016 donne entière satisfaction dans son rôle de filtre des données.

La division informatique informe aussi régulièrement les utilisateurs des postes de travail des bonnes pratiques et des dangers, car malgré toutes les mesures techniques de protection mises en place, les utilisateurs forment le premier rempart contre ces menaces (social engineering, malware, virus, worm, trojan, spam, phishing, etc.).

NOUVELLES NORMES

Les nouvelles normes d'échanges de données financières sont entrées en vigueur à la fin de l'année 2017. Toutes les mises à jour des logiciels utilisés par la commune pour répondre à ces nouvelles normes ont été appliquées au cours de l'année. Aucun incident lors des migrations n'a été signalé.

GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS

La Municipalité a validé le cahier des charges développé par la division informatique. Ce cahier des charges a été envoyé à quatre soumissionnaires proposant des solutions de gestion électronique de documents (GED).

POURQUOI UNE GED ?

Les documents ont tous un cycle de vie, ils sont classés, retrouvés, distribués et/ou publiés. Ils supportent les processus d'affaires, les versions doivent être gérées, ils doivent être archivés pour enfin être détruits.

Une solution de gestion électronique des documents permettra de gérer ce cycle de vie avec un système informatisé pour saisir à la source, organiser, gérer, distribuer et archiver les documents.

Un outil efficace de gestion électronique des documents apporte les bénéfices suivants:

- Amélioration de la productivité en réduisant le temps de classement et d'archivage des documents
- Réduction des délais pour obtenir les documents requis
- Amélioration de la sécurité et de l'intégrité des documents dont certains sont critiques aux opérations
- Facilite la collaboration entre les intervenants et l'accès aux connaissances dans l'entreprise
- Réduction des coûts de gestion liés à l'impression: papier, encre, photocopies, livraison des documents, espace plancher pour les classeurs, coûts d'entreposage à long terme, etc.

OBJECTIF

Ce projet ambitionne de mettre en place graduelle d'une solution de GED à l'échelle de la Ville d'Aigle. Son périmètre porte sur les besoins documentaires identifiés et vise les principaux buts suivants :

- Centraliser tous les documents dans un système unique afin de supprimer la multiplication des copies (redondance);
- Permettre l'accès et le partage des documents et des dossiers de façon simple et transversale à l'organisation;
- Intégrer les plans de classements et règles internes d'archivage en vigueur;
- Gérer les versions de documents;
- Permettre une gestion automatisée du cycle de vie des documents;
- Simplifier et améliorer les processus métiers pour réduire les délais de traitement;
- Valider électroniquement les documents;
- Réduire la consommation du papier;
- Maîtriser la croissance du volume des données stockées.

COMMUNICATION

Une année électorale donne toujours une impulsion au niveau de la communication: 2017 n'y fait pas exception avec l'élection de la députation du district au Grand Conseil. La communication a accompagné les échéances du calendrier fixé. Cependant, cette année a surtout été marquée par la crise provoquée par l'enquête du Ministère public visant un membre de la Municipalité, donnant lieu à une pression médiatique sans précédent. Il a fallu expliciter à l'interne et devant les médias toute une série de décisions délicates prises par l'exécutif, qui devait affronter une situation peu commune: confrontée au retrait de l'un de ses membres, puis à l'annonce de sa démission le 26 octobre lors d'un point presse précédant la séance du conseil communal, la Municipalité a dû gérer cet intérim avant l'annonce, en novembre, de la tenue d'une élection complémentaire pour le début de l'année suivante.

LE CONSEILLER FÉDÉRAL DIDIER BURKHALTER À AIGLE

La venue d'un conseiller fédéral, lors d'une de ses dernières apparitions publiques dans sa fonction, est un événement qui mérite une communication à la hauteur de l'événement. Ce fut le cas le 1^{er} août avec la venue de Didier Burkhalter, à l'occasion d'un petit-déjeuner contact avec la population dans le parc Mon Séjour. Une parfaite coordination entre le DFAE et les communes d'Aigle et d'Ormont-Dessus ont permis d'accueillir une large représentation de la presse; les échos de la manifestation ont largement dépassé le périmètre médiatique habituel pour prendre une tournure nationale.



De g. à d. : Frédéric Borloz, Syndic, Jacquelin de Quattro, Conseillère d'Etat, Maude Allora, Municipale, le CF Didier Burkhalter, Friedrun Sabine Burkhalter, son épouse, Isabelle Rime, Municipale, Grégory Devaud, Municipal et Jeanne Girardin, Présidente du Conseil communal, lors de la réception du 1^{er} août à Aigle.

COMMUNICATION

ABOUTISSEMENT DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Sur le plan communal, la tenue de la seconde séance des Etats généraux permettait d'obtenir une prise de position signée par l'ensemble des formations politiques présentes à ce processus, ce qui mérite d'être souligné. Dans la foulée, le communiqué adressé en mai 2017 aux médias affichait très clairement les décisions prises à la majorité des participants; ces derniers ayant pris connaissance des objectifs des TPC et des conditions techniques et de financement, ont confirmé le tronc commun entre l'Aigle-Leysin(AL) et l'Aigle-Sépey-Diablerets(ASD) hors du centre-ville et soutenu à l'unanimité la poursuite des études, dont la variante d'un tunnel.

5 COMMUNES POUR UNE STEP

Sur le plan régional, une collaboration entre les communes d'Aigle, Ollon, Leysin, Yvorne et Corbeyrier a abouti à la tenue d'une conférence de presse le 21 août, le jour même de la signature de la convention entre 5 partenaires unis derrière le projet d'une future STEP régionale qui bénéficiera de subsides cantonaux et fédéraux.

EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

La communication a accompagné l'introduction de plusieurs mesures en faveur de l'environnement : en mai, lors d'une conférence de presse sur la mise en place du système de gobelets réutilisables pour les manifestations locales, en partenariat avec la ville d'Aigle et le SeMo (Semestre de motivation du Chablais) ; puis en juin, lors de la présentation du compteur solaire virtuel, affichant sur la page d'accueil de www.aigle.ch la production en temps réel des cinq installations photovoltaïques gérées par la commune d'Aigle.

PROJET DE CHARTE GRAPHIQUE

Sur la plan interne, 2017 a aussi été l'occasion d'amorcer le développement d'une charte graphique, avec pour objectif de déterminer l'usage du logo officiel de la commune d'Aigle et d'uniformiser toute la correspondance administrative, cartes de visite et signature mail des collaborateurs. La Municipalité a mandaté un bureau de graphiste pour réaliser, en collaboration avec la communication, tous les éléments ce processus et son implémentation le 1^{er} janvier 2018.

COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

STATISTIQUES 2017

24 communiqués envoyés aux médias
9 conférences de presse, dont 2 coordonnées au niveau régional:

- Le 21 août 2017 avec les communes d'Aigle, Ollon, Leysin, Yvorne et Corbeyrier pour un projet de STEP régionale
- Le 22 août 2017 pour la remise des diplômes aux nouveaux députés de l'arrondissement, élus pour la législature 2017 – 2022 du Grand Conseil

CULTURE

La déléguée à la culture a organisé en mars le vernissage de l'œuvre de Marc de Bernardis, acquise par la Commune : intitulée « Les oubliés », elle se compose d'une série de 40 portraits dessinés par l'artiste selon la technique dite des 2 crayons, 1 noir et 1 blanc. Dans cette variation sans fin sur le thème du portrait, on découvre des visages de toutes générations qui intriguent, des angles inhabituels. Tous ces visages « habitent » le hall de l'Hôtel de Ville. Avec cet accrochage, la Municipalité de la ville d'Aigle poursuit son objectif de d'amener l'art dans les lieux publics, en donnant également l'occasion de mettre en valeur les artistes de la région.

Le photoclub d'Aigle a été sollicité pour renouveler l'affichage dans les couloirs des étages de l'Hôtel de Ville. Avec l'accord de la Municipalité, une vingtaine de photos paysagères réalisées à Aigle ont été choisies. Un tirage de qualité a été proposé au photoclub, qui s'est chargé de la dépose et pose des nouvelles photos sous cadre.

Le 29 Juin, une visite de la Triennale Bex & Arts était organisée. Commentée par une spécialiste en histoire de l'art, la visite offrait l'occasion de se familiariser plus avant avec les démarches artistiques des intervenants de cette exposition en plein air. Les membres de la Commission culturelle et les collaborateurs de l'administration communale qui le souhaitaient, ont fait le déplacement. Le groupe d'une douzaine de personnes a été reçu par la directrice artistique, M^{me} Catherine Bolle, ainsi que par le président de la Fondation de Bex & Arts, M. François Cadosch. La commission culturelle a ainsi pu faire part de l'intérêt de la commune d'Aigle à poursuivre le projet de prêt de sculptures, initié lors de la triennale précédente.

La nouvelle médiathèque a été inaugurée le 23 septembre 2017 dans les locaux transformés de l'ancienne scierie de la rue du Molage. Elle réunit désormais 25'000 ouvrages dont 6'700 polars et 2'000 DVD. Les visiteurs peuvent profiter des coins de lecture et de prendre le temps d'un café dans un local spacieux et lumineux.

La remise des mérites aiglons, catégorie culture, a donné l'occasion de féliciter le photographe Anthony Anex. Après avoir débuté sa formation à Aigle, celui-ci a obtenu le prix du Swiss Press Photo 2017, dans la section actualité. Appréciant le travail d'Anthony Anex, la Municipalité a également choisi d'illustrer sa carte de vœux de décembre 2017 par l'une des photos qu'il avait réalisée de nuit, au-dessus de la plaine dans le Chablais.

Pour marquer le 150^e anniversaire de Frédéric Rouge, l'Hôtel de Ville d'Aigle s'est parée d'une reproduction géante de 7 mètres sur 11, tirée d'un portrait peint en 1914 par l'artiste. Il s'agit du portrait de M^{lle} Leyvraz, fille de M. Leyvraz, alors propriétaire de la marque Bitter des Diablerets et mécène de Frédéric Rouge (1867-1950).

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique a pour vocation de soutenir le tissu économique aiglon. Une manière de le faire consiste à mettre à disposition des entreprises des terrains pour leur permettre de se développer ou de s'implanter à Aigle. En 2017, ce sont près de 16 prospects (contre 15 en 2016) qui ont été approchés et à qui il a été présenté des options d'implantations sur le territoire aiglon. Ces entreprises sont soit des contacts directs de membres de la Municipalité ou de l'administration, soit sont apportés par les organes de la promotion économique cantonale (Aigle Région, SPECo, DEV, etc.).

Dans ce contexte, les opérations suivantes ont été signées en 2017 :

- Vente de la parcelle 1169 à APCO Technologies SA (Préavis N° 2016-18)
- Vente de la parcelle 265 à Tobo Holding SA
- Vente de la parcelle 3817 à Next Immobilier SA
- Vente, suite à l'exercice du droit d'emption de la parcelle 3846 à Magripol SA
- Vente d'une fraction de la parcelle 2839 (nouvelle parcelle 3951) à AS Carrelage Sàrl (préavis N° 2017-01)
- Diverses emprises destinées au domaine public

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce service a vu le jour le 1^{er} janvier 2012 et a pour but de s'occuper de la santé et la sécurité au travail (MSST), de l'inspectorat des chantiers et ceci également sur 11 autres communes, de la protection incendie, de la police des constructions (depuis avril 2016) ainsi que pour la Commune de Lavey-Morcles (depuis septembre), la délivrance des déclarations de conformité pour attribution des plaques de garage ainsi que de la représentation du Bureau de Prévention des Accidents (BPA). Il occupe une personne. Cette dernière préside la commission de salubrité ainsi que la commission communale de prévention incendie.

La priorité de l'année 2017 a été la réorganisation et la bonne marche du service de la police des constructions.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises sont tenues d'appliquer les principes contenus dans la directive fédérale, intitulée « Directive MSST ». Cette dernière relève du droit public.

L'objectif de la directive MSST est de prévenir les atteintes à la santé qui trouvent leur origine dans le contexte professionnel.

Cette directive se décline en 10 points :

1. Principes directeurs, objectifs en matière de sécurité (Incontournable pour poursuivre la démarche)
2. Organisation de la sécurité (Règle les tâches et les compétences)
3. Formation, instruction, information (Elles rendent apte à agir correctement)
4. Règle de sécurité (Elles fixent la ligne de conduite)
5. Détermination des dangers, évaluation des risques (Elles montrent où cela peut devenir dangereux)
6. Planification et réalisation des mesures (Elles éliminent ou réduisent les dangers)
7. Organisation en cas d'urgence (Elle aide à réduire le dommage au minimum)
8. Participation (Elle fait des personnes concernées des participants)
9. Protection de la santé (Elle est souvent négligée, mais elle est néanmoins importante)
10. Contrôle, audit (Permet de contrôler si les objectifs fixés ont été atteints)

Il est noté que cette année nous avons répété la campagne contre la grippe et la gastro pour le personnel car nous avons senti une petite régression des absences. De plus, un défibrillateur a été mis en place à la cantine des Glariers. D'autre part, les 5 samaritains d'entreprises ont suivi le renouvellement de leur diplôme concernant le massage cardiaque

Le « Comité de sécurité interne » est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de quatre représentants des services à risques, soit au total 8 membres. Les buts de ce comité sont :

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail
- Promouvoir la prévention des accidents
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail
- Donner les orientations annuelles

Il s'est réuni 2 fois en 2017. Les objectifs suivants ont été définis lors des séances :

- La formation du personnel
- La diminution des absences dues aux maladies
- Le défibrillateur
- La grippe

AUTRES

Divers contrôles ont été effectués aux places de travail par le délégué et un certain nombre de corrections ont été apportées.

INSPECTORAT DES CHANTIERS

ORGANES DE CONTRÔLE

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par **le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC)**. Son application incombe aux municipalités. Selon l'art. 29, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2017, 16 visites pour des privés (41 en 2016) et 32 pour les chantiers communaux (15 en 2016) ont été effectuées selon le tableau suivant :

Commune	2017	2016
Aigle	39	24
Bex	3	2
Lavey-Morcles	1	2
Gryon	0	0
Ollon	3	10
Ormont-Dessous	0	0
Ormont-Dessus	0	0
Leysin	0	0
Yvorne	2	2
Corbeyrier	0	0
Château d'Oex	0	0
Chessel	0	1

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une quinzaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs.

Un contrôle de certaines places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, a été effectué et des corrections ont été apportées par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

COMMISSION COMMUNALE DE PRÉVENTION INCENDIE

Cette commission est composée de la cheffe du service du patrimoine bâti et environnement urbain, du commandant des pompiers ainsi que du chargé de sécurité. Elle a pour but de prévenir les dangers afin de limiter les incendies et/ou de traiter les dossiers qui lui sont soumis.

Elle s'est réunie à 6 reprises durant l'année 2017.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de M. Saharaoui, Président, du Docteur Denmat, médecin et de M. Déglise, spécialiste des constructions.

Elle n'a pas été sollicitée.

Nous avons également une convention avec la Commune d'Yvorne et la Commune de Corbeyrier où nous n'avons pas eu encore à intervenir.

MANDATS EXTÉRIEURS

Depuis le 1^{er} septembre 2016, nous avons signé une convention concernant la police des constructions avec la Commune de Lavey-Morcles à raison d'en moyenne de 1/2 journée toutes les deux semaines ce qui représente un total de 26 heures.

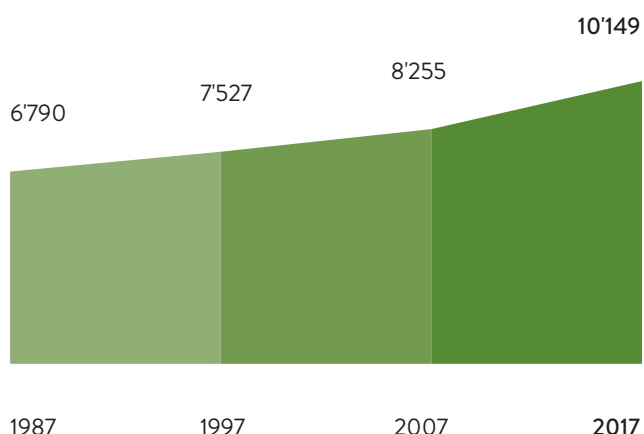
OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2017
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 827 arrivées et 780 départs en 2017.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2017, a permis de dénombrer 10'149 habitants, soit une augmentation de 389 personnes par rapport à 2016. Cette augmentation importante est la conséquence d'une décision du Conseil d'Etat vaudois qui voulait harmoniser sa pratique sur celle de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dès lors, le décompte de la population résidente permanente se base sur un nouveau concept: la statistique annuelle de la population inclut désormais les fonctionnaires d'organisations internationales et les personnes en cours de procédure d'asile depuis plus d'une année. C'est le 13 décembre que cette décision cantonale a été communiquée, permettant subitement à notre Commune de franchir le cap des 10'000 habitants.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 30 ANS



Le nombre de ménages est passé de 4'356 en 2016 à 4'460 en 2017.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

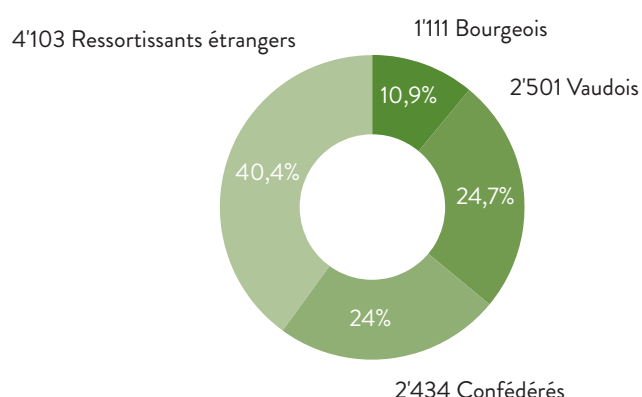
Ont été enregistrés :

	2017	2016
Naissances suisses	62	66
Naissances étrangères	64	62
Mariages	64	62
Décès	82	77
Divorces	31	28
Ménages	4'460	4'356
Naturalisations	129	113

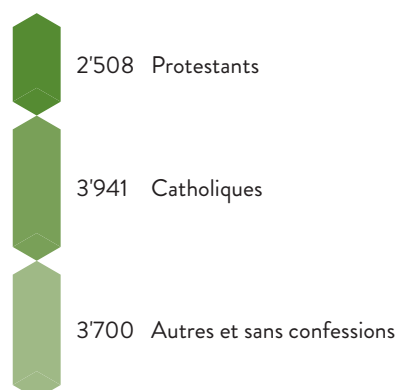
RÉPARTITION DES HABITANTS

6'046 Habitants (population suisse)
+ 4'103 Ressortissants étrangers

10'149 Total de la population aiglonne



RÉPARTITION DES CONFESSIONS



RECENSEMENT DE LA POPULATION SUISSE AU 31 DÉCEMBRE 2017

Hommes

417 Bourgeois	
976 Vaudois	
923 Confédérés	
2'316 Total	

Femmes

408 Bourgeoises	
1'152 Vaudoises	
1'152 Confédérées	
2'712 Total	

Garçons

128 Bourgeois	
194 Vaudois	
188 Confédérés	
510 Total	

Filles

119 Bourgeoises	
179 Vaudoises	
171 Confédérées	
469 Total	

AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2017, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	67
Annuelles (Permis B)	707
Établissements (Permis C)	845
Courte durée (Permis L)	47
Frontaliers (Permis G)	183
Certificats d'hébergement	39
Permis N + F	189
Refus	9
Total	2'086

D'autre part, il a été transmis 2'200 cas à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ces dossiers concernent les demandes de permis ainsi que des demandes de renouvellement de permis, ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4,5 % de la masse salariale brute.

Durant l'année 2017, il a été renouvelé 183 permis frontaliers, en augmentation par rapport à l'année 2016. Au total, notre commune compte 329 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 71 entreprises. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 21 412 049.32 pour 2017, soit une diminution de Fr. 97 532.31 par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2017

■ Pour un Canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures 233 signatures ■ Contre la réforme prévoyance vieillesse 2020 140 signatures ■ Pour un congé paternité raisonnable en faveur de toute la famille 242 signatures ■ Pour une eau potable et une alimentation saine 219 signatures ■ Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique 151 signatures ■ Pour l'interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre 22 signatures	■ Pour une baisse d'impôts pour la classe moyenne 149 signatures ■ Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage 65 signatures ■ Stop à l'îlot de cherté pour des prix équitables 207 signatures ■ Pour des soins infirmiers forts 95 signatures ■ Contre la loi sur les jeux d'argent 63 signatures ■ Stop au excès de Via Secura 7 signatures
Total des signatures contrôlées	
1'593	



Le 10'000^e habitant d'Aigle, le petit Arthur Fontaine, née le 13 décembre, reçoit en compagnie de sa famille, les voeux de la délégation de la Commune d'Aigle.

© Gilles Piot, Photoclic

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN

RAPPORT DE GESTION 2017
SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

RÉNOVATION DU COLLÈGE DES DENTS DU MIDI ET EXTENSION DU PATRIMOINE SCOLAIRE

Le service s'est engagé dans l'évaluation des dossiers pour la sélection du lauréat de la rénovation du collège des Dents-du-Midi et s'est particulièrement investi dans l'élaboration du projet du nouveau pavillon scolaire « Kiwi ». Le projet a été élaboré à l'interne avec la participation ponctuelle d'un bureau d'architectes conseils. Le préavis 2017-02 n'ayant été adopté qu'en fin d'année, le dossier d'appel d'offres sera lancé dans le 1^{er} trimestre 2018.

MÉDIATHÈQUE

Suite au développement du projet à l'interne et au succès de sa réalisation, la nouvelle bibliothèque a été inaugurée courant 2017.

ANCIENNE MAISON DE VILLE

Commencés à fin janvier, les travaux de rénovation et de transformations se sont déroulés selon le programme établi. Les travaux extérieurs ont bénéficié d'une météo clémente. À l'intérieur, la réalisation d'un ascenseur, desservant le caveau, a été compliquée par la nature des travaux. Le bâtiment a été ouvert au public pendant les Journées du Patrimoine. Plus de 120 personnes ont pris connaissance de l'histoire et de la vie antérieure du bâtiment en compagnie des architectes, historiens, artisans.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal par l'assainissement de faux-plafonds, le changement de fenêtres, la location d'une nouvelle salle d'enseignement pour les écoles, la création d'une nouvelle structure d'accueil au centre-ville, les investigations pour le changement du beffroi de l'Eglise du Cloître. Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de répondre au bon fonctionnement des installations.

DIVISION CONCIERGERIE ET QUARTIER MAÎTRE

La division de la Conciergerie a été impliquée dans la mise en place d'environ 97 manifestations. 70% d'entre elles ont nécessité une visite au préalable et une implication particulière a été nécessaire pour le « souper saucisse » de la jeunesse, le Tour de Romandie ainsi que le Rallye du Chablais.

L'entretien régulier des bâtiments s'est poursuivi durant l'année. 28 plaintes ont été déposées pour dégradations et ont nécessité une intervention immédiate.

Les refuges communaux ont été loués de façon optimale sur l'ensemble de la saison.

L'armée a sollicité les locaux communaux – PC des Glariers, Planchette, logement de l'Aiglon et cantine des Glariers – à 7 reprises sur l'année 2017.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 171 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 35 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 13 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 4 dossiers déposés. Par ailleurs, la division a géré et délivré 136 autorisations municipales pour des projets de minime importance, dont 20, sont des demandes de pose de panneaux photovoltaïques.

DÉLÉGUÉ À L'ÉNERGIE

Chargé de piloter en continu le processus de certification « Cité de l'énergie » et les mesures y afférant en qualité de délégué à l'énergie à 30%, Sverre Moretti est responsable de l'organisation des séances de la Commission Énergie et de la coordination de ses activités. En tant que membre, il propose et met en œuvre des mesures favorisant les économies d'énergie et le développement durable et garantit le suivi des dossiers de demandes de subventions relatives au fonds énergétique durable. En 2017, il a notamment contribué au processus de renouvellement du label « Cité de l'énergie », à l'installation de stations de réparation de vélos en libre-service, à la mise en place d'un système de gobelets réutilisables à l'adresse des organisateurs d'événements aiglons, de même qu'au développement d'un compteur solaire. Cet outil, accessible sur le portail d'information dédié au développement durable à l'adresse www.aigle.ch/durable, recense la quantité d'énergie produite par les installations photovoltaïques dont la Commune d'Aigle est propriétaire.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La commune d'Aigle fait partie du projet Chablais Agglo et a participé à la stratégie et à l'élaboration du dossier déposé en décembre 2015 à la Confédération. Les mesures inscrites touchent principalement le domaine du paysage, de l'urbanisation et de la mobilité. Le dossier a été approuvé par la Confédération.

PLANIFICATION GÉNÉRALE D'AFFECTATION (PGA) ET PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Suite à l'adoption du Préavis 2016-19, la division de l'Urbanisme a élaboré la stratégie organisationnelle en vue de la révision le plan directeur communal et établir conjointement un plan général d'affectation ainsi que son règlement. La division a effectué les réflexions et démarches nécessaires et a attribué un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrages ainsi que celui de mandataire principal.

PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA, PQ, ZR)

Le PQ Novassalles est en cours d'achèvement. Deux zones réservées sont planifiées, au nord de la route de Lausanne et sur le secteur En Martinet. Les discussions pour la modification du PQ Zone industrielle sont entamées avec le canton.

ESPACES PUBLICS

La division s'est principalement investie dans les l'élaboration du « Schéma Directeur des Espaces Publics ». Un travail important a été fourni dans la méthodologie et propose un document qui traite d'une part l'analyse des espaces publics existants et leur planification à l'échelle de la ville et, d'autre part, des propositions de mesures sur différents sites. Ce document sera présenté au Conseil Communal dans le premier semestre 2018.

La division de l'Urbanisme a développé un nouveau design pour les totems des zones modérées. Le prototype réalisé est conforme aux normes en vigueur. Une première commande de totems a été lancée afin d'actualiser ces éléments urbains.

SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi les travaux administratifs, on notera en particulier:

- Les études et réalisations de projets en collaboration avec les services de police, l'office du tourisme, l'urbanisme (plans de circulation, signalisation pour les marchés, mise à jour du plan de ville et bâtiments).
- Les travaux de la ComEnergie et l'intégration des décisions.
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux.
- La participation à la commission cantonale en matière de déchets ménagers (DSM). Le suivi des filiales des déchets et la valorisation des reprises et des coûts de ceux-ci.
- Le suivi des projets d'extension de l'exploitation des gravières et séances avec les partenaires.
- La gestion de mises à l'enquête et remise de données aux architectes et privés.
- Le suivi de la gestion des citernes à mazout et des fosses septiques.
- La gestion du cimetière.

DIVISION DE LA VOIRIE

- Le balayage et le lavage ont été assurés par deux balayeuses mécaniques privées et par un aspirateur électrique type Glouton, communal, avec deux personnes. Nous avons testé avec satisfaction le désherbage à la vapeur des bords de routes, ce qui réduit considérablement les traitements avec des produits phytosanitaires, mais demande plus de temps.
- Entretien et curages des collecteurs et puits perdus des eaux pluviales, en collaboration avec une entreprise spécialisée. Entretien et reprise en main des 51 dépotoirs du secteur de Beauregard, ancien syndicat AF.
- La taille des arbres et le suivi des gazons et foins occupent du personnel deux tiers de l'année.
- Les places de jeux font l'objet de travaux d'entretiens continus, dalles synthétiques autour des jeux, nettoyages, peintures etc.
- Les vendanges demandent la présence de deux ouvriers pendant une période de 17 jours, montage et démontage des installations comprises.
- La pose et dépose des éclairages de Noël.
- La livraison et le retour de matériel pour les diverses manifestations représentent 1'990 heures, soit un poste de travail à plein temps.
- Entretien du cimetière, creuse de tombes.



Cérémonie de remise des brevets fédéraux de fontainier au Château d'Aigle sous la conduite de la Société suisse des l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).

DIVISION DE LA VOIRIE

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on notera :

- Entretien des routes, des chemins et des murs. Pose du mobilier urbain et poubelles. Désaffectation partielle de tombes et concessions au cimetière. Aménagements et entretiens des propriétés communales. Assistance à la forêt dans les plantations d'arbres en ville. Travaux de fouilles et socles pour l'éclairage public. Travaux de réfection dans divers bâtiments communaux. Création de murs de soutènement le long de chemins.
- Aménagement des abords du terrain de football des Glariers et de la Mêlée, pose de bancs. Travaux de fouilles et socles pour le nouvel éclairage du terrain d'athlétisme.
- Refuge du Fahy, construction et pose d'une table avec la rosace en pierre de St-Triphon de l'ancienne église. Aménagement dallage en pierre à Clos Maijoz.

SERRURERIE ET ATELIER

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- L'entretien courant de véhicules et machines, ainsi que le montage et la préparation pour les travaux de saison.
- La réparation de la signalisation, des barrières et portails.
- La création de grills pour les places de pique-nique.
- La réparation de clôtures diverses.
- La fabrication de portillon et diverses pièces pour l'entretien de fontaines.
- La fabrication de rack de transport pour les tables et bancs.

SERVICE DE PIQUET

Le service de piquet hivernal est assuré par 4 collaborateurs, du 15 novembre au 15 mars. Le déneigement des routes et places de parc a nécessité 160 tonnes de sel et 200 kg de Di-Mix et l'entier du personnel est engagé. Nous avons également un contrat avec une entreprise privée, pour divers grands axes, y compris les routes cantonales en traversée de localité.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE

1'949 tonnes de déchets, soit une diminution de 38 tonnes par rapport à 2016, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 176 tonnes, comme, en 2017.

La déchetterie a récolté :

	2014	2015	2016	2017
Papier	273t	265t	255t	250t
Carton	113t	118t	104t	108t
Déchets encombrants	475t	486t	478t	505t
Bois à recycler	335t	331t	338t	343t
Verre	167t	161t	158t	158t
Ferraille	125t	125t	134t	127t
Démolition	230t	205t	224t	198t
Huile	5,38t	4,79t	4,24t	5,45t
Boîtes de conserve	12,8t	14t	15t	15t
Déchets verts	1'124t	1'470t	1'023t	1'302t
Total	2'860,18t	3'179,79t	2'733,24t	3'015,45t

ORDURES MÉNAGÈRES – ÉCO-POINTS

Les Eco-points ont récolté 167 tonnes de papier et carton, 29 tonnes de PET, 182 tonnes de verres, 11 tonnes de boîtes de conserves/fer blanc et d'aluminium.

Pour l'ensemble de la commune :

- **Encombrants**
505 tonnes
- **Papiers/cartons**
525 tonnes
- **Verres**
341 tonnes
- **Pet**
50 tonnes

Les Eco-points sont nettoyés tous les matins de la semaine, ainsi que les dimanches. Les poubelles de la ville sont également vidées le dimanche matin.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants:

- **Préavis N° 2014-12**
Acquisition de la parcelle N° 2839. Construction du chemin des Iles III. Demande de subventions et décompte final.
- **Préavis N° 2014-15**
Rue du Collège. Fin des travaux, demandes de subventions et décompte final. Travaux finaux sur le chemin de la Charretta.
- **Préavis N° 2015-14**
Réfection des dessertes agricoles étape 1. Suivi du chantier et décomptes intermédiaires.
- **Préavis N° 2016-01**
Chemin des Cerisiers. Collecteur EU, conduite d'eau, éclairage public et réfection route. Demande de subvention, inscription des servitude et décompte final.
- **Préavis N° 2016-02**
Rue Sous-le-Bourg, réfection complète. Suivi du chantier et décompte.
- **Préavis N° 2016-03**
Carrefour Margencel-Gare. Elaboration projet, étude et gestion avec les TPC, ligne AL et la DGMR
- **Préavis N° 2016-16**
Aménagement du carrefour Frédéric Rouge. Travaux dans la rue de Margencel pour déplacement des services suite au début des travaux du complexe Margencel.
- **Préavis 2017-01**
Chemin des Iles V. Elaboration du projet, étude, devis et consultation au canton.
- **Préavis 2017-14**
Aménagement de l'accès à l'UCI, chemin de la Mêlée. Elaboration du projet, étude, devis et consultations au canton.
- **Travaux de l'ECF Grande-Eau**
Coordination avec les CFF pour le remplacement de leur pont sur la Grande-Eau et des travaux de la herse à l'Ecluse. Suivi chantier.
- **Chemin des Fontaines Claires, ponts des Sapeurs et des Farettes**
Etude pour la réhabilitation de ces deux ouvrages, demande de subventionnement.
- **Travaux de changement de voies des TPC**
Prolongation dans le cadre de leurs travaux des futurs égouts de la Commune de Leysin. Etude et réalisation.
- **Route de Transit**
Etude de réaménagement pour la création de deux pénétrantes en ville.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes:

- Gestion du réseau et du système de détection des fuites et suivi des réparations. Assurer les services de piquet, 28 interventions.
- Gestion des puits de pompage de la Mêlée, découlant des futurs travaux de Rhône III.
- Suivi de l'entretien des bornes hydrantes et des vannes de réseaux.
- Mise en place et formation du nouveau chef de division.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment:

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE.
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage.
- La suite de l'entretien et de la réfection de l'exutoire de la STEP sur la Grande-Eau à la Mêlée.
- La suite des études d'une future STEP régionale avec les Communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Ollon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a pris en charge en particulier:

- **Préavis N° 2017-11**
La décoration et l'éclairage de Noël, étude concept et réalisation.
- Suivi du réseau et suppression des lampes au mercure et le remplacement par des luminaires LED, avec réductions nocturnes. Début de la pose des tableaux de comptage.
- Extension du réseau sur le chemin de St-Triphon et pour l'accès à vélo de l'UCI. Changement complet sur le chemin de l'Hôpital.
- Rénovation et remise en fonction de l'éclairage des terrains de sport des Glariers.

VOIE DE RACCORDEMENT INDUSTRIELLE – CFF

Parmi les tâches courantes, on relèvera:

- L'inspection de l'état du réseau avec les CFF, ainsi que le désherbage de la voie.
- L'entretien de la voie et remplacement de tronçon de voie, selon le plan à moyen terme.
- La préparation des nouveaux contrats de droits de raccordements avec Tamoil SA et nos co-raccordés.

FORÊTS

L'événement de cette année est la finalisation du Plan de gestion des forêts communales, qui remplacera en 2018 celui en vigueur depuis 1949. La surface des forêts communales s'élève à 481 ha, la répartition est de 64% de forêts feuillues et 36% de forêts résineuses. Le plan de gestion découpe la surface communale en 5 unités de gestion, chacune avec des objectifs distincts selon leur topographie. La possibilité de coupe passe de 860 m³ à 2'410 m³, la possibilité est calculée sur la base d'une gestion normale, soit « un entretien de l'ensemble de la surface productive en exploitant les potentialités naturelles et en assurant les objectifs d'aménagement ».

Un accent particulier a été porté sur la sécurisation des voies de communication par l'entretien des forêts de protection sises au-dessus de la RC 705 et de la voie de l'ASD, ainsi que les reboisements compensatoires le long de la Grande-Eau au droit du pont CFF, ainsi qu'au chemin de l'Ecluse pour les travaux de l'ECF.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- 2'432 plants ont été mis à demeure. Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 680 ares
- 2'131 ares de forêt ont été traités en 2017 avec un volume martelé de 1'866 m³ NT pour 1'408 tiges.
- Le volume exploité en forêt de protection est de 1'161 m³ NT pour 880 ares.
- Les chablis (arbres renversés et touchés par les bostryches) ont représenté le 13% des volumes de l'année pour un total de 222 m³ NT.
- Le volume des bois reconnus s'élève à 2'176 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 423 m³, le bois d'énergie et d'industrie 1'723 m³ (soit env. 3'315'00 kWh). Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 30 m³ de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 100 m³.
- Un marché des bois saturé a fortement perturbé le bon écoulement de nos bois. Un solde d'inventaire pour les grumes de 105 m³ de grumes était comptabilisé au 31.12.2017. La baisse de vente du bois de feu depuis la déchetterie, amorcée l'année dernière, continue avec un recul de plus de 100 m³.
- La biodiversité en forêt: au total ce sont 251 ares de surface consacrés à cette thématique. Poiriers sauvages et châtaigniers sont les principaux bénéficiaires de ces mesures. Les grands Rochers et Plantour sont les 2 îlots de sénescence validés par la confédération et le canton pour une surface totale de 8,71 ha.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

« Berces du Caucase », « Buddleia », « Renouée du Japon » sont les espèces envahissantes que le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, ont traité cette année. La Renouée régresse en surface ainsi que la Berce, mais le Buddleia se propage malgré une lutte intensive.

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville. Les arbres les plus visibles ont été plantés au cimetière, par la prolongation de la haie de charmille rideau.
- Neige, Beach volley, pétanque, GPVS, fête des couleurs, feu bactérien, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres.
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un 1/2 ETP du service des forêts est dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité.

VIGNES ET CAVE

Nous avons changé de siècle! En tous cas face aux extrêmes fréquents.

Après un hiver extrêmement sec et peu enneigé, les vignes romandes ont traversé une année riche en émotions. La vigne s'est réveillée très tôt grâce aux températures quasi estivales du début du mois d'avril, puis un froid presque hivernal est arrivé! Les plats et les hauts de notre appellation ont beaucoup souffert du gel. Grâce à un été caniculaire, la plupart de ces vignes ont eu le temps de renaitre et la qualité a été au rendez-vous.

En outre, après le troisième printemps le plus chaud, la Suisse a vécu le troisième été le plus chaud, depuis le début des mesures en 1864, après celui de 2003 et 2015. De plus cette chaleur a provoqué un stress hydrique modéré, avec pour résultat des baies plus petites et moins juteuses, mais avec une bonne teneur en sucre. Il s'est encavé 80'367 Kg de chasselas soit 94,27% des quotas et livré à la Société coopérative d'Aigle 5'430 Kg de rouges soit 56,16 % des quotas.

La participation aux concours n'a pas donné lieu à des médailles en 2017. En revanche, il est à relever que le Clos Maijoz a obtenu la distinction de 1^{er} Grand Cru.



Le service communal des forêts avec de g. à d.: Sébastien Pasquier, Simon Grüter, Christian Goy, Marcel Moillen et Christophe Geissler. Manquent Jean-Luc Jaermann et Romain Willommet (apprenti).

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2017, l'office communal du travail a délivré 12 attestations de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP.

Il gère le fichier des entreprises, commerçants et indépendants. Au 31 décembre 2017, ce fichier recense 905 entreprises, sociétés, indépendants et commerçants actifs. (447 inactifs) Durant l'année 2017 un courrier rédigé par la Municipalité a été envoyé à toutes les entreprises afin d'effectuer une mise à jour des données.

L'office du travail contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2017, l'aide se monte à Fr. 57 800. Les bénéficiaires sont au nombre de 193 personnes seules ou monoparentales, 40 couples et 16 enfants.

En 2017, 32 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la part de la Municipalité pour un montant de Fr. 962.20.

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS & Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année. Cette année, 15 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 1 900.

L'aide d'urgence a été sollicitée 1 fois en 2017.

PRÉAMBULE

L'année 2017 représente le cinquième exercice de notre association. Ce bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années, les chiffres 2016 figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 61 (60) personnes, soit l'équivalent de 60,23 (59) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 6 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 5,70 postes de travail à 100% ont été engagés en complément des 2 (2) aspirants qui ont intégré l'Académie de Savatan. A l'inverse, 4 (5) membres ont quitté le corps.

FORMATION

Nous relevons la réussite de l'école de police de Savatan, EA 2016, de l'agente Sarah Léchaire et de l'agent Jérémie Nanchen, lesquels ont obtenu leur brevet de policier.

L'assistant de sécurité publique Loïc Borloz a suivi avec succès la formation dispensée à l'Académie de Savatan, du 2 octobre au 1^{er} décembre.

Les formations continues traditionnelles ont été respectées (tir – self-défense – police de proximité – conducteur de chien – massage cardiaque – prévention – management – etc.).

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 6 novembre 2016, à Bex, est toujours en cours.

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIVE

Les Commissions ont tenu 7 (9) audiences, dont 2 (4) à Aigle, 2 (3) à Bex et 3 (2) à Ollon. Elles se sont réunies pour : 19 (9) contestations pour des dénonciations au Règlement de police, 5 (12) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 3 (12) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 0 (3) pour des amendes d'ordre.

Au niveau administratif, 2'394 (2'539) actes de poursuites, 190 (258) mandats d'amener, 172 (158) rapports de naturalisations et 67 (40) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE-SECOURS

Sur le territoire EPOC, nous avons répondu à 8'950 (8'044) sollicitations, soit 24,5 (22) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 810 (901) plaintes, 418 (379) accidents de circulation, 117 (100) ivresses au volant, 87 (48) dénonciations à la Loi Fédérale sur les stupéfiants (Lfstup), 57 (116) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers (LEtr), 330 (486) dénonciations à la Loi sur la Circulation Routière, 404 (111) dénonciations au Règlement de police, 37 (33) violences domestiques.

L'opération « Edinam », conceptualisée dans le but de lutter contre les dealers de rue à Bex est toujours d'actualité, y compris sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Cette action, conjuguée à une présence active, systématique et ciblée aux endroits générant des nuisances et autres troubles publics sur les trois communes, a permis de canaliser ces phénomènes indésirables.

MANIFESTATIONS

Deux cent huitante deux (269) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées (par le biais du Portail Cantonal des Manifestations POCAMA. 75 (100) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel.

Nous avons délivré 192 (167) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 46 (42) autorisations pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 14 auxiliaires (notamment pour les manifestations suivantes: Info parc à Villars – Trophée du Muveran – 1^{er} août – Rétrospective Ollon/Villars – La Fugue Chablaisienne – Knie – Festi'Brad – etc.).

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1'928'380 (1'001'821) automobilistes a été contrôlée. 17'741 (7'481) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,91% (0,74%). 22'545 (10'825) amendes d'ordre ont été traitées (17'340 radar / 5'164 stationnement-AO / 41 LFstups).

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 250 (224) classes sur 18 (17) sites scolaires ont été visitées pour un total de 4'232 (3'933) élèves. S'agissant des patrouilleurs, 24 (33) élèves ont suivi la formation avec succès.

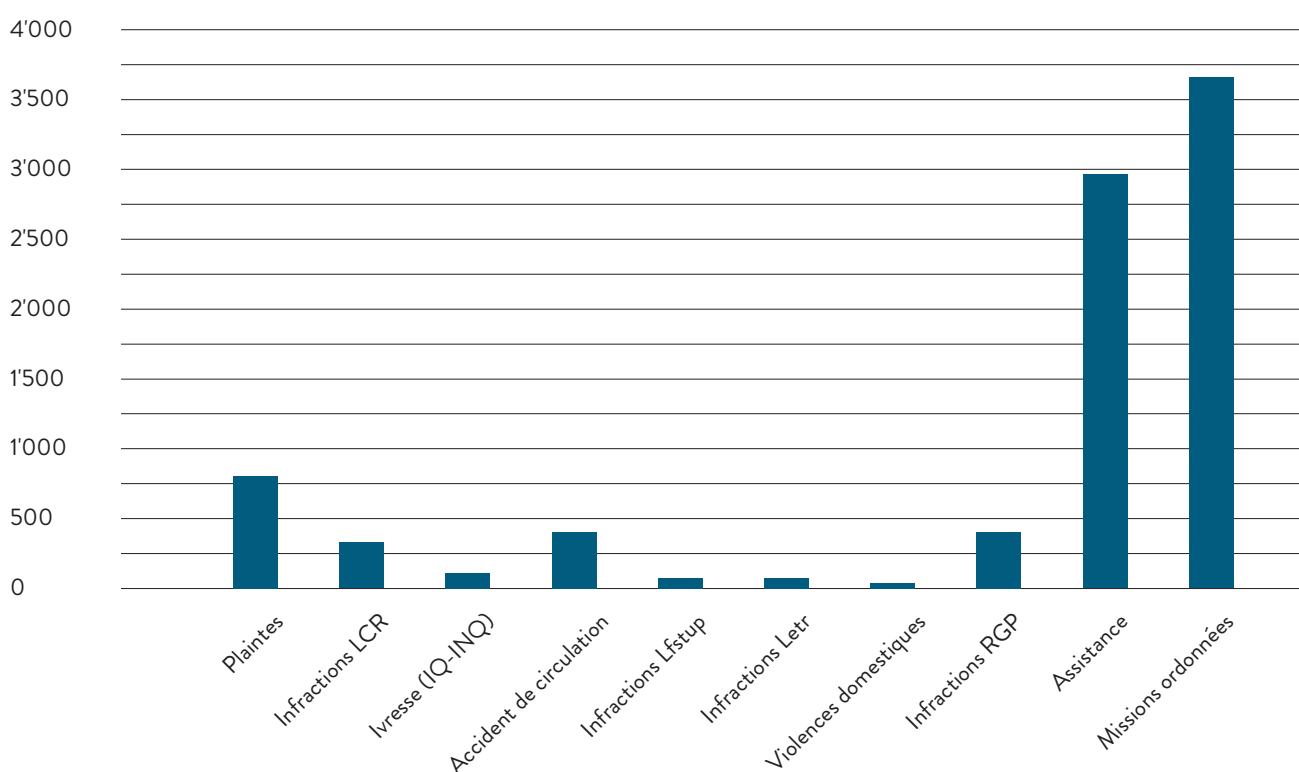
En ce qui concerne la prévention des délits, les campagnes SERA (vols dans des habitations perpétrés à la tombée de la nuit) - vols dans les véhicules et les vols à l'astuce, ont été menées.

En relation avec la circulation, le radar pédagogique, a permis de procéder à cent cinquante et un relevés (165), par le biais d'appareils fixes installés, selon le détail suivant: Aigle 32 (77), Ollon 81 (58) et Bex 38 (30).

Les campagnes «Dégagez-démarrez» et «See You» (éclairage cycles/visibilité piétons) ont été réalisées, dans le cadre de la sécurité routière et un stand d'information a également été tenu durant la Fugue Chablaisienne.

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de Prévention est intervenu à 19 (0) reprises afin de procéder à des séances de conciliations lors de conflits entre élèves (dont 14 depuis la rentrée scolaire 2017 – 2018).

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglonnes, les CFF et les TPC.



POLICE DE PROXIMITE

L'unité de proximité a assuré 5'932 actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

Si le concept des « café-rencontre » garantit un lien privilégié avec la population, la tenue de stands de prévention / information / accueil sur les trois communes a également séduit la population.

Les divers partenariats (Sécuritas – Offices du tourisme – TPC et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

DIVERS

Afin de pallier le départ de l'ancien commandant, nos Autorités ont accepté la modification de notre structure de conduite. Concrètement, afin d'épauler l'Etat-major en place, composé de quatre officiers dont le nouveau commandant, deux sous-officiers supérieurs ont été nommés au grade d'adjudant.

Cette nouvelle structure, mise en place à partir du 1^{er} mars et finalisée le 1^{er} août, soit à la date de l'entrée en fonction de deux nouveaux cadres, donne entière satisfaction.

La Police du Chablais vaudois, a reçu en guise de cadeau de Noël avancé, soit le 4 décembre dernier, par le biais de M^{me} Béatrice Métaux, Cheffe du Département des Institutions et de la Sécurité, son accréditation définitive. Cette autorisation d'exercer confirme que notre entité répond aux conditions cadres fixées par le canton.

CONCLUSION

L'Etat-major de la Police du Chablais vaudois est conscient des efforts financiers importants que les communes partenaires ont fait afin que notre entité puisse obtenir son accréditation définitive.

Nous allons bien entendu tout mettre en œuvre afin de pérenniser nos coûts de fonctionnement. A relever toutefois que nous ne maîtrisons pas un paramètre important, soit les coûts des systèmes informatiques imposés par le canton que nous aurons l'obligation d'acquiescer.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

RAPPORT DE GESTION 2017
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

MUTATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

L'Etat-major a pris note de 9 démissions durant l'année, il s'agit du caporal Ben Salem Jamel, des sapeurs Croisier Martial, El Bekachi Morad, Jacquot Lorène, Passello Florantina, Perret Jacques-Henri, Perret Hervé, Pillonel David et Tenani Julien.

Lors du recrutement du 3 novembre, nous avons engagé 17 nouvelles recrues.

L'effectif au 1^{er} janvier 2018 pour le SDIS Chablais est de 102 personnes, soit 1 commandant du SDIS, 15 officiers, 20 sous-officiers, 1 QM, 48 sapeurs et 17 recrues.

PROMOTIONS

L'Etat-major a promu le caporal Perrier Alexandre au grade de sergent, les appointés Blumenthal Michael et Denoréaz Didier au grade de caporal et le sapeur Haymoz Ludovic au grade d'appointé.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les officiers ont suivi 8 soirées de cours spécifiques et l'Etat-Major a fait 11 séances de travail. Il a été planifié 125 journées ou soirées de formation pour l'année 2017.

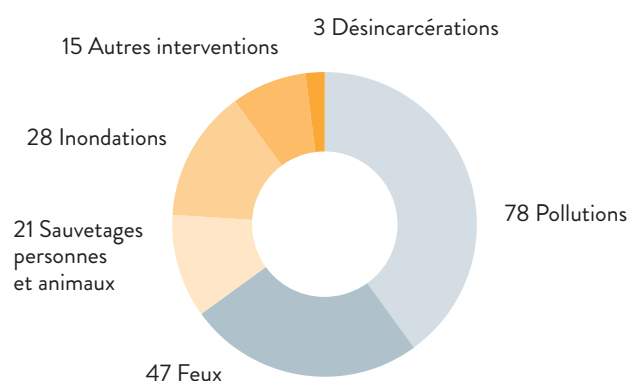
Afin de mener à bien nos missions en tout temps, un officier est resté de piquet à Aigle ou Yverne, prêt à intervenir, tous les jours de l'année. Il était renforcé chaque week-end et jours fériés par une équipe de 3 personnes.

Le SDIS, en collaboration avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), a participé au Téléthon, ce qui a rapporté Fr. 6 750.

INTERVENTIONS

Nous sommes intervenus pour cent nonante deux alarmes, ce qui représente le nombre le plus important que notre SDIS ait eu à gérer. Cela représente une intervention tous les deux jours. La majorité de celles-ci concernaient des pollutions sur la chaussée ou dans le terrain, les feux avec quarante-sept interventions, nous ont donné beaucoup de travail. En plus des sinistres sur les territoires de notre SDIS, nous sommes sortis en renfort à la Comballaz, Rossinière, Bex et Rougemont. Nous sommes intervenus pour trois désincarcérations, une fois pour un camion et une où malheureusement une des victimes est décédée sur place. Les intervenants ont pu compter à leur retour en caserne sur la cellule APIC (aide psychologique aux intervenants du Chablais) pour faire un défusing. Cette cellule a été créée entre les ambulances du Chablais, l'EPOC, la police municipale de Monthey, le service du feu de Monthey et le SDIS Chablais.

INTERVENTIONS SDIS



INSTRUCTION

Le personnel du SDIS a participé à 268 jours de cours cantonaux soit 2'100 heures et 574 jours d'exercices soit 4'566 heures de formation dans notre SDIS.

Les cadres ont suivi 9 soirées de formation. Les porteurs d'appareils respiratoires qui sont répartis en 2 groupes ont suivi 6 soirées d'instruction dans le rayon d'intervention de notre SDIS, ainsi qu'un exercice à la piste d'entraînement de l'ECA à Lausanne et un exercice au centre de la Rama. L'ensemble du DPS (détachement de premier secours) a participé à 11 exercices et l'ensemble du DAP (détachement d'appui) à 9 exercices.

Les 20 JSP ont fait 5 matinées de formation, 1 journée inter JSP à Villeneuve et 2 cours cantonaux, encadré par 11 moniteurs.

MISSIONS

Le concept cantonal pour les feux de tunnels ayant évolué, nous avons été inclus dans celui-ci. Notre personnel s'est rendu à Balstahl (SO) pour la formation de base et Lungern (OW) pour le perfectionnement. Nous allons recevoir un véhicule tonne pompe équipé d'une lance perforante de type Cobra. Dans cette optique les chefs d'interventions et les formateurs ont suivi un cours spécifique au centre de la Rama à Montheron.

FORMATION

Toutes les missions que nous devons gérer ont été traitées lors de nos différents exercices et piquets. Un cours sur les nouveaux modes de propulsion des véhicules a été organisé, les évolutions sont constantes et chaque constructeur a ses spécificités.

REMARQUES DU COMMANDANT

La moitié des interventions se produisent de jour et en semaine, ce qui demande d'avoir des sapeurs pouvant quitter leur travail en journée. Plusieurs de ces intervenants se sont réorientés professionnellement et ont dû démissionner du SDIS. Dans cette situation, il est difficile de garantir les effectifs.

Les communes par le biais de la commission consultative du feu devront trouver des solutions pour pouvoir continuer à garantir un nombre suffisant de pompiers disponibles pour assurer la sécurité de la population lors d'événements nécessitant notre intervention.



Le stand du SDIS lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

© Gilles Piot, Photoclic

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE D'AIGLE

EFFECTIFS ET ORGANISATION

L'effectif total des élèves au 31 décembre 2017 est de 1'389, en augmentation de 51 (+4%) par rapport aux chiffres de l'année précédente. L'augmentation s'est faite strictement dans les degrés primaires (+52 élèves), générant un manque de locaux.

1'204 (+29) élèves sont résidents d'Aigle, 105 (+10) d'Yvorne et 47 (+1) de Corbeyrier.

109 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée (35 à l'Ecole Catholique d'Aigle), dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé (18 à la Fondation de la Monneresse et 11 à la Fondation de Verdeil). 7 élèves sont scolarisés à domicile. 153 personnes assurent les missions pédagogiques (enseignement, appui, décanat, etc.), 6 personnes s'occupent de l'administration (secrétariat, économe, santé, direction). Une partie du travail administratif relève des responsabilités communales et est régie par une entente de collaboration et un transfert financier. Le secrétariat a accueilli plusieurs stagiaires de l'ORIF. Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) le sont par l'AVASAD.

Les enseignantes suivantes ont pris leur retraite en 2017: Nicole Begert, Agnese Ceselin, Marie-Anne Dubuis, Dominique Gollut, Marylène Lüthi et Corinne Schwab.

BÂTIMENTS ET MOBILIER SCOLAIRE

La Direction scolaire a continué une collaboration intense pour faire aboutir le projet municipal de rénovation du bâtiment des Dents-du-Midi et de construction du bâtiment Kiwi accepté par le Conseil communal en novembre 2017.

Le manque de locaux s'est fait ressentir pour la première fois à la rentrée 2017 et la pose d'un pavillon temporaire pour une classe a été nécessaire dans la cour du complexe de La Planchette.

SPORT, CULTURE, CONVIVIALITÉ

2017 a été marqué par la création d'une section Sport/Arts/Études (SAE) dans le domaine du trampoline. La demande a été faite par la Fédération vaudoise de gymnastique et acceptée par la Direction générale de l'enseignement obligatoire. Quelques élèves pratiquent leur sport en élite tout en bénéficiant d'allègements d'horaire et d'appuis scolaires individualisés pour compenser leurs absences pour l'entraînement.

Un projet d'Etablissement visant à lutter contre le harcèlement a été mis en place. Chaque année, des sensibilisations adaptées à chaque degré sont présentées dans chaque classe. Il s'agit aussi bien de fiches, de littérature, d'ateliers d'échange, de témoignages, de conférences ou de films. Une «cellule harcèlement» formée est la première intervention dans les moments de crise.

Les moyens mis à disposition de l'Etablissement par la Commune permettent de maintenir les activités culturelles et sportives hors cadre proposées aux élèves de tous les degrés. Cette collaboration est essentielle dans des domaines permettant des ouvertures au monde et des découvertes de soi enrichissantes.

Par son soutien, la Commune permet toujours le déploiement des activités et des manifestations variées au cours de l'année scolaire: cortège et spectacles avec la Fête des Couleurs, jeux (avec l'APE), sorties, remise des Certificats, bal des promotions (avec l'AJA), animations de Noël dans les rues.

REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités communales et le personnel de leur administration pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

MÉDIATHÈQUE

PRÊT DES LIVRES

En 2017, la médiathèque a prêté 64'579 documents, dont 6'966 polars et 10'751 DVD. Après mise à jour du fichier, 1'059 abonnés ont emprunté durant l'année. Nous avons accueilli 49 classes, plus précisément : 36 classes des écoles d'Aigle ; 4 classes de la Fondation de Verdeil ; 2 classes de la Fondation Monneresse ; 3 classes de l'école catholique ; 2 groupes de la Maison d'enfants Pramousse.

Deux animatrices de l'EMS du Bourg et de l'EMS La Résidence fréquentent également régulièrement notre institution.

3 lecteurs, à mobilité réduite, ont profité du service du Livre à domicile. 2 bénévoles sont allées les visiter, une à deux fois par mois.

En comparaison avec les années précédentes, le nombre de prêt a énormément augmenté en 2017, malgré une grosse fermeture de 2 mois (le temps du déménagement).

Albums enfant	1'780 volumes
Roman enfant	4'786 volumes
Roman adulte	3'945 volumes
Polars	6'621 volumes
Bédéthèque (adulte et jeunes)	2'821 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	5'066 volumes
DVD (adultes et jeunes) (fictions et documentaires)	3'675 pièces
Livres lus	99 CD audio
Magazines	25 titres

DÉMÉNAGEMENT : 2^e ÉTAPE

Des travaux de rénovation et de réaménagement de l'espace ont été effectués à la rue du Molage 37.

En juillet et août, l'équipe de la Médiathèque, en collaboration avec le service des bâtiments, a travaillé au déménagement de la collection de livres et DVD. Environ 700 cartons à bananes et une cinquantaine d'étagères ont été déplacés.

Un gros travail de mise en espace a été effectué.

Le lundi 4 septembre, la Médiathèque a pu rouvrir ses portes, avec un nouvel horaire (au lieu des 16 heures d'ouverture hebdomadaire, nous en proposons 19 heures 30). Le public a exprimé une grande satisfaction pour ces nouveaux locaux aérés, lumineux et bien rénovés.

ANIMATIONS

Tous les derniers vendredis du mois : Né pour lire, lecture d'histoire avec les familles.

Animation en collaboration avec le bibliobus Né pour lire entre janvier et décembre : cette activité hors des murs s'est déroulée sur les places de jeux des Noyers, du Molage et de Pré d'Emoz.

Samedi 23 septembre : Inauguration de la Médiathèque. Une journée festive avec discours officiel et diverses animations pour enfants et adultes.

Vendredi 10 novembre : Nuit du Conte. Une centaine de personnes (enfants et adultes) sont venues écouter des histoires racontées par 6 conteuses différentes, sur la thématique « Courage ! ».

OFFICE DU TOURISME

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur :

- Accueil et renseignements aux hôtes sur les curiosités, sites à visiter, manifestations, promenades, hébergements, possibilités de ski dans les Alpes vaudoises et valaisannes.
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes et mise à jour du calendrier des manifestations sur ST-net, bases de données Internet et sur les panneaux aux entrées de la ville.
- Publication du MagAnimation qui répertorie les animations et manifestations à Aigle. Il est mis à disposition au guichet, en vitrine et envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires.
- Mise à jour des documents suivants : « Aigle Pratique ».
- Envoi de documents, tels que : Lettre de bienvenue aux nouveaux habitants, liste des hébergements, liste des vignerons, MagAnimation, animations estivales, P'tit Chablaisien, plan des promenades et vélos.
- Administration, secrétariat et comptabilité pour la Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV).
- Promotion et plan marketing pour le Château d'Aigle et la CIVCV.

FORMATION

Label Qualité niveau 2 – FST : contrôle des mesures prises en 2016 et mise en place de nouvelles mesures pour 2017.

VENTE

Les produits suivants sont mis en vente dans les locaux de l'Office du tourisme :

- cartes journalières CFF.
- Jetons de parking pour les membres d'Aigle-Cité.
- Location des courts de tennis pour le Tennis Club d'Aigle.
- Permis de pêche, vélos, livres, cartes, carafes.
- Billetterie pour divers spectacles.
- Prêt d'un GPS contre caution.

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année les événements suivants :

- **« Le P'tit Chablaisien »**
Séances, élaboration du flyer, promotion.
- **Organisation du concours des « Balcons Fleuris »**
- **« Caves ouvertes vaudoises »**
Présence durant 2 jours à la gare pour renseignements et vente de verres.
- **Wine Chablais Awards promotion**
Participation à l'organisation et présence durant 2 jours
- **Château**
Promotion et participation à l'organisation de Pâques au château, journée « Fais-moi peur », Fantastique Noël au château.

ANIMATIONS

- **Du musée à la cave**
Du 31 mai au 1er novembre 2017
Visite guidée du château, explications dans les vignes, visite de cave avec dégustation.
- **Tour des fontaines**
Du 23 juin au 15 septembre 2017
Balade guidée
- **« Cav'au verre »**
Du 6 juin au 31 octobre 2017
Explications du travail par le vigneron dans ses vignes, visite de cave et dégustation.
- **« Apéro-musée »**
Du 6 juillet au 31 août 2017
Visite ludique du château et apéro.
- **Visite du Centre Mondial du Cyclisme**
Du 5 juillet au 13 septembre 2017
Visite guidée

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

PRÉAMBULE

Malgré des charges en hausse, des recettes supérieures aux prévisions initiales permettent aux comptes annuels de l'exercice 2017 de faire apparaître des résultats satisfaisants:

	Budget 2017	Comptes 2017
Recettes	42 497 120.00	49 363 978.12
Dépenses	44 004 650.00	48 870 720.07
Excédent de dépenses / recettes	- 1507 530.00	+ 493 258.05

HISTORIQUE

Après 11 ans de budgets ou de résultats difficiles à équilibrer, 2017 est le 13^e exercice consécutif qui se termine favorablement.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments :

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 5 956 600 se sont élevés en réalité à Fr. 5 875 330 soit une différence de Fr. 81 270, montant duquel on peut déduire Fr. 144 528 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 5 730 802.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 39 507 129
au budget à	Fr. 39 117 300

soit une augmentation par rapport au budget de 1 %	Fr. 389 829
--	-------------

RECETTES EFFECTIVES

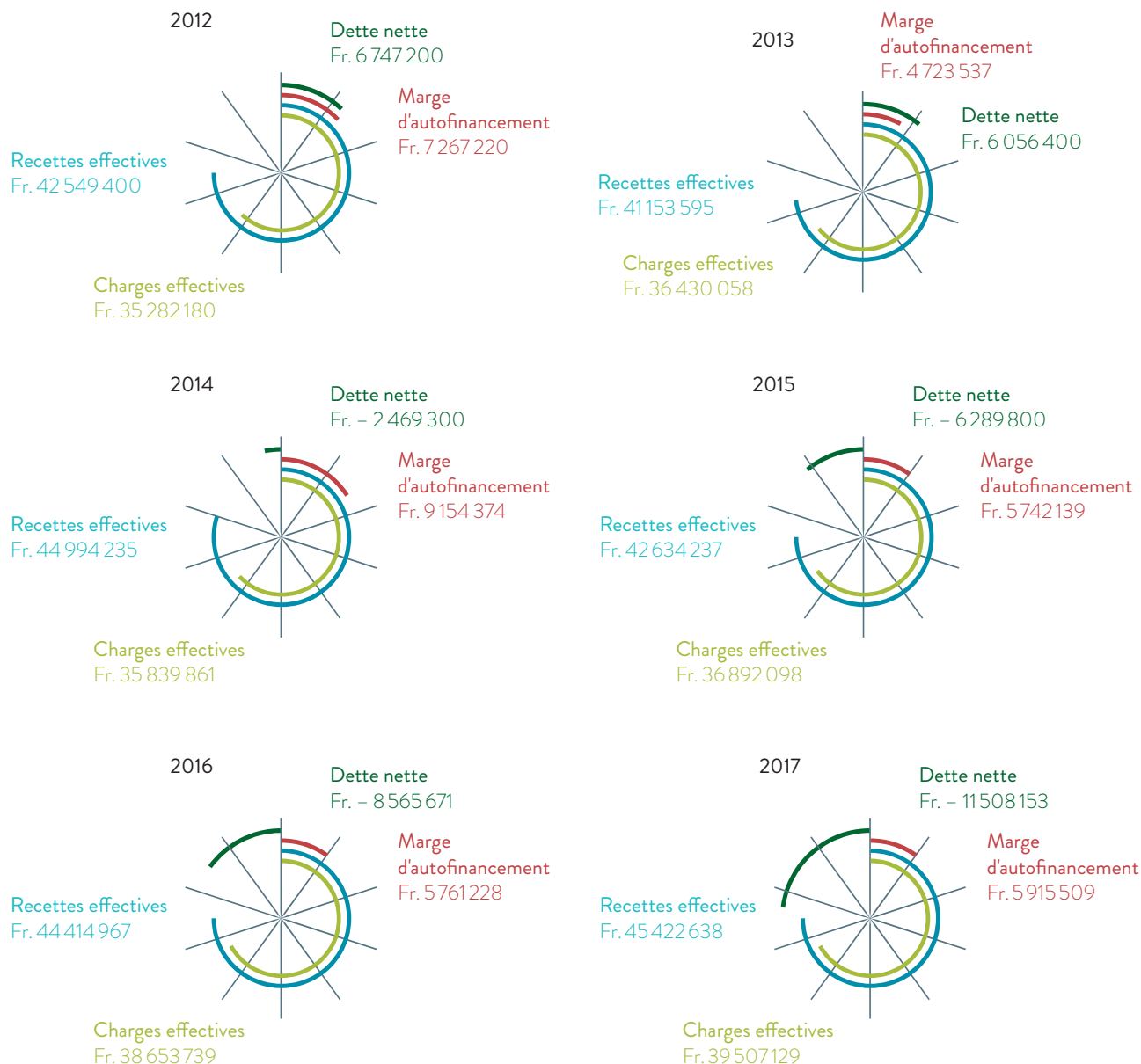
Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 45 422 638.00
au budget à	Fr. 39 639 020

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 14,59 %	Fr. 5 783 618.00
---	------------------

2007	+ 12,08 %
2008	+ 17,48 %
2009	+ 23,87 %
2010	+ 13,58 %
2011	+ 20,82 %
2012	+ 19,32 %
2013	+ 12,32 %
2014	+ 20,3 %
2015	+ 9,95 %
2016	+ 11,20 %

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 6 ANS



AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 39 507 129
Recettes effectives	Fr. 45 422 638

Marge d'autofinancement Fr. 5 915 509

Alors que Fr. 5 217 20 étaient prévus au budget. Ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

L'exercice 2015 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 5 742 139 et celui de 2016, Fr. 5 761 228.

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Calculé l'automne 2016 par le dépôt du préavis y relatif, il n'est pas réactualisé. (Préavis municipal N° 2016-17 du 7 novembre 2016).

Pour mémoire, le plafond d'endettement et cautionnements a été fixé à Fr. 100 mios.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2017 à Fr.60920926 soit Fr.6000 par habitant. Au 31 décembre 2016, elle se montait à Fr.63000325, soit Fr.6468 par habitant. Il n'y a plus de dette nette dès 2014. Cette importante réduction de la dette par habitant est notamment le résultat de la modification du mode de calcul du nombre d'habitants (voir chapitre 5 Office de la population, p. 52) qui a ainsi fortement augmenté.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels:

Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises:

1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable;
2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité;
3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives;
4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.

Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES
ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes, semblables aux années précédentes:

- Investissements dont l'utilisation est terminée;
- Investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique;
- Investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses;

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour:

- Les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente;
- Les investissements qui procurent un rendement convenable;
- Les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours;
- Les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées:

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Eclairage de Noël	Fr.71474.05
Révision PGA	Fr.52884.70
Feuille de route Aigle Centre	Fr.44945.30
Grande Salle – concours	Fr.53494.10
Médiathèque	Fr.169297.95
Novassalles	Fr.1000000.00
	Fr.1392096.10

RÉSERVES

Salles publiques aiglonnes	Fr.1000000.00
Fonds d'urb. et d'œuvres d'art	Fr.300000.00
Piscine extérieure et couverte	Fr.600000.00
Projet Margencel 13	Fr.462248.00
Fonds énergétique durable	Fr.400000.00
Org. internationale de renommée	Fr.50000.00
Animations sport. exceptionnelles	Fr.150000.00
Prov. Différence de population	Fr.300000.00
	Fr.3262248.00

Fr.4654344.10

Amortissements complémentaires

Les amortissements ci-dessus répondent aux critères de motivation susmentionnés. Notamment, ils sont destinés à éviter dans une période où les comptes sont positifs à reporter des amortissements sur plusieurs années alors que la commune dispose des moyens pour les amortir l'année de la dépense.

L'amortissement sur Novassales, quant à lui, est motivé par le fait que l'estimation fiscale du bien immobilier est très basse par rapport aux investissements consentis à ce jour et que des projets dans le bâtiment sont susceptibles de générer des investissements nouveaux et potentiellement conséquents, même si, bien sûr, la décision finale appartiendra au Conseil communal.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Ils sont décidés chaque année lorsque les résultats financiers le permettent et sont liés à des décisions politiques déjà prises par le Conseil communal, en cours de travail ou de réflexion par l'une ou l'autre des autorités ou en rapport à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

Le fonds Terrains industriels est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité: accessibilité au centre-ville, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.

Le fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.

Le fonds Salles publiques aiglonnes (...) est alimenté afin d'anticiper la construction de la « grande salle » et diminuer ainsi les charges d'amortissement sur plusieurs années, évitant ainsi de faire peser le poids de ces charges sur les générations futures.

Le fonds Piscines extérieure et couverte est nouveau. Il est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel et éventuellement d'un nouveau bassin couvert destiné au public et aux écoles.

Le fonds énergétique durable doit couvrir un déficit de Fr. 100 000/an selon la motion Borel acceptée par le Conseil communal et la Municipalité. L'approvisionnement permet de couvrir cette différence jusqu'au début de la prochaine législature.

Les fonds Organisation internationale de renommée et Animation sportive exceptionnelle serviront à couvrir les engagements financiers nécessaires à l'organisation de grandes manifestations répondant à la fois à la volonté municipale de faire rayonner Aigle au travers d'événements importants et répondant aux axes stratégiques prioritaires de communication clairement identifiés, mais pas exclusifs, que sont le cyclisme et le patrimoine.

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficience dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est particulièrement bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont formidables pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Aujourd'hui, la Municipalité est satisfaite de voir sa dette toujours maîtrisée. Qu'elle soit brute ou nette, totale ou par habitant, elle conserve une tendance à la baisse. Ce qui est rassurant en regard des prochains défis.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a tenté de se doter de moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meure et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2017;
Où le rapport de la Commission des finances;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 tels que présentés;
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
F. Borloz

La Secrétaire
A. Décaillet

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 29 juin 2018

La Présidente
J. Girardin

La Secrétaire
G. Perrenoud

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE



COMPTES 2017

Compte		Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1		ADMINISTRATION GENERALE	6 513 488.84	832 716.15	8 256 000.00	2 330 100.00	6 814 455.16	1 084 503.05
2		FINANCES	12 090 280.66	37 968 384.32	6 490 100.00	31 209 000.00	12 212 870.13	37 214 584.58
3		DOMAINES ET BATIMENTS	4 122 749.64	3 824 891.27	4 144 600.00	3 333 620.00	3 996 249.51	3 715 094.87
4		TRAVAUX	8 757 628.07	3 546 163.53	8 900 750.00	3 208 100.00	8 667 663.39	3 292 669.02
5		INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 789 883.70	328 087.05	3 784 400.00	295 000.00	3 518 233.66	234 657.31
6		POLICE	4 760 564.41	906 841.05	4 971 300.00	917 100.00	4 579 842.44	1 131 549.15
7		SERVICE SOCIAL	6 879 230.00		6 253 300.00		6 668 809.90	
8		SERVICE DES EAUX	1 956 894.75	1 956 894.75	1 204 200.00	1 204 200.00	1 373 583.35	1 373 583.35
		TOTALISATION	48 870 720.07	49 363 978.12	44 004 650.00	42 497 120.00	47 831 707.54	48 046 641.33
		Résultat	493 258.05			1 507 530.00	214 933.79	

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20000.00. Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

A la suite du changement du logiciel des salaires, les charges sociales sont directement imputées dans les comptes N° 3030, 3040 et 3050 et non plus par le biais du compte 3901 (charges sociales imputées).

102.3060.00 Vacances, frais de transport et forfait réglementaire

110.3185.00 Honoraires notamment juridiques pour différentes affaires

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	6 513 488.84	832 716.15	8 256 000.00	2 330 100.00	6 814 455.16	1 084 503.05
101	CONSEIL COMMUNAL	91 257.65		63 800.00		69 078.00	
101.3001.00	Rétributions du bureau	15 015.00		15 000.00		13 856.40	
101.3003.00	Indemnités de séances	59 710.00		35 000.00		40 056.50	
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	745.85				707.50	
101.3050.00	Assurances	230.40				223.75	
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	15 556.40		13 000.00		14 233.85	
101.3901.00	Charges sociales imputées			800.00			
102	MUNICIPALITE	557 340.50	52 480.20	551 000.00	52 000.00	606 451.00	53 237.20
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	437 436.50		457 000.00		436 607.10	
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	39 438.10				39 249.10	
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	52 737.00				97 106.90	
102.3050.00	Assurances	1 599.50				1 563.80	
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	26 129.40		14 000.00		31 924.10	
102.3901.00	Charges sociales imputées						
102.4361.00	Remboursements de traitements		52 480.20		52 000.00		53 237.20
110	ADMINISTRATION	2 034 244.21	223 659.82	3 542 200.00	1 607 300.00	2 167 705.90	319 935.40
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	665 449.65		742 000.00		629 017.85	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	252 081.95		250 000.00		249 515.25	
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	77 356.90		532 100.00		71 592.90	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	132 737.45		830 100.00		123 959.65	
110.3050.00	Assurances du personnel	1 210.95		93 100.00		4 675.20	
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	480.00		1 000.00		447.20	
110.3079.00	Prestations aux retraités du personnel communal	1 400.00		1 400.00		1 400.00	
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	32 065.21		40 000.00		44 064.40	
110.3091.00	Frais de formation	39 959.80		40 000.00		30 439.15	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel					69 192.10	
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	68 321.70		75 000.00		113 518.50	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	49 799.75		50 000.00		46 788.95	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	11 901.25		13 000.00		1 384.70	
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	20 375.00		25 000.00		22 905.60	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 921.00		2 000.00		2 113.40	
110.3170.10	Frais de réceptions	70 427.45		60 000.00		174 369.75	
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages	12 000.00		12 000.00		12 000.00	
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	31 109.92		35 000.00		30 782.34	
110.3182.00	Frais de téléphones	11 156.90		10 000.00		12 582.35	
110.3183.00	Frais bancaires	12 233.98		10 000.00		6 922.31	
110.3185.00	Honoraires divers	196 023.55		130 000.00		189 222.35	
110.3185.10	Frais d'études	151 689.75		150 000.00		86 803.25	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	29 220.00		30 000.00		29 271.00	



110.4313.00	Permis de construire et demandes de naturalisation
111.4112.20	Début nouveau tarif en avril

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3186.00	Primes d'assurances		40 963.70		50 000.00		43 452.45
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé		30 979.85		30 000.00		28 848.55
110.3316.30	Amortissement Aménagement du territoire						43 957.40
110.3659.00	Dons, aides et subventions		49 039.80		50 000.00		53 075.10
110.3901.00	Charges sociales imputées				228 000.00		
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		35 838.70		45 000.00		37 904.20
110.3902.01	Informatique - imputation interne		7 500.00		7 500.00		7 500.00
110.4313.00	Enoluments administratifs			129 531.90		75 000.00	85 656.00
110.4359.00	Ventes et prestations diverses			999.30		3 000.00	1 290.20
110.4361.00	Remboursements de traitements			24 914.55		30 000.00	30 690.70
110.4362.00	Remboursements de frais			42 243.25		15 000.00	133 428.75
110.4362.01	Recettes diverses			1 595.82			41 964.15
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"			20 375.00		25 000.00	22 905.60
110.4901.00	Imputations internes des charges sociales					1 455 300.00	
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)			4 000.00		4 000.00	4 000.00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	272 034.38	272 034.38	410 800.00	410 800.00	277 772.15	277 772.15
111.3011.00	Traitements	41 305.80			35 000.00	36 486.05	
111.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 624.35				3 156.20	
111.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	6 148.10				4 605.20	
111.3050.00	Assurances	76.25				245.50	
111.3091.00	Frais de formation				1 000.00		
111.3102.00	Mobilité						
111.3114.00	Achats de matériel	23 519.70			25 000.00	28 891.95	
111.3185.00	Honoraires divers	502.63				9 500.00	
111.3657.00	Participations diverses	22 455.00			20 000.00	1 890.00	
111.3657.10	Participation VLS	68 882.55			90 000.00	61 677.25	
111.3901.00	Charges sociales imputées	5 520.00			31 400.00	31 320.00	
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments				8 400.00		
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public	100 000.00			100 000.00	100 000.00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		229 709.10				206 019.20
111.4362.01	Recettes diverses		6 229.95			6 000.00	16 014.00
111.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		36 095.33			74 800.00	55 738.95
151	MEDIATHEQUE	212 723.55	41 726.45	206 100.00	15 000.00	255 314.00	61 005.40
151.3011.00	Traitements	134 549.75			138 000.00	166 074.70	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	11 407.45				14 208.90	
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 482.25				18 364.40	
151.3050.00	Assurances	142.25				687.20	
151.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais				1 000.00		
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 141.50			4 000.00	2 677.55	
151.3102.00	Livres	24 925.45			25 000.00	25 589.55	
151.3102.10	DVD	12 458.55			12 000.00	8 873.40	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	209.30			1 000.00	259.00	

151.4361.00	Y compris allocation maternité	
153.3653.00	Y compris complément subvention Château selon convention Y compris participation au paiement de l'amortissement du prêt LIM du Musée du vin de la vigne et de l'étiquette Y compris soutien « Drôle de Balade »	Fr. 30 000.00 Fr. 25 100.00 Fr. 15 000.00
153.3653.16	1 poste supplémentaire suite à un congé maternité et prolongement de ce contrat quelques mois supplémentaires	
160.3653.01	Augmentation convenue entre les Communes	
160.3653.03	Economie suite aux bons résultats de la Société	

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3123.00	Electricité						1 149.40
151.3161.00	Loyer						10 215.00
151.3182.00	Frais de téléphones		819.60		1 300.00		917.85
151.3189.00	Frais divers		3 587.45		6 000.00		1 297.05
151.3901.00	Charges sociales imputées				12 800.00		
151.3902.00	Informatique - imputation interne		5 000.00		5 000.00		5 000.00
151.4361.00	Remboursements de traitements						42 732.45
151.4392.00	Perceptions diverses		23 989.85				18 272.95
			17 736.60		15 000.00		
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	95 965.30	14 168.00	100 000.00	10 000.00	68 493.60	10 489.35
152.3114.00	Achats de matériel	42 711.40		35 000.00		17 471.95	
152.3123.00	Electricité	6 015.20		10 000.00		1 937.85	
152.3154.00	Entretien du matériel	956.80		5 000.00		1 573.50	
152.3170.00	Frais de manifestations	46 281.90		50 000.00		47 510.30	
152.4362.00	Remboursements de frais		14 168.00		10 000.00		10 489.35
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	735 613.60		690 000.00		704 692.50	137 159.00
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 015.00				1 190.40	
153.3050.00	Assurances	216.20				290.40	
153.3510.00	Ecole de musique	83 030.00		85 000.00		82 934.50	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	215 421.10		180 000.00		203 681.25	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 768.80		18 700.00		18 519.20	
153.3653.06	Commission culturelle	45 000.00		45 000.00		45 000.00	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000.00		125 000.00		125 000.00	
153.3653.16	Association pour la jeunesse aiglonne	194 741.85		175 000.00		173 076.75	
153.3653.17	Travailleur social hors mur (TSHM)	52 420.65		60 000.00		55 000.00	
153.3901.00	Charges sociales imputées (Fanfare)			1 300.00			9 159.00
153.4359.00	Ventes et prestations diverses						128 000.00
153.4909.00	Imputation impôt (Loisirs et culture)						
160	TOURISME ET ECONOMIE	507 841.40	36 047.95	479 000.00	35 000.00	504 445.45	43 670.55
160.3101.00	Imprimés et promotion			2 000.00		1 474.00	
160.3114.00	Achats de matériel	10 655.40		15 000.00		1 801.30	
160.3185.00	Développement	10 000.00		10 000.00		17 456.80	
160.3653.01	Office du tourisme	233 903.70		205 000.00		220 000.00	
160.3653.02	Office du tourisme - taxes de séjour	34 007.95		35 000.00		36 910.55	
160.3653.03	Radio Chablais	38 960.00		50 000.00		39 028.00	
160.3653.04	AIGLE-REGION	131 594.70		132 000.00		131 764.70	
160.3657.00	Train touristique	48 719.65		30 000.00		56 010.10	
160.4359.00	Ventes et prestations diverses		2 040.00				6 760.00
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		34 007.95		35 000.00		36 910.55

172.3653.00	y compris Tour de Romandie
172.3653.10	Priorité mise sur les soutiens aux diverses activités sportives

Fr. 70 200.00

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
171	PLACES DE SPORT	288 310.25	19 822.90	380 200.00		410 930.15	2 751.00
171.3114.00	Achats de matériel					128.00	
171.3122.00	Gaz	27 231.65		20 000.00		12 350.20	
171.3123.00	Electricité	14 196.40		15 000.00		13 951.35	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	88 496.45		92 200.00		33 301.80	
171.3145.00	Entretien des terrains	68 358.20		163 000.00		269 668.75	
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	90 027.55		90 000.00		81 530.05	
171.4362.00	Remboursements de frais		22.90				607.00
171.4363.00	Remboursements de dommages		19 800.00				2 144.00
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	169 442.40		185 000.00		125 276.44	
172.3653.00	Soutiens activités sportives	116 943.20		50 000.00		86 051.94	
172.3653.09	Commission des sports	26 623.25		35 000.00		11 422.30	
172.3653.10	Activités sportives	25 875.95		100 000.00		27 802.20	
180	TRANSPORTS	1 216 631.95		1 290 000.00		1 254 945.85	
180.3517.80	Bus communal - Participation	200 000.00		200 000.00		241 686.80	
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures					13 737.60	
180.3517.82	Noctibus - participation	8 819.75		10 000.00		8 882.05	
180.3517.91	Transports publics	1 007 812.20		1 080 000.00		990 639.40	
190	SERVICE INFORMATIQUE	332 083.65	172 776.45	357 900.00	200 000.00	369 350.12	178 483.00
190.3011.00	Traitements	88 538.70		88 000.00		86 498.10	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	7 769.90				7 417.65	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 834.80				13 283.00	
190.3050.00	Assurances	286.55				287.25	
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	82.60		500.00		420.40	
190.3091.00	Frais de formation	270.00		5 000.00		2 566.50	
190.3102.00	Livres, documentation	111.49		500.00			
190.3111.00	Achats de matériel	65 013.95		78 000.00		49 663.35	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	39 713.44		35 000.00		76 520.75	
190.3111.02	Internet	18 285.62		20 000.00		37 768.42	
190.3156.00	Maintenance	94 743.30		97 000.00		90 191.85	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	1 329.45		10 000.00		2 625.35	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 103.85		2 200.00		2 107.50	
190.3901.00	Charges sociales imputées			21 700.00			
190.4902.00	Epuration des eaux - Imputation interne		66 031.00		80 000.00		69 183.00
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		66 745.45		80 000.00		69 300.00
190.4902.04	Ordures - imputation interne		10 000.00		10 000.00		10 000.00
190.4902.05	Administration - imputation interne		7 500.00		7 500.00		7 500.00
190.4902.06	Office de la population - imputation interne		7 500.00		7 500.00		7 500.00
190.4902.08	Médiathèque - imputation interne		5 000.00		5 000.00		5 000.00
190.4902.09	Bureau technique - imputation interne		10 000.00		10 000.00		10 000.00

210.4003.00 Le solde impôt des frontaliers sera versé sur l'exercice 2017 en 2018

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	12 090 280.66	37 968 384.32	6 490 100.00	31 209 000.00	12 212 870.13	37 214 584.58
200	REVENUS DU PATRIMOINE		5 092 247.75		1 056 000.00	747 234.00	4 178 457.35
200.3302.00	Amortissement titres					12 000.00	
200.3819.00	Versement au fonds de réserve					735 234.00	
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa		365 291.70		385 000.00		365 974.30
200.4221.00	Revenus des capitaux		321 707.45		320 000.00		316 788.40
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		1 132 000.00				867 726.50
200.4242.10	Gains comptables sur immeubles (EF)		3 001 000.00				2 307 000.00
200.4412.00	Taxe CO2		5 108.60		5 000.00		4 368.15
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		267 140.00		346 000.00		316 600.00
210	IMPOTS	195 546.48	22 850 800.57	200 000.00	20 128 000.00	587 464.77	22 939 351.23
210.3187.00	Frais de perception des impôts	195 546.48		200 000.00		203 464.77	
210.3909.00	Imputation impôt (Loisirs et culture)					128 000.00	
210.3909.10	Impôt affecté à la Sécurité publique					256 000.00	
210.4001.00	Impôt sur le revenu		11 992 347.89		11 400 000.00		11 485 928.13
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 563 729.62		1 500 000.00		1 514 093.43
210.4003.00	Impôt à la source		1 564 655.58		1 830 000.00		1 801 075.02
210.4005.00	Impôt personnel		95.45				94.60
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		3 175 073.45		2 100 000.00		3 327 599.70
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		129 603.75		150 000.00		192 805.60
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		163 866.40		180 000.00		139 360.50
210.4020.00	Impôt foncier		1 847 705.60		1 850 000.00		1 825 359.25
210.4040.00	Droits de mutation		1 008 208.15		500 000.00		692 179.65
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		419 888.60		150 000.00		1 305 319.20
210.4061.00	Impôt sur les chiens		51 300.00		38 000.00		68 350.00
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		300.00				7 850.00
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		78 174.45		70 000.00		78 315.05
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		266 583.28		200 000.00		240 553.45
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		589 268.35		160 000.00		260 467.65
22	SERVICE FINANCIER	6 508 207.85	10 025 336.00	5 790 100.00	10 025 000.00	6 007 009.29	10 096 776.00
220	UBS SA	151 163.05		149 100.00		157 844.60	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	81.70		100.00		84.25	
220.3223.02	Emprunt 2008-2019 - 3.60 %	151 081.35		149 000.00		157 760.35	
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	64 948.10		73 600.00		67 617.94	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	561.20		10 000.00		531.56	
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 20015-2021 - 0.70 %	17 919.02		17 700.00		18 680.27	
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %	46 467.88		45 900.00		48 406.11	



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
227	ETACOM	5 565 734.00	10 025 336.00	4 850 000.00	10 025 000.00	4 948 464.00	10 096 776.00
227.3520.00	Fonds de péréquation	4 850 000.00		4 850 000.00		4 760 000.00	
227.3520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente	715 734.00				188 464.00	
227.4520.00	Fonds de péréquation		10 025 336.00		10 025 000.00		10 096 776.00
228	CIP/CPEV	39 721.25		39 800.00		40 186.25	
228.3223.09	Emprunt 2011-2020 - 2.55 %	25 500.00		25 500.00		25 500.00	
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	14 221.25		14 300.00		14 686.25	
229	AUTRES EMPRUNTS	686 641.45		677 600.00		792 896.50	
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400.00		77 400.00		77 400.00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400.00		37 400.00		37 400.00	
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000.00		42 000.00		42 000.00	
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200.00		13 200.00		105 930.00	
229.3223.13	Dexia - 2007-2017 - 2.96 %	64 824.00		64 900.00		67 488.00	
229.3223.14	Dexia - 2007-2018 - 3.31 %	96 652.00		96 700.00		100 624.00	
229.3223.15	Postfinance - 2008 - 2020 - 3.8 %	57 760.00		57 800.00		60 040.00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2007-2017 - 3.8 %	38 000.00		38 000.00		38 000.00	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	88 491.45		88 500.00		94 400.00	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	64 530.00		64 600.00		68 832.00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	42 535.00		42 600.00		43 892.50	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	19 372.00		19 400.00		19 990.00	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	35 055.00		35 100.00		36 900.00	
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	9 422.00					
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	5 386 526.33		500 000.00		4 871 162.07	
230.3301.00	Défalcations de créances irrécouvrables	406 503.38		500 000.00		506 782.14	
230.3302.00	Amortissement titres	2 100.00					
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	323 578.85				1 109 500.00	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	1 392 096.10				2 254 879.93	
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve	2 062 248.00				1 000 000.00	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	1 200 000.00					



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 122 749.64	3 824 891.27	4 144 600.00	3 333 620.00	3 996 249.51	3 715 094.87
311	DOMAINE DES BOULEAUX	58.75	17 500.00	5 000.00	17 500.00	1 260.00	17 500.00
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	58.75		5 000.00			
311.4271.00	Location		17 500.00		17 500.00		17 500.00
312	PARCELLES DIVERSES	199 250.05	748 537.30	145 000.00	460 000.00	419 810.70	813 104.00
312.3146.00	Entretien des parcelles	167 460.05		145 000.00		79 810.70	
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	31 790.00				340 000.00	
312.4232.10	Locations des terrains		101 061.70		100 000.00		105 073.70
312.4232.20	Droits de superficie		401 845.60		340 000.00		339 798.90
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		60 000.00				55 000.00
312.4232.90	Autres revenus		72 050.00		20 000.00		33 231.40
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs		63 580.00				280 000.00
312.4242.10	Gains comptables parcelle BCVs (EF)		50 000.00				
32	FORETS	679 202.25	298 458.45	791 600.00	200 100.00	659 150.05	255 540.70
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	435 873.05		420 200.00		402 095.95	
321.3011.00	Traitements	347 504.75		343 000.00		311 438.50	
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	30 469.30				26 446.00	
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	40 410.45				43 438.10	
321.3050.00	Assurances	17 488.55				20 773.35	
321.3901.00	Charges sociales imputées			77 200.00			
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	243 329.20	298 458.45	371 400.00	200 100.00	257 054.10	255 540.70
323.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 502.50		5 000.00		2 160.25	
323.3091.00	Frais de formation	12 943.00		28 000.00		3 557.30	
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 240.35		1 500.00		1 288.95	
323.3114.00	Achats de matériel	21 659.05		34 400.00		23 516.85	
323.3124.00	Carburant	6 295.80		10 000.00		4 785.00	
323.3134.00	Achats de plants et produits divers			15 000.00		2 119.90	
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	111.90		4 000.00		399.05	
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	1 948.70		8 000.00		1 115.55	
323.3146.01	Entretien des grands arbres	22 942.20		42 000.00		43 673.30	
323.3146.02	Dangers naturels			10 000.00		10 592.60	
323.3154.00	Entretien du matériel	5 279.70		15 000.00		9 636.60	
323.3155.00	Entretien des véhicules	39 317.20		39 000.00		39 652.70	
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	5 187.90		6 000.00		7 472.60	
323.3188.00	Transports facturés par des tiers	65 077.00		80 000.00		47 879.20	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	606.00		2 000.00		1 206.75	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	45 960.90		53 000.00		42 418.50	



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve				500.00		150.00
323.3903.00	Imputation interne de carburant	13 257.00			18 000.00		15 429.00
323.4309.00	Taxes compensatoires						
323.4355.00	Ventes de bois					500.00	150.00
323.4356.00	Facturation de services à des tiers		74 223.25				
323.4361.00	Remboursements de traitements		62 612.25			85 000.00	148 259.40
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		881.90			28 000.00	8 029.45
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant		159 244.80				4 223.70
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères		1 196.25			85 000.00	93 330.65
			300.00			1 300.00	1 247.50
						300.00	300.00
33	VIGNES	431 393.29	562 218.09	401 500.00	490 000.00	429 985.86	464 415.85
331	VIGNOBLE COMMUNAL	387 642.19		362 000.00		373 975.60	57 020.00
331.3080.00	Contrats de vignolage	345 309.65			320 000.00		339 071.00
331.3114.00	Achats de matériel	1 541.70			1 000.00		1 151.90
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	5 148.15			5 000.00		4 509.80
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvorne	8 112.15			6 000.00		233.75
331.3186.00	Prime d'assurance grêle	13 712.70			15 000.00		14 908.00
331.3658.00	Contributions et frais divers	13 817.84			15 000.00		14 101.15
331.4363.00	Remboursements de dommages						57 020.00
332	CAVES COMMUNALES	43 751.10	562 218.09	39 500.00	490 000.00	56 010.26	407 395.85
332.3114.00	Achats de matériel	377.55			500.00		1 834.21
332.3123.00	Electricité	5 585.90			5 000.00		4 751.40
332.3141.00	Entretien des caves	1 879.60			1 000.00		5 118.35
332.3154.00	Entretien du matériel	620.55			3 000.00		4 061.20
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	35 287.50			30 000.00		40 245.10
332.4355.00	Vente de la récolte		482 145.34			420 000.00	335 322.80
332.4355.10	Vente de bouteilles		44 234.05			25 000.00	34 168.85
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		35 838.70			45 000.00	37 904.20
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	21 722.35	111 630.00	48 800.00	110 000.00	41 402.90	110 610.00
340.3123.00	Electricité	12 266.15			15 000.00		13 097.70
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 338.70			23 000.00		21 407.10
340.3151.00	Entretien du matériel	7 117.50			10 800.00		6 898.10
340.4272.00	Recettes du parking souterrain		111 630.00			110 000.00	110 610.00



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	2 791 122.95	2 086 547.43	2 752 700.00	2 056 020.00	2 444 640.00	2 053 924.32
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	944 355.15	48 119.15	943 500.00	132 500.00	883 599.25	52 380.75
350.3011.00	Traitements	574 458.40		560 000.00		515 144.50	
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	50 194.10				44 064.60	
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	83 045.00				75 897.35	
350.3050.00	Assurances	6 042.75				8 938.05	
350.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	125.80					
350.3114.00	Achats de matériel	14 996.15		14 700.00		7 113.35	
350.3124.00	Carburant	1 614.10		2 000.00		1 637.00	
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	11 640.75		21 200.00		16 356.85	
350.3141.01	Dépéditions	15 312.25		10 000.00		21 587.70	
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 359.40		3 500.00		168.80	
350.3155.00	Entretien des véhicules	4 427.50		8 900.00		3 811.70	
350.3182.00	Frais de téléphones	832.70		2 000.00		909.40	
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	5 272.00		5 500.00		4 888.70	
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	131 165.40		140 000.00		144 298.70	
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	26 079.55		26 000.00		25 737.15	
350.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur					65.00	
350.3901.00	Charges sociales imputées			132 700.00			
350.3903.00	Imputation interne de carburant	1 886.00		2 000.00		1 565.00	
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	14 903.30		15 000.00		11 415.40	
350.4361.00	Remboursements de traitements		8 539.70				2 728.35
350.4363.00	Remboursements de dommages		258.10				
350.4902.00	Imputations internes des assurances		35 433.65		32 500.00		39 142.40
350.4902.01	Dépéditions - imputation interne		3 887.70				10 510.00
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)				100 000.00		
351	BATIMENT DES POIRIERS		159.00	1 500.00		514.35	10 650.00
351.3123.00	Electricité			500.00		151.30	
351.3141.00	Entretien courant du bâtiment			1 000.00		363.05	
351.4231.00	Locations						10 650.00
351.4362.00	Remboursements de frais		159.00				
352	BATIMENT DU CLOCHER	7 939.40	38 705.40	9 400.00	37 000.00	5 611.15	38 943.50
352.3123.00	Electricité	246.65		400.00		257.70	
352.3124.00	Chauffage	2 516.40		2 000.00		3 051.30	
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	5 176.35		7 000.00		2 302.15	
352.4231.00	Locations		36 540.00		36 000.00		36 540.00
352.4362.00	Remboursements de frais		2 165.40		1 000.00		2 403.50

357.3141.00	dont travaux de mise aux normes poste de police pour accréditation dont climatisation salle Frédéric Rouge dont luminaires bureaux 1 ^{er}	Fr.63 943.00 Fr.10680.00 Fr.7 568.00
357.4231.00	Locaux vides lors des changements de locataires	

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	LE BEC D'AIGLE	160 837.60	175 107.00	171 800.00	192 000.00	70 819.40	197 755.80
353.3123.00	Electricité	3 763.90		4 000.00		4 150.40	
353.3124.00	Chauffage	3 699.60		5 000.00		4 044.40	
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	14 524.10		24 800.00		19 624.60	
353.3141.10	Travaux d'amélioration	95 850.00		95 000.00			
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation	43 000.00		43 000.00		43 000.00	
353.4231.00	Locations		173 331.10		190 000.00		195 274.80
353.4362.00	Remboursements de frais		1 775.90		2 000.00		2 481.00
354	HABITATION EN PECHAUD	3 613.35	11 660.40	5 000.00	11 600.00	1 045.00	11 660.40
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment	3 613.35		5 000.00		1 045.00	
354.4231.00	Locations		11 660.40		11 600.00		11 660.40
355	ANCIENNE GENDARMERIE	10 181.60	32 000.00	10 500.00	35 000.00	6 300.90	32 160.00
355.3122.00	Gaz	5 730.35		6 000.00		4 570.05	
355.3123.00	Electricité	877.15		1 500.00		965.55	
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	3 574.10		3 000.00		765.30	
355.4231.00	Locations		32 000.00		35 000.00		32 160.00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	59 478.00		62 300.00		35 444.40	16 717.45
356.3123.00	Electricité	2 141.20					
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	22 893.05		22 000.00		6 240.80	
356.3141.10	Travaux d'amélioration	20 000.00		20 000.00		14 535.00	
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	14 143.75		20 000.00		14 368.60	
356.3903.00	Utilisation de bois	300.00		300.00		300.00	
356.4362.00	Remboursements de frais						2 464.40
356.4363.00	Remboursements de dommages						14 253.05
357	HOTEL DE VILLE	351 539.45	446 321.45	281 100.00	480 000.00	214 715.40	480 670.90
357.3011.00	Traitements	95 912.45		103 000.00		93 323.60	
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	8 285.35				7 908.90	
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 086.00				10 686.60	
357.3050.00	Assurances	1 135.55				1 698.55	
357.3114.00	Achats de matériel	5 619.80		2 500.00		1 566.95	
357.3123.00	Electricité	27 481.25		25 000.00		25 683.70	
357.3124.00	Chauffage	19 993.60		20 000.00		24 533.00	
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	93 126.50		15 800.00		40 384.60	
357.3141.10	Travaux d'amélioration	77 970.60		78 500.00			
357.3145.00	Entretien des décorations florales	6 000.00		6 000.00		6 000.00	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	2 928.35		9 400.00		2 929.50	
357.3901.00	Charges sociales imputées			20 900.00			
357.4231.00	Locations		428 903.60		470 000.00		459 467.85
357.4362.00	Remboursements de frais		15 224.85		10 000.00		13 093.05



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357.4363.00	Remboursements de dommages		2 193.00				8 110.00
358	HALLE DES GLARIERS	168 529.90	17 989.65	177 000.00	28 000.00	157 855.80	27 218.00
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	5 563.10		3 200.00		162.60	
358.3123.00	Electricité	7 595.55		6 000.00		7 540.50	
358.3124.00	Chauffage	16 317.95		15 000.00		12 810.80	
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	9 742.25		14 400.00		12 498.50	
358.3141.10	Travaux d'amélioration	5 998.00		11 500.00			
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 008.85		4 500.00		2 539.95	
358.3182.00	Frais de téléphones	304.20		400.00		303.45	
358.3312.00	Amortissement	122 000.00		122 000.00		122 000.00	
358.4271.00	Locations		17 989.65		28 000.00		27 218.00
359	AIGLON	22 661.45	24 070.00	20 200.00	17 000.00	20 245.85	22 753.50
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	373.90		600.00		223.25	
359.3122.00	Gaz	1 789.15					
359.3123.00	Electricité	2 372.15		2 000.00		3 314.25	
359.3124.00	Chauffage	7 938.70		10 000.00		8 912.90	
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	9 883.35		7 300.00		7 491.25	
359.3182.00	Frais de téléphones	304.20		300.00		304.20	
359.4271.00	Locations		24 070.00		17 000.00		22 753.50
360	HABITATION DES ABATTOIRS	1 642.75	13 356.00	9 000.00	18 000.00	73.00	13 356.00
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 642.75		6 000.00		73.00	
360.3141.10	Travaux d'amélioration			3 000.00			
360.4271.00	Locations		13 356.00		14 000.00		13 356.00
360.4272.00	Recettes du parking				4 000.00		
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	160 304.20		167 800.00		304.20	
361.3122.00	Gaz			3 000.00			
361.3123.00	Electricité			3 000.00			
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment			1 500.00			
361.3182.00	Frais de téléphones	304.20		300.00		304.20	
361.3312.00	Amortissement	160 000.00		160 000.00			
362	ANCIEN STAND	8 560.35	14 876.00	12 500.00	17 000.00	11 204.20	18 369.00
362.3123.00	Electricité	6 659.75		7 000.00		6 865.70	
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 900.60		5 500.00		4 338.50	
362.4271.00	Locations		12 876.00		15 000.00		14 369.00
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000.00		2 000.00		4 000.00

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
363	REFUGE DU FAHY	637.00	11 158.00	3 400.00	10 000.00	1 468.75	10 978.70
363.3123.00	Electricité	336.70		500.00		255.50	
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	300.30		2 400.00		966.25	
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500.00		247.00	
363.4271.00	Locations		11 158.00		10 000.00		10 978.70
364	REFUGE DU LARREVOIN	3 164.55	10 463.50	10 500.00	12 000.00	4 533.75	13 015.50
364.3123.00	Electricité	760.90		2 500.00		2 126.85	
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 375.75		6 000.00		2 406.90	
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	27.90		2 000.00			
364.4271.00	Locations		10 463.50		12 000.00		13 015.50
365	EDICULES PUBLICS	40 969.45		41 000.00		22 979.20	
365.3123.00	Electricité	10 410.85		7 000.00		12 231.80	
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	30 558.60		34 000.00		10 747.40	
366	BATIMENTS DIVERS	15 693.80	12 002.00	22 000.00	14 500.00	29 011.05	12 860.00
366.3123.00	Electricité	1 508.20		5 000.00		4 216.95	
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	14 185.60		17 000.00		24 794.10	
366.4271.00	Locations		11 226.00		14 000.00		11 850.00
366.4319.00	Recettes du poids public		710.00		500.00		1 010.00
366.4362.01	Recettes diverses		66.00				
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	155 458.85	201 526.80	134 100.00	195 900.00	354 915.45	283 496.20
367.3011.00	Traitements					86 965.20	
367.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF					6 703.25	
367.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions					5 196.00	
367.3050.00	Assurances					1 759.40	
367.3060.00	Indemnités et remboursements de frais					1 059.10	
367.3066.00	Subsistance et distributeur boissons					3 173.15	
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	153.20		3 000.00		8 309.00	
367.3122.00	Gaz	42 263.55		50 000.00		42 595.85	
367.3123.00	Electricité	8 738.10		3 000.00		10 797.05	
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	13 322.00		13 500.00		73 881.20	
367.3141.10	Travaux d'amélioration	77 082.00		58 000.00		104 208.00	
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	13 538.40		6 600.00		8 424.25	
367.3182.00	Frais de téléphones	361.60				1 844.00	
367.4231.00	Locations		142 506.00		157 000.00		261 596.20
367.4362.00	Remboursements de frais		37 120.80		17 000.00		
367.4904.00	Loyer imputé aux écoles		21 900.00		21 900.00		21 900.00



369.3141.10 Fermeture complète du parking intérieur

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
368	PARCELLE ex-URECH			1 300.00		92.10	26 735.00
368.3123.00	Electricité			300.00		92.10	
368.3141.00	Entretien courant			1 000.00			12 700.00
368.4231.00	Locations						14 035.00
368.4272.00	Recettes du parking						
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	427 160.40	792 812.93	397 400.00	630 000.00	394 925.15	556 417.62
369.3122.00	Gaz	51 765.50		40 000.00		52 233.80	
369.3123.00	Electricité	9 179.70		10 000.00		9 950.45	
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	18 369.55		16 000.00		12 048.85	
369.3141.10	Travaux d'amélioration	35 160.80		2 000.00			
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	4 447.25		18 000.00		5 528.60	
369.3182.00	Frais de téléphones	1 052.20		1 000.00		1 052.40	
369.3199.00	TVA	16 785.40		20 000.00		23 711.05	
369.3303.00	Amortissement	290 400.00					
369.3312.00	Amortissement			290 400.00		290 400.00	
369.4231.00	Locations		225 623.93		230 000.00		154 562.40
369.4231.10	Locations - correction locations 2015-2016		154 803.40				
369.4272.00	Recettes parking		402 385.60		390 000.00		386 855.22
369.4362.00	Remboursements de frais		10 000.00		10 000.00		15 000.00
370	MARGENCEL 13	20 000.00	20 000.00	7 500.00	7 500.00	25 200.00	25 200.00
370.3122.00	Gaz	7 365.00		6 000.00		4 967.25	
370.3123.00	Electricité	71.30		500.00		68.30	
370.3141.00	Entretien courant du bâtiment	166.85		1 000.00			
370.3803.00	Attribution au fonds d'amortissement Margencel 13	12 396.85				20 164.45	
370.4231.00	Locations		20 000.00				25 200.00
370.4803.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				7 500.00		
371	CASERNE SDIS	119 577.65	140 048.00	124 800.00	149 600.00	122 616.50	140 096.00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	252.30		1 500.00		1 228.45	
371.3122.00	Gaz	11 784.20		8 000.00		7 758.20	
371.3123.00	Electricité	6 202.95		5 000.00		7 756.65	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	7 538.20		9 300.00		7 773.20	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000.00		75 000.00		75 000.00	
371.3909.00	Intérêts imputés	18 800.00		26 000.00		23 100.00	
371.4271.00	Locations		140 048.00		149 600.00		140 096.00



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
372	SALLE DES NOYERS	44 604.70	48 000.00	45 500.00	50 000.00	42 992.00	48 000.00
372.3114.00	Achats de matériel			500.00			
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 713.20		2 000.00		492.00	
372.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	391.50		500.00			
372.3312.00	Amortissement des travaux	42 500.00		42 500.00		42 500.00	
372.4231.00	Locations		48 000.00		50 000.00		48 000.00
373	MEDIATHEQUE	64 213.35	28 172.15	93 600.00	18 420.00	38 173.15	14 490.00
373.3123.00	Electricité	1 397.95		5 000.00		173.15	
373.3124.00	Carburant	15 455.35		40 000.00			
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	9 360.05		10 600.00			
373.3312.00	Amortissement travaux Médiathèque	38 000.00		38 000.00		38 000.00	
373.4231.00	Locations		21 400.00		18 420.00		14 490.00
373.4362.00	Remboursements de frais		6 772.15				

412.3141.10 y compris remplacement colonne à essence

413.3114.00 Achats de matériel divers pour équipements de protection individuel (EPI) pour tous les services et matériel pour contrôles des chantiers

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	8 757 628.07	3 546 163.53	8 900 750.00	3 208 100.00	8 667 663.39	3 292 669.02
411	SERVICE TECHNIQUE	774 116.45		773 200.00		714 832.05	
411.3011.00	Traitements	580 635.20		581 000.00		556 908.90	
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	50 951.55				47 817.55	
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	90 127.85				69 827.95	
411.3050.00	Assurances	7 321.15				9 679.60	
411.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	4 268.20		7 000.00		4 476.60	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	9 529.65		10 000.00		9 577.95	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	12 498.00		15 000.00		1 864.40	
411.3181.00	Frais de ports	3 146.10		2 500.00		2 690.35	
411.3182.00	Frais de téléphones	5 638.75		2 500.00		1 988.75	
411.3901.00	Charges sociales imputées			145 200.00			
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
412	BATIMENT DES TRAVAUX	145 708.90	31 362.00	105 500.00	32 000.00	137 246.90	31 362.00
412.3123.00	Electricité	10 779.95		12 000.00		12 475.10	
412.3124.00	Chauffage	46 056.30		40 000.00		40 773.90	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	27 717.15		16 500.00		18 997.90	
412.3141.10	Travaux d'amélioration	61 155.50		37 000.00		65 000.00	
412.4271.00	Locations		31 362.00		32 000.00		31 362.00
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	136 028.50	4 616.40	134 400.00	5 000.00	132 964.10	5 208.75
413.3011.00	Traitements	102 716.95		103 000.00		101 074.35	
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 013.40				8 666.55	
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 077.60				14 660.40	
413.3050.00	Assurances	1 018.50				1 700.95	
413.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 046.90		2 000.00		1 500.35	
413.3091.00	Frais de formation			2 000.00			
413.3114.00	Achats de matériel	6 155.15		3 000.00		5 361.50	
413.3901.00	Charges sociales imputées			24 400.00			
413.4528.00	Participation diverses		4 616.40		5 000.00		5 208.75
431	ROUTES	3 780 249.46	543 105.48	3 960 650.00	517 000.00	3 799 540.48	574 822.23
431.3011.00	Traitements	1 342 000.75		1 400 000.00		1 364 623.75	
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	117 163.40				116 884.55	
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	194 377.85				163 805.95	
431.3050.00	Assurances	15 732.30				26 526.55	
431.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	817.30		1 000.00		346.90	
431.3091.00	Frais de formation	9 125.20		3 000.00		1 380.00	
431.3114.00	Achats de matériel	21 712.10		34 000.00		34 341.55	
431.3115.00	Achat de véhicule	12 000.00		45 000.00		73 980.00	
431.3124.00	Carburant	63 550.75		60 000.00		56 522.30	



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3135.00	Déneigement		111 807.05		48 000.00		57 283.35
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie		88 364.63		90 000.00		68 522.10
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises		442 148.40		450 000.00		396 855.85
431.3154.00	Entretien du matériel		7 552.85		15 000.00		15 488.65
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres		40 720.15		20 000.00		38 951.50
431.3155.00	Entretien des véhicules		30 415.55		30 000.00		18 628.30
431.3156.00	Entretien des équipements		10 192.40		15 000.00		9 361.80
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules		15 577.20		12 000.00		20 443.10
431.3186.10	Sécurité au travail		1 659.00		3 000.00		4 076.15
431.3188.00	Frais de balayage mécanique		217 618.00		250 000.00		249 928.00
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur		3 456.75		5 000.00		3 396.40
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil		693 950.00		693 950.00		622 950.00
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare		82 500.00		202 500.00		202 500.00
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parcomètres		257 807.83		250 000.00		252 743.63
431.3901.00	Charges sociales imputées				333 200.00		
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		312 360.48		270 000.00		319 352.73
431.4313.00	Emoluments administratifs		10 796.75		10 000.00		16 964.00
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		28 008.25		20 000.00		16 849.45
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		8 249.25		10 000.00		10 455.15
431.4361.00	Remboursements de traitements		5 522.80		30 000.00		69 426.90
431.4363.00	Remboursements de dommages		7 478.95				
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		146 500.00		146 500.00		116 500.00
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		24 189.00		30 500.00		25 274.00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	472 806.90	106 914.00	518 000.00	108 000.00	565 606.15	105 123.55
432.3123.00	Electricité	178 872.20		200 000.00		183 501.45	
432.3143.00	Entretien du réseau	201 319.80		205 000.00		300 781.05	
432.3143.10	Extension du réseau	49 412.90		60 000.00		59 326.55	
432.3143.20	Eclairage de Noël	43 202.00		45 000.00		21 997.10	
432.3311.00	Amortissement			8 000.00			
432.4362.01	Recettes diverses		6 914.00		8 000.00		5 123.55
432.4903.00	Imputation interne Taxe spécifique		100 000.00		100 000.00		100 000.00
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	420 715.00	20 800.00	545 000.00	5 000.00	464 758.45	14 100.00
440.3114.00	Achats de matériel	7 860.10		20 000.00		7 617.70	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	63 506.85		135 000.00		105 452.70	
440.3154.00	Entretien du matériel	6 537.15		20 000.00		12 440.55	
440.3185.00	Entretien et aménagements facturés par les horticulteurs	342 810.90		370 000.00		339 247.50	
440.4272.00	Concessions d'inhumation		20 800.00		5 000.00		14 100.00



450.3114.00 Y compris achat cartes d'accès déchetterie

Fr. 6 000.00

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 497 380.30	1 365 346.89	1 574 400.00	1 326 500.00	1 451 092.62	1 312 260.75
450.3011.00	Traitements	379 087.95		380 000.00		375 927.95	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	32 371.30				32 161.45	
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	55 286.95				45 667.20	
450.3050.00	Assurances	4 416.20				6 883.85	
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 665.00		6 000.00		4 591.60	
450.3114.00	Achats de matériel	62 307.30		55 000.00		64 712.60	
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	11 306.20		15 000.00		3 079.45	
450.3141.01	Ecopoints	122 141.25		150 000.00		121 092.40	
450.3181.00	Frais de ports	1 317.50		1 500.00		1 275.00	
450.3182.00	Frais de téléphones	429.50		500.00		400.45	
450.3188.00	Enlèvement des ordures	265 803.10		270 000.00		265 896.20	
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	147 756.75		150 000.00		142 771.25	
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	11 981.55		16 000.00		14 030.30	
450.3188.03	Enlèvement du verre	13 901.85		15 000.00		14 136.10	
450.3188.10	Elimination des ordures	232 709.40		230 000.00		218 699.20	
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	43 044.55		43 000.00		41 253.45	
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	32 677.00		42 000.00		30 616.60	
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	10 604.15		10 000.00		10 295.45	
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	48 318.00		75 000.00		45 607.00	
450.3199.00	TVA	8 254.80		10 000.00		1 995.12	
450.3901.00	Charges sociales imputées			95 400.00			
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000.00		10 000.00		10 000.00	
450.4342.00	Taxe sur les ordures		733 173.05		700 000.00		700 671.90
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		541 050.90		530 000.00		530 471.50
450.4342.02	Verre		29 285.15		34 000.00		32 396.85
450.4342.03	Papier-carton		22 673.20		25 000.00		21 427.20
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers		862.39		8 000.00		1 548.00
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		7 977.55		10 000.00		9 532.60
450.4342.06	Pet		4 396.00		5 000.00		4 240.00
450.4342.07	Ferraille		8 119.90		10 000.00		6 848.20
450.4342.10	Cartes déchetterie		5 073.35		4 500.00		4 758.50
450.4361.00	Remboursements de traitements		8 817.40				
450.4362.00	Rétrocession sur frais de transport		444.10				
450.4363.00	Remboursements de dommages		433.40				
450.4526.00	Participation des Communes (déchets spéciaux)		1 463.35				366.00
450.4659.00	Participations diverses		1 577.15				



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EPURATION DES EAUX	1 455 389.46	1 455 389.46	1 214 600.00	1 214 600.00	1 230 980.09	1 230 980.09
461	RESEAU D'EGOUTS	675 939.06	606 923.00	363 700.00	150 000.00	599 992.04	335 472.30
461.3011.00	Traitements	59 101.50		62 000.00		59 101.50	
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	5 185.80				5 067.40	
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	9 550.80				7 959.00	
461.3050.00	Assurances	585.85				994.20	
461.3123.00	Electricité	12 188.10		6 000.00		2 924.00	
461.3144.00	Entretien des canalisations	202 743.35		200 000.00		230 994.70	
461.3182.00	Frais de téléphones	315.70		200.00		372.30	
461.3901.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux	320 236.96				223 395.94	
461.3902.00	Charges sociales imputées			15 500.00			
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	66 031.00		80 000.00		69 183.00	
461.4341.00	Taxes de raccordement		606 923.00		150 000.00		335 273.20
461.4356.00	Facturation de services à des tiers						199.10
462	STATION D'EPURATION	779 450.40	848 466.46	850 900.00	1 064 600.00	630 988.05	895 507.79
462.3011.00	Traitements	190 749.00		188 000.00		188 348.85	
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	16 737.70				16 151.65	
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	29 257.90				27 872.80	
462.3050.00	Assurances	1 892.05				3 168.70	
462.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	242.45		300.00		300.30	
462.3091.00	Frais de formation	25.00		300.00		60.00	
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	805.30		1 000.00		805.30	
462.3114.00	Achats de matériel	2 156.20		4 000.00		6 680.35	
462.3122.00	Gaz	146.30		5 000.00		330.00	
462.3123.00	Electricité	64 221.55		80 000.00		67 554.70	
462.3124.00	Carburant			100.00		170.35	
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	33 267.00		50 000.00		30 597.40	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	146 773.10		150 000.00		5 895.15	
462.3141.10	Travaux d'amélioration			5 000.00			
462.3154.00	Entretien du matériel	35 858.85		54 000.00		23 130.40	
462.3155.00	Entretien des véhicules			1 000.00		132.15	
462.3182.00	Frais de téléphones	2 055.10		2 000.00		1 926.60	
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	12 370.35		15 000.00		12 022.60	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	1 042.70		1 200.00		1 157.70	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	148 801.25		150 000.00		150 731.45	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)	86 463.00		90 000.00		86 724.00	
462.3901.00	Charges sociales imputées			48 000.00			
462.3902.00	Imputation interne des assurances	6 585.60		6 000.00		7 227.60	
462.4112.00	Redevance électricité		44 781.61		55 000.00		48 816.84
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		796 052.50		800 000.00		832 001.35
462.4518.00	Subventions fédérales et cantonales						8 518.50



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				199 600.00		
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		7 632.35		10 000.00		6 171.10
470	COURS D'EAUX	75 233.10	18 629.30	75 000.00		170 642.55	18 811.65
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	75 233.10		75 000.00		170 642.55	
470.4516.00	Part du Canton		18 629.30				18 811.65

502.3141.00	dont sonnerie et alarme évacuation bâtiment 54	Fr. 16 422.00
	dont sécurisation cage escalier Miche Mayor	Fr. 7 897.00
	dont contrôles OIBT et mise en conformité installations électriques	Fr. 27 286.00
	dont évacuation containers	Fr. 6 048.00
	dont réfection soubassements ancienne salle de gym	Fr. 11 600.00
	dont luminaires salle de gym ancien collège	Fr. 15 300.00

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 789 883.70	3 28 087.05	3 784 400.00	295 000.00	3 518 233.66	234 657.31
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	177 874.35		237 100.00		242 129.36	
501.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	55.00		100.00		55.00	
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	568.90		3 000.00		25.00	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	63 297.55		90 000.00		98 044.76	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	1 809.00		1 000.00		1 697.55	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			500.00			
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	5 213.15		15 500.00		5 760.00	
501.3188.00	Transports d'élèves	15 612.60		20 000.00		15 859.35	
501.3189.00	Frais divers	4 105.40		1 000.00		3 895.00	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monneresse	13 433.00		15 000.00		13 947.00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles	38 506.55		40 000.00		38 363.15	
501.3522.00	Ecolages	16 208.00		30 000.00		45 428.55	
501.3659.00	Dons occasionnels	900.00		1 000.00		1 425.00	
501.3663.00	Part communale à des manifestations culturelles	18 165.20		20 000.00		17 629.00	
502	BATIMENTS SCOLAIRES	1 877 439.35	47 726.78	1 852 800.00	73 000.00	1 916 775.85	34 341.11
502.3011.00	Traitements	331 010.90		300 000.00		360 516.00	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	27 917.40				30 278.00	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	24 951.60				25 415.60	
502.3050.00	Assurances	6 414.10				8 786.10	
502.3114.00	Achats de matériel	14 809.80		17 600.00		6 334.55	
502.3122.00	Gaz	94 544.35		105 000.00		97 318.55	
502.3123.00	Electricité	92 293.30		100 000.00		76 171.65	
502.3124.00	Chauffage	124 362.90		100 000.00		75 622.00	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	21 716.10		27 200.00		24 796.55	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	256 616.95		183 800.00		175 411.05	
502.3141.10	Travaux d'amélioration			24 000.00		105 286.75	
502.3154.00	Entretien du matériel	1 172.15		1 000.00			
502.3161.00	Location salles de gymnastique	16 000.00		16 000.00		16 000.00	
502.3161.20	Location Monneresse	27 000.00		25 000.00		28 715.25	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	568 000.00		568 000.00		568 000.00	
502.3901.00	Charges sociales imputées			56 200.00			
502.3902.00	Imputation interne des assurances	25 542.10		23 000.00		28 313.80	
502.3902.10	Dépédations - imputation interne	3 887.70				10 510.00	
502.3909.00	Intérêts imputés	241 200.00		306 000.00		279 300.00	
502.4112.10	Redevance électricité		19 150.93		20 000.00		19 025.26
502.4271.00	Locations		12 398.00		53 000.00		6 878.00
502.4361.00	Remboursements de traitements		6 505.55				
502.4362.00	Remboursements de frais		9 400.30				7 643.60
502.4363.00	Remboursements de dommages		272.00				794.25



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513	FETE DES ECOLES						
513.3170.00	Frais de manifestations	11 666.30		10 000.00		9 244.25	
		11 666.30		10 000.00		9 244.25	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		244 947.95		210 000.00		188 465.40
520.4512.00	Part de l'Eiat et des communes aux charges de l'enseignement		244 947.95		210 000.00		188 465.40
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	1 340 420.35		1 291 900.00		1 050 144.30	
530.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	5 521.35		5 000.00		4 375.60	
530.3655.00	Subvention communale "Pirouette"	30 000.00		30 000.00		30 000.00	
530.3655.10	Participation au réseau LAJE	1 282 999.00		1 235 000.00		993 868.70	
530.3904.00	Petit Mousse - location imputée	21 900.00		21 900.00		21 900.00	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	8 972.65		10 000.00		8 974.80	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	8 972.65		10 000.00		8 974.80	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	59 814.85		60 000.00		43 331.55	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	54 259.30		50 000.00		36 710.35	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	5 555.55		10 000.00		6 621.20	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	88 861.45	22 724.42	70 000.00		70 705.70	
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	11 122.80		10 000.00		5 759.35	
570.3163.00	Location d'équipements	6 395.00		4 000.00		8 241.00	
570.3180.00	Cours de ski	5 577.50		5 000.00			
570.3188.00	Frais de transports	30 243.00		30 000.00		32 101.60	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	31 112.65		15 000.00		21 635.85	
570.3653.00	Redevance utilisation piscine et débours activités sportives	4 410.50		6 000.00		2 967.90	
570.4511.00	Participation du Canton		22 724.42				



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	224 834.40	12 687.90	252 600.00	12 000.00	176 927.85	11 850.80
580	TEMPLES	224 834.40	12 687.90	252 600.00	12 000.00	176 927.85	11 850.80
580.3011.00	Traitements	49 567.55		41 000.00		45 334.05	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 909.95				3 485.75	
580.3050.00	Assurances	1 211.70				1 297.85	
580.3122.00	Gaz	5 902.20		6 000.00		4 488.30	
580.3123.00	Electricité	13 071.45		12 000.00		12 889.65	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	91 337.55		94 500.00		11 891.25	
580.3312.00	Amortissement du Centre funéraire			43 000.00		43 000.00	
580.3652.00	Communauté catholique	53 834.00		50 000.00		52 141.00	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	6 000.00		2 400.00		2 400.00	
580.3901.00	Charges sociales imputées			3 700.00			
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		4 900.00		5 000.00		4 350.00
580.4362.00	Remboursements de frais		7 787.90		7 000.00		7 500.80



612.3143.00 Totems zones 30km/h

Fr. 54776.00

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	4 760 564.41	906 841.05	4 971 300.00	917 100.00	4 579 842.44	1 131 549.15
611	SERVICE DE POLICE	3 191 494.61	2 235.60	3 342 000.00		3 087 682.49	7 398.00
611.3116.10	Caméras de surveillance	12 252.60		15 000.00		7 085.90	
611.3185.00	Constats de décès	6 733.80		10 000.00		5 366.45	
611.3188.00	Convois funèbres	16 476.00		17 000.00		13 894.05	
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	355 269.00		350 000.00		345 991.00	
611.3521.20	Participation à Police Chablais	2 800 763.21		2 950 000.00		2 715 345.09	
611.4362.00	Remboursements de frais		2 235.60				
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente						7 398.00
612	SIGNALISATION ROUTIERE	131 518.55	2 787.80	64 000.00	1 000.00	50 938.30	
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé			1 000.00			
612.3123.00	Electricité	4 733.15		3 000.00		3 609.50	
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	126 785.40		60 000.00		47 328.80	
612.4362.00	Remboursements de frais		174.30				
612.4363.00	Remboursements de dommages		2 613.50		1 000.00		
620	OFFICE DE LA POPULATION	269 981.50	71 739.95	231 500.00	50 000.00	262 107.10	52 943.70
620.3011.00	Traitements	205 504.20		176 000.00		200 640.60	
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	18 032.30				17 203.90	
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	27 019.40				21 883.80	
620.3050.00	Assurances	57.40				1 113.20	
620.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 113.70		1 000.00		958.60	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 370.85		5 000.00		6 018.20	
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	490.35		500.00		469.80	
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	4 603.70		4 500.00		4 806.50	
620.3181.00	Frais de ports	1 289.60		1 500.00		1 512.50	
620.3182.00	Frais de téléphones			35 000.00			
620.3901.00	Charges sociales imputées	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
620.3902.00	Informatique - imputation interne		71 739.95		50 000.00		52 943.70
620.4312.00	Emoluments						
633	EQUARRISSEUR	6 782.45		1 000.00		735.00	
633.3185.00	Indemnités	1 057.15		1 000.00		735.00	
633.3524.00	Participation au Centre de déchets carnés (Bex)	5 725.30					

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	929 408.95	668 378.35	1 049 100.00	727 100.00	911 677.20	909 919.15
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	261 980.10	949.50	322 000.00		258 116.80	256 358.75
650.3182.00	Frais de téléphones et OFCOM	110.00					
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	261 870.10		322 000.00		258 116.80	358.75
650.4301.00	Taxes non-ponnier		949.50				256 000.00
650.4909.00	Impôt affecté à la Sécurité publique						
652	SDIS CHABLAIS	667 428.85	667 428.85	727 100.00	727 100.00	653 560.40	653 560.40
652.3011.00	Traitements	86 769.80		115 000.00		86 713.05	
652.3013.00	Soldes	291 352.80		290 000.00		286 116.95	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	12 952.25		10 000.00		15 064.25	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	9 269.40				9 269.40	
652.3050.00	Assurances	1 372.45				1 724.50	
652.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			500.00			
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	11 124.45		14 000.00		11 239.30	
652.3091.00	Frais de formation	49 719.50		52 000.00		38 609.85	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	4 375.15		5 000.00		7 926.00	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	2 036.05		1 500.00		1 211.10	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	510.50		1 000.00		293.50	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 084.40		3 000.00		2 840.85	
652.3115.00	Achat de véhicule	8 289.60		10 500.00		8 980.40	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	7 805.00		10 900.00		6 617.80	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	2 840.30		5 000.00		1 771.50	
652.3124.00	Carburant	415.55		1 000.00		621.75	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement	520.00					
652.3155.00	Entretien des véhicules	5 707.25		5 000.00		7 058.05	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	7 708.35		6 000.00		2 501.80	
652.3161.00	Loyer	146 745.70		147 000.00		140 000.00	
652.3181.00	Frais de ports	1 532.45		500.00		148.90	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM	1 840.80		2 700.00		1 755.80	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	246.60		3 000.00		9 974.90	
652.3188.00	Enlèvement des déchets			1 000.00			
652.3189.00	Frais divers	130.00		500.00		490.00	
652.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur					372.00	
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	4 595.50		4 500.00		3 978.75	
652.3901.00	Charges sociales imputées			27 000.00			
652.3903.00	Imputation interne de carburant	8 485.00		10 500.00		8 280.00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		39 298.00		120 000.00		26 975.00
652.4521.00	Participations des Communes		301 579.40		374 100.00		301 011.95
652.4651.00	Part de l'ECA		326 551.45		233 000.00		325 573.45



COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017			Budget 2017			Comptes 2016		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
66	PROTECTION CIVILE	215 659.50	7 941.15		246 200.00	9 000.00		240 811.10	8 987.00	
660	PROTECTION CIVILE	169 295.70	6 000.00		173 500.00	6 000.00		174 309.40	6 000.00	
660.3011.00	Traitements	3 090.00			1 600.00			3 090.00		
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	271.10						265.20		
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	429.10						357.60		
660.3050.00	Assurances	64.90						64.90		
660.3182.00	Frais de téléphones	1 447.75			1 500.00			1 521.45		
660.3521.10	Participation à l'ORPCI	163 992.85			170 000.00			169 010.25		
660.3901.00	Charges sociales imputées				400.00					
660.4511.20	Participation de l'ORPCI		6 000.00			6 000.00			6 000.00	
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	16 085.55	1 941.15		24 500.00	2 000.00		27 073.20	2 987.00	
661.3114.00	Achats de matériel	5 432.10			5 500.00			3 877.30		
661.3123.00	Electricité	3 400.50			8 000.00			8 876.80		
661.3141.00	Entretien courant de la construction	7 252.95			11 000.00			14 319.10		
661.4271.00	Locations		1 541.15			2 000.00			2 987.00	
661.4363.00	Remboursements de dommages		400.00							
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	7 928.20			16 200.00			16 101.05		
662.3123.00	Electricité	4 575.10			4 500.00			4 728.90		
662.3124.00	Carburant - chauffage	2 516.90			6 000.00			6 737.80		
662.3141.00	Entretien courant de la construction	836.20			5 700.00			4 634.35		
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	22 350.05			32 000.00	1 000.00		23 327.45		
663.3114.00	Achats de matériel	23.35			1 800.00					
663.3122.00	Gaz	12 088.20			15 000.00			5 115.40		
663.3123.00	Electricité	8 035.75			11 000.00			10 408.45		
663.3141.00	Entretien courant de la construction	2 202.75			4 200.00			7 803.60		
663.4271.00	Locations					1 000.00				
680	MILITAIRES	15 718.85	153 758.20		37 500.00	130 000.00		25 891.25	152 301.30	
680.3114.00	Achats de matériel	99.85			5 000.00			694.10		
680.3123.00	Electricité	2 286.95			12 000.00			4 992.00		
680.3124.00	Chauffage	12 166.95			15 000.00			8 907.50		
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	860.90			5 200.00			10 993.45		
680.3182.00	Frais de téléphones	304.20			300.00			304.20		
680.4271.00	Locations		153 758.20			130 000.00			152 301.30	

711.3665,00 Y compris remboursements abonnements Mobilis

Fr. 9 233,50

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	6 879 230.00		6 253 300.00		6 668 809.90	
711	SERVICE SOCIAL	1 287 339.00		1 322 500.00		1 235 148.05	
711.3515.20	Régionalisation Agence AVS	222 771.00		223 000.00		212 253.00	
711.3654.00	AVASAD	907 401.00		950 000.00		879 390.00	
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500.00		7 500.00		7 500.00	
711.3655.12	ARASAPE - Toxicomanie	8 781.00		9 000.00		8 794.00	
711.3655.13	Service communautaire	25 000.00		25 000.00		35 000.00	
711.3655.14	Intégration	3 638.25		8 000.00		1 568.00	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	112 247.75		100 000.00		90 653.05	
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 563 129.50		4 902 000.00		5 405 188.75	
720.3515.00	Facture sociale	5 402 431.00		4 902 000.00		5 300 521.00	
720.3515.01	Facture sociale - solde année précédente	160 698.50				104 667.75	
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET	2 200.00		2 200.00		2 200.00	
730.3654.00	Hôpital du Chablais et Secutel	200.00		200.00		200.00	
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"	2 000.00		2 000.00		2 000.00	
750	OFFICE DU TRAVAIL	26 561.50		26 600.00		26 273.10	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	473.35		500.00		198.35	
750.3181.00	Frais de ports	110.15		100.00		130.15	
750.3182.00	Frais de téléphones	978.00		1 000.00		944.60	
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	25 000.00		25 000.00		25 000.00	

810.3144.00 Travaux puits pompage Mée non réalisés cause correction du Rhône

COMPTES 2017

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	1 956 894.75	1 956 894.75	1 204 200.00	1 204 200.00	1 373 583.35	1 373 583.35
810	SERVICE DES EAUX	1 956 894.75	1 956 894.75	1 204 200.00	1 204 200.00	1 373 583.35	1 373 583.35
810.3011.00	Traitements	345 295.35		350 000.00		342 698.25	
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	29 179.95				29 385.00	
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	53 181.40				51 852.20	
810.3050.00	Assurances	3 297.80				5 766.00	
810.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	191.30		1 000.00		221.45	
810.3091.00	Frais de formation	310.00		5 000.00		7 424.25	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	952.25		700.00		523.75	
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	56 547.40		60 000.00		57 026.95	
810.3115.00	Achat de véhicule	60 309.25		48 000.00			
810.3123.00	Electricité	30 490.00		25 000.00		31 755.10	
810.3124.00	Carburant	1 328.35		2 500.00		2 057.25	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection	571.20		1 000.00		1 141.55	
810.3144.00	Entretien des réservoirs	3 319.00		200 000.00		176 526.45	
810.3144.10	Entretien du réseau	272 565.85		300 000.00		209 158.05	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	750.00		1 000.00		750.00	
810.3155.00	Entretien des véhicules	1 652.10		3 000.00		589.60	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	6 203.00		6 203.00		6 203.00	
810.3181.00	Frais de ports	1 314.30		1 000.00		1 206.30	
810.3182.00	Frais de téléphones	3 496.15		4 000.00		3 177.30	
810.3185.00	Frais d'analyses	4 589.40		4 000.00		3 463.90	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	2 190.80		2 500.00		2 432.20	
810.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur					60.00	
810.3329.00	Amortissement du réseau	756 609.75				349 063.80	
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	240 797.75					
810.3901.00	Charges sociales imputées			87 500.00			
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne	66 745.45		80 000.00		69 300.00	
810.3902.10	Imputation interne des assurances	3 305.95		3 500.00		3 601.00	
810.3903.00	Imputation interne de carburant	561.00					
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	11 140.00		18 000.00		18 200.00	
810.4341.00	Taxes de raccordement		780 529.40		200 000.00		390 935.40
810.4351.00	Finances d'abonnement		1 087 542.05		940 000.00		963 688.10
810.4356.00	Facturation de services à des tiers		6 033.95		5 000.00		6 512.00
810.4361.00	Remboursements de traitements		12 876.80				
810.4362.00	Remboursements de frais					462.95	
810.4363.00	Remboursements de dommages					6 740.60	
810.4651.00	Subsides de l'ECA		62 641.60				
810.4813.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				54 200.00		
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments		7 270.95		5 000.00		5 244.30



COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	48 870 720.07		44 004 650.00		47 831 707.54	
30	Autorités et personnel	8 730 845.06		8 782 900.00		8 739 264.65	
3001	Rétributions des autorités	452 451.50		472 000.00		450 463.50	
3003	Jetons de présence	59 710.00		35 000.00		40 056.50	
3011	Traitements du personnel	5 875 330.60		5 956 600.00		5 859 441.00	
3013	Soldes	291 352.80		290 000.00		286 116.95	
3030	AVS/AC/AI/AFA	553 992.40		542 100.00		545 076.65	
3040	Caisse de pensions	868 010.90		830 100.00		831 109.10	
3050	Assurances maladie et accidents	71 813.35		93 100.00		108 848.85	
3060	Indemnités et remboursements de frais	36 000.15		34 300.00		43 815.25	
3066	Subsistance SDIS	11 124.45		14 000.00		14 412.45	
3079	Allocations aux retraités	1 400.00		1 400.00		1 400.00	
3080	Vignolage	345 309.65		320 000.00		339 071.00	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	47 621.61		53 000.00		58 298.25	
3091	Frais de formation	112 352.50		136 300.00		84 037.05	
3092	Frais de recherche de personnel					69 192.10	
3093	Frais sanitaires SDIS	4 375.15		5 000.00		7 926.00	
31	Biens, services, marchandises	8 919 246.14		9 541 100.00		8 781 301.48	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	94 536.00		107 200.00		141 885.25	
3102	Documentation, annonces	111 380.44		113 600.00		110 492.35	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	175 992.36		202 800.00		203 155.37	
3112	Achat de mobilier scolaire	63 297.55		90 000.00		98 044.76	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	275 167.03		309 500.00		250 731.11	
3115	Achat de véhicules	80 598.85		103 500.00		82 960.40	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	35 829.70		41 900.00		22 932.10	
3122	Gaz	260 610.45		264 000.00		231 727.60	
3123	Electricité	552 755.90		606 700.00		551 372.90	
3124	Combustibles et carburant	324 229.20		328 600.00		251 187.25	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	67 195.05		99 400.00		72 892.35	
3134	Produits pour cultures diverses	5 148.15		20 000.00		6 629.70	
3135	Achat de matières premières	111 807.05		48 000.00		57 283.35	
3139	Achat d'autres matières	520.00					
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 417 947.40		1 336 200.00		978 833.70	
3142	Entretien des routes	530 513.03		540 000.00		465 377.95	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	420 720.10		370 000.00		429 433.50	



COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3144	Entretien des canalisations	478 628.20		700 000.00		616 679.20	
3145	Entretien des terrains	137 865.05		304 000.00		381 121.45	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	200 463.10		211 000.00		135 425.90	
3147	Entretien des cours d'eau	75 233.10		75 000.00		170 642.55	
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	49 374.25		78 800.00		43 688.00	
3152	Entretien du mobilier scolaire	5 213.15		15 500.00		5 760.00	
3154	Entretien des machines et du matériel	99 448.20		134 000.00		106 032.50	
3155	Entretien des véhicules	81 519.60		86 900.00		69 872.50	
3156	Entretien des équipements	113 973.50		128 000.00		104 680.80	
3161	Loyers divers	189 745.70		188 000.00		194 930.25	
3162	Redevances d'utilisation	6 203.00		6 500.00		6 203.00	
3163	Location d'équipements techniques de bureau	6 395.00		4 000.00		8 241.00	
3170	Réceptions et manifestations	140 375.65		132 000.00		243 124.30	
3180	Cours de ski	5 577.50		5 000.00			
3181	Frais de ports et taxes CCP	43 134.12		45 100.00		41 039.54	
3182	Frais de téléphones	33 041.15		31 500.00		32 121.80	
3183	Frais bancaires	12 233.98		10 000.00		6 922.31	
3185	Honoraires divers et frais	812 237.40		770 000.00		725 723.95	
3186	Primes d'assurances	243 097.55		264 200.00		278 841.65	
3187	Emoluments	195 546.48		200 000.00		203 464.77	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 300 624.20		1 399 000.00		1 293 699.20	
3189	Frais divers	7 822.85		7 500.00		5 682.05	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	86 463.00		90 000.00		86 724.00	
3192	Taxes sur les véhicules	3 456.75		5 000.00		3 893.40	
3193	Cotisations	38 285.20		38 700.00		36 141.55	
3199	TVA	25 040.20		30 000.00		25 706.17	
32	Intérêts charges	974 263.85		940 100.00		1 398 545.29	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	642.90		10 100.00		615.81	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	941 830.95		930 000.00		1 057 929.48	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	31 790.00				340 000.00	
33	Amortissements	4 996 238.08		2 786 350.00		6 323 533.27	
3301	Amortissement de créances	406 503.38		500 000.00		506 782.14	
3302	Amortissement titres	2 100.00				12 000.00	
3303	Amortissement des terrains	613 978.85				1 109 500.00	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	693 950.00		701 950.00		622 950.00	
3312	Amortissement des bâtiments	1 048 500.00		1 381 900.00		1 221 900.00	
3316	Amortissement Place de la Gare	82 500.00		202 500.00		246 457.40	



COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3320	Amortissements supplémentaires		1 392 096.10				2 254 879.93
3329	Amortissement du réseau d'eau		756 609.75				349 063.80
35	Remboursements à des collectivités publiques	16 477 025.56		15 405 000.00		15 647 911.29	
3510	Part à des charges cantonales	438 299.00		435 000.00		428 925.50	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	60 912.20		65 000.00		61 284.95	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 810 900.50		5 150 000.00		5 642 441.75	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	1 216 631.95		1 290 000.00		1 254 945.85	
3518	Part aux frais du garde forestier	45 960.90		53 000.00		42 418.50	
3520	Fonds de péréquation	5 565 734.00		4 850 000.00		4 948 464.00	
3521	Participations à d'autres charges	3 316 653.71		3 532 000.00		3 224 002.19	
3522	Ecolages	16 208.00		30 000.00		45 428.55	
3524	Site régional des déchets carnés	5 725.30					
36	Aides et subventions à des institutions privées	3 999 245.19		3 948 200.00		3 579 934.54	
3652	Enseignement et cultes	90 946.65		67 400.00		76 176.85	
3653	Culture, loisirs et sports	1 263 671.65		1 216 700.00		1 176 224.79	
3654	Santé publique	967 415.85		1 010 200.00		922 921.55	
3655	Entraide familiale, Planning familial	1 357 918.25		1 314 500.00		1 076 720.70	
3657	Participation Train Touristique	123 122.20		151 400.00		149 007.35	
3658	Contributions diverses	13 817.84		15 000.00		14 101.15	
3659	Dons, aides et subventions	51 939.80		53 000.00		56 500.10	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	18 165.20		20 000.00		17 629.00	
3665	PC communales	112 247.75		100 000.00		90 653.05	
38	Attribution aux fonds de réserve	4 093 487.39		250 500.00		2 231 688.02	
3803	Bâtiments	2 074 644.85				1 020 164.45	
3804	Routes et infrastructures	257 807.83		250 000.00		252 743.63	
3809	Attribution au fonds de réserve	1 200 000.00		500.00		150.00	
3811	Epuration des eaux	320 236.96				223 395.94	
3813	Service des eaux	240 797.75					
3819	Autres attributions					735 234.00	
39	Imputations internes	680 368.80		2 350 500.00		1 129 529.00	
3901	Frais de personnel			1 455 300.00			
3902	Biens, services et marchandises	247 936.50		277 500.00		266 039.60	
3903	Eau, énergie et combustible	139 392.30		245 800.00		136 989.40	



COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3904	Loyers et redevances		21 900.00		21 900.00		21 900.00
3909	Intérêts et divers		271 140.00		350 000.00		704 600.00

COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Revenus par nature		49 363 978.12		42 497 120.00		48 046 641.33
40	Impôts		21 916 774.49		19 698 000.00		22 360 015.08
4001	Revenu personnes physiques		11 992 347.89		11 400 000.00		11 485 928.13
4002	Fortune personnes physiques		1 563 729.62		1 500 000.00		1 514 093.43
4003	Impôt à la source		1 564 655.58		1 830 000.00		1 801 075.02
4005	Impôt personnel		95.45				94.60
4011	Personnes morales - bénéfice		3 175 073.45		2 100 000.00		3 327 599.70
4012	Personnes morales - capital		129 603.75		150 000.00		192 805.60
4013	Personnes morales - impôt complémentaire		163 866.40		180 000.00		139 360.50
4020	Impôt foncier		1 847 705.60		1 850 000.00		1 825 359.25
4040	Droits de mutation		1 008 208.15		500 000.00		692 179.65
4050	Impôt successions et donations		419 888.60		150 000.00		1 305 319.20
4061	Impôt sur les chiens		51 300.00		38 000.00		68 350.00
4064	Taxes sur les appareils automatiques		300.00				7 850.00
41	Patentes et concessions		737 107.79		860 000.00		718 150.65
4101	Boissons - tabacs		78 174.45		70 000.00		78 315.05
4112	Redevance Romande Energie		658 933.34		790 000.00		639 835.60
42	Revenus du patrimoine		8 069 519.04		3 452 120.00		7 117 091.95
4221	Capitaux du patrimoine financier		588 290.73		520 000.00		557 341.85
4231	Loyers du patrimoine financier		1 294 768.43		1 198 020.00		1 262 301.65
4232	Loyers des terrains		634 957.30		460 000.00		533 104.00
4242	Gains comptables sur les immeubles		4 246 580.00				3 454 726.50
4271	Loyers des immeubles administratifs		457 746.50		495 100.00		464 665.00
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		847 176.08		779 000.00		844 952.95
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		5 952 344.70		4 489 500.00		5 172 255.90
4301	Taxes non-pompier		949.50				358.75
4309	Taxes compensatoires				500.00		150.00
4312	Emoluments de l'Office de la population		71 739.95		50 000.00		52 943.70
4313	Divers permis		140 328.65		85 000.00		102 620.00
4319	Emoluments administratifs divers		710.00		500.00		1 010.00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		1 387 452.40		350 000.00		726 208.60
4342	Taxes périodiques		2 148 663.99		2 126 500.00		2 143 896.10
4351	Ventes de produits divers (eau)		1 087 542.05		940 000.00		963 688.10
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		600 602.64		530 000.00		517 751.05



COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4356	Facturation de services		135 952.45		173 000.00		58 565.00
4359	Prestations diverses		16 188.55		18 000.00		32 014.35
4361	Remboursements de traitements		144 528.75		112 000.00		203 039.30
4362	Remboursements de frais		166 500.22		88 000.00		262 676.10
4363	Remboursements de dommages		33 448.95		1 000.00		89 061.90
4392	Bibliothèque		17 736.60		15 000.00		18 272.95
44	Part à des recettes cantonales		594 376.95		165 000.00		264 835.80
4411	Gains immobiliers		589 268.35		160 000.00		260 467.65
4412	Taxe CO2		5 108.60		5 000.00		4 368.15
45	Participation du canton		10 784 541.62		10 705 100.00		10 725 886.90
4511	Participation du canton		28 724.42		6 000.00		6 000.00
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		244 947.95		210 000.00		188 465.40
4516	Participation aux cours d'eau		18 629.30				18 811.65
4518	Participation aux charges forestières		159 244.80		85 000.00		101 849.15
4520	Fonds de péréquation		10 025 336.00		10 025 000.00		10 104 174.00
4521	Participations des Communes		301 579.40		374 100.00		301 011.95
4526	Participation des Communes (déchets spéciaux)		1 463.35				366.00
4528	Participation des Communes		4 616.40		5 000.00		5 208.75
46	Participations et subventions de tiers		425 974.40		269 300.00		363 731.50
4651	Subsides de l'ECA		389 193.05		233 000.00		325 573.45
4657	Rétrocession sur le carburant		1 196.25		1 300.00		1 247.50
4658	Taxes de séjour		34 007.95		35 000.00		36 910.55
4659	Subventions de tiers		1 577.15				
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		202 970.33		507 600.00		195 144.55
4803	Bâtiments		36 095.33		82 300.00		55 738.95
4804	Routes		146 500.00		146 500.00		116 500.00
4809	Protection civile		20 375.00		25 000.00		22 905.60
4811	Epuration des eaux				199 600.00		
4813	Service des eaux				54 200.00		
49	Imputations internes		680 368.80		2 350 500.00		1 129 529.00
4901	Frais de personnel				1 455 300.00		
4902	Biens, services et marchandises		247 936.50		277 500.00		266 039.60
4903	Eau, énergie et combustible		139 392.30		245 800.00		136 989.40



COMPTES 2017 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2017		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4904	Loyers et redevances		21 900.00		21 900.00		21 900.00
4909	Intérêts et divers		271 140.00		350 000.00		704 600.00



BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE



Actif	31.12.2016	31.12.2017
Disponibilités	8 200 321.41	9 894 583.51
Caisse	13 526.45	20 114.55
Poste	3 277 697.52	4 652 680.32
Raiffeisen	5 764.19	26 566.59
Union de Banques Suisses SA	8 610.95	86 447.90
Banque cantonale vaudoise	4 854 543.10	5 047 914.50
Banque cantonale du Valais	40 179.20	60 859.65
Débiteurs et comptes courants	8 747 605.43	8 987 189.56
Comptes courants débiteurs	511 037.19	618 384.87
Débiteurs	1 556 035.15	1 569 908.55
Administration Cantonale des Impôts	6 680 533.09	6 798 896.14
Placements du patrimoine financier	51 894 373.59	50 333 093.59
Titres	941 105.00	943 105.00
Terrains et bâtiments	48 190 800.00	47 917 920.00
Forêts	538 920.00	538 920.00
Transformations Novassalles	2 223 548.59	933 148.59
Placements du patrimoine administratif	0.00	0.00
Titres et papiers-valeurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	3 262 615.81	3 753 134.71
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 262 615.81	3 753 134.71
Investissements du patrimoine administratif	26 777 903.78	27 919 194.29
Terrains et bâtiments pour mémoire	1.00	1.00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1.00	1.00
Construction nouvelle salle de gymnastique	568 833.25	504 833.25
Place de la Gare	1 787 112.55	1 704 612.55
Reconstruction Pont du Châtelard	855 842.85	775 442.85
Rue du Rhône	69 214.54	44 714.54
Nouvelles constructions scolaires	5 564 249.15	5 272 249.15
Equipeement de Pautex (Ourasi)	80 606.20	71 606.20
Conduite Fahy	0.00	0.00
Chemin de Champex - suite	487 238.85	452 738.85
Remplacement Pont de la Valerette	473 456.40	459 156.40
Nouvelle caserne SDIS	878 546.49	803 546.49
Route d'Evian/Industrielle	804 733.10	734 733.10
Sous-le-Bourg	468 391.35	53 346.40
Chemin de la Rapille	332 132.75	300 632.75
Chemin de la Birole	449 522.45	428 022.45
Chemin des Lieugex	576 813.25	513 563.25



Actif	31.12.2016	31.12.2017
Chemin des Combasses	162 319.55	147 319.55
Route d'Ollon	1 407 061.65	1 299 061.65
Chemin des Iles	845 835.70	883 624.30
Chemin de Marjolin	555 106.35	522 106.35
Réfection Avenue du Chamossaire	584 418.30	559 418.30
Chemin du Fahy	53 468.00	38 468.00
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	4 777 907.00	4 565 907.00
Bâtiments scolaires	358 259.45	772 921.65
Centre funéraire	0.00	0.00
Consolidation mur "Fontanne-En La Vuettaz"	66 249.00	55 249.00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	669 154.15	627 154.15
Rénovation Pinte communale	317 054.55	274 054.55
Conduite d'eau Châtelard	79 811.35	0.00
Conduite d'eau Vergers	253 741.55	0.00
Chemins AF	195 944.40	874 623.40
Rue du Collège	929 131.85	1 166 145.19
Rue de la Gare et Colomb	76 927.65	81 059.65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	90 875.70	92 333.70
Médiathèque	0.00	0.00
Acquisition et rénovation salle des Noyers	155 010.45	112 510.45
Aménagement parcelle BCVs	618 204.80	593 855.80
Eclairage giratoire Mêlée	0.00	0.00
Ponts Farettas-Fontaines claires et Sapeurs	27 669.00	27 669.00
Réfection Rue Sous-le-Bourg	291 729.55	726 368.55
Giratoire Margencel	15 876.00	27 216.00
Giratoire Frédéric Rouge	20 000.00	52 400.00
Collecteur EU Golf-Les Melleys	7 811.10	7 811.10
Ancienne Maison de Ville	339 621.80	1 972 786.87
Chemins des Cerisiers et Marjolin	482 019.70	65 098.05
Eclairage de Noël	0.00	0.00
Passage à niveau TPC	0.00	209 000.00
Infrastructures routières les Iles V	0.00	8 359.00
Rue Margencel	0.00	111 000.00
Chemins AF - 2ème étape	0.00	5 616.00
Chemin de la Mêlée (UCI)	0.00	3 024.00
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	0.00	9 828.00
Aménagement du territoire	0.00	-91 995.20
	98 882 820.02	100 887 195.66



Passif			31.12.2016	31.12.2017
Engagements			2 634 392.68	2 793 268.16
Banque cantonale vaudoise			0.00	0.00
Débiteurs momentanément créanciers			219 238.35	275 971.00
Comptes courants créanciers			333 933.18	78 263.60
Créanciers collectifs			2 081 221.15	2 439 033.56
Emprunts à long terme			57 221 015.00	54 926 378.00
UBS SA (29.02.2019)	3.60%	2008 - Emprunt	4 203 750.00	4 032 750.00
BCV (28.09.2021)	0.700%	2015 - Emprunt	2 550 000.00	2 450 000.00
BCV (12.12.2021)	1.780%	2011 - Emprunt	2 600 000.00	2 500 000.00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0.00%	1999 - Salle du Bicentenaire	72 800.00	48 400.00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0.00%	1999 - Ch. du Château	191 000.00	142 900.00
Emprunt LIM (31.12.2018)	0.00%	2004 - Pont du Châtelard	83 600.00	41 400.00
Emprunt LIM (31.12.2021)	0.00%	2005 - Place de la Gare	220 000.00	142 000.00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0.00%	2008 - Place de la Gare	591 600.00	506 800.00
Emprunt LIM (31.12.2019)	0.00%	2005 - P + R	240 000.00	160 000.00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0.00%	2006 - Piscine - 2ème étape	49 200.00	36 400.00
Avance LIM	0.00%	1998 - Stand intercommunal	34 705.00	0.00
Emprunt LADE	0.00%	2011 - VLS	25 200.00	22 400.00
Emprunt LADE	0.00%	2036 - Chemin des Iles	240 000.00	228 000.00
Emprunt LADE	0.00%	2039 - Parcelle BCVs	6 942 320.00	6 640 480.00
CIP (31.12.2020)	2.55%	2011 - Emprunt	1 000 000.00	1 000 000.00
CPEV (30.06.2022)	1.55%	2014 - Emprunt	925 000.00	895 000.00
Rentes genevoises (30.05.202)	3.87%	2008 - Emprunt	2 000 000.00	2 000 000.00
Vaudoise (25.02.2028)	1.87%	2013 - Emprunt	2 000 000.00	2 000 000.00
SUVA (18.05.2024)	1.50%	2012 - Emprunt	2 800 000.00	2 800 000.00
SUVA (26.08.2027)	0.40%	2016 - Emprunt	3 300 000.00	3 300 000.00
Dexia (20.03.2017)	2.96%	2007 - Emprunt	2 190 000.00	0.00
Dexia (28.09.2018)	3.31%	2007 - Emprunt	2 920 000.00	2 800 000.00
Raiffeisen (31.12.2017)	3.80%	2007 - Emprunt	1 000 000.00	1 000 000.00
GOP - Ch. de Champex	0.00%	2007 - Prêt	200 000.00	150 000.00
Postfinance (30.05.2020)	3.80%	2008 - Emprunt	1 520 000.00	1 460 000.00
BCG (14.01.2026)	2.36%	2011 - Emprunt	3 750 000.00	3 500 000.00
Postfinance (04.08.2026)	2.39%	2011 - Emprunt	2 700 000.00	2 520 000.00
Postfinance (03.06.2029)	1.81%	2014 - Emprunt	2 350 000.00	2 275 000.00
BCVs (29.01.2015)	1.03%	2015 - Emprunt	1 880 000.00	1 820 000.00
BCVs - solde parcelle	0.00%	2015 - Reconnaissance dette	5 791 840.00	5 754 848.00
Postfinance (03.06.2030)	1.23%	2015 - Emprunt	2 850 000.00	2 700 000.00
SUVA (05.04.2029)	0.64%	2017 - Emprunt	0.00	2 000 000.00
Passifs transitoires			3 144 918.00	3 201 280.05
Compte de liaison entre deux périodes comptables			3 144 918.00	3 201 280.05



Passif		31.12.2016	31.12.2017
Financements spéciaux et fonds de réserve		32 198 532.43	35 789 049.49
Terrains industriels		12 650 392.90	12 503 892.90
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000.00	4 500 000.00
Abattoirs		77 697.99	77 697.99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		174 115.90	453 740.90
Salles publiques aiglones (sport, culture et animation)		5 000 000.00	6 000 000.00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		2 841 036.24	3 098 844.07
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000.00	1 000 000.00
Reboisement compensatoire		10 675.00	10 675.00
Eaux		1 884 826.70	2 125 624.45
Epuration		609 618.95	929 855.91
GEDE Chablais		146 138.48	146 138.48
Novassalles		1 000 000.00	1 000 000.00
Margencel 13		152 602.30	627 247.15
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000.00	1 426 000.00
Fonds énergétique durable		70 427.97	434 332.64
Aménagement routier UCI		55 000.00	55 000.00
Livre historique d'Aigle		150 000.00	150 000.00
Animation sportive exceptionnelle		300 000.00	450 000.00
Organisation internationale de renommée		150 000.00	200 000.00
Piscines extérieure et couverte		0.00	600 000.00
Capital		3 683 961.91	4 177 219.96
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	89 222.00		
Association Musée vaudois vigne et vin	174 500.00		
Fondation CMC	928 550.00		
Club Alpin suisse	50 000.00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insertio	<u>5 000 000.00</u>		
	6 242 272.00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2012 - 3.02 %		
	2013 - 2.83 %		
	2014 - 2.83 %		
	2015 - 2.65 %		
	2016 - 2.42 %		
	2017 - 2.14 %	98 882 820.02	100 887 195.66

Inventaire des titres au 31 décembre 2017

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2017	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holdigaz SA	BCV	10.00	766 480.00	2050274	15 789 488.00	766 480.00	306 592.00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10.00	140.00	623401	322.00	0.00	0.00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500.00	30 000.00	256685	0.00	30 000.00	2 400.00
50 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000.00	50 000.00		50 000.00	50 000.00	2 500.00
96 Actions SI L'Émeraude	Safe	1 000.00	96 000.00		96 000.00	96 000.00	5 760.00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000.00	10 000.00	157735	0.00	0.00	200.00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1.00	1 104.00	13435754	55.00	0.00	0.00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25.00	625.00	2560733	29 500.00	625.00	900.00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25.00	250.00		0.00	0.00	
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250.00	2 500.00		0.00	0.00	
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100.00	3 100.00		0.00	0.00	155.00
2 Parts BVA Holding	Safe	100.00	200.00		0.00	0.00	
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10.00	730.00		0.00	0.00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10.00	400.00		0.00	0.00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100.00	1 100.00		0.00	0.00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100.00	100.00		0.00	0.00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100.00	200.00		0.00	0.00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100.00	1 000.00		0.00	0.00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000.00	5 000.00		0.00	0.00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000.00	1 000.00		0.00	0.00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50.00	150 000.00		0.00	0.00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25.00	50.00		0.00	0.00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100.00	35 700.00		0.00	0.00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000.00	1 000.00		0.00	0.00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10.00	216 000.00	1019087	2 160.00	0.00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10.00	325 480.00		0.00	0.00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100.00	13 100.00	203735	0.00	0.00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100.00	1 200.00		0.00	0.00	
500 Actions Vaud Fribourg TV SA	Safe	40.00	20 000.00		0.00	0.00	
Totaux finals					15 967 525.00	943 105.00	318 507.00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000.00	5 600 000.00
Rue Farel - Place	33	383	0.00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 256	0.00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000.00	180 000.00
La Planchette - Pré	98	266	0.00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000.00	220 000.00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000.00	1 800 000.00
Ancienne Maison de Ville	109	300	200 000.00	200 000.00
Aux Glariers - Collèges	111	15 013	0.00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000.00	364 000.00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0.00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 888	4 130 000.00	4 130 000.00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0.00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 879	0.00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000.00	600 000.00
Av. du Chamossaire	164	87	0.00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000.00	1 350 000.00
Rlle sous le Bourg - Place	247	223	2 000.00	2 000.00
Margencel 13	265	397	619 000.00	619 000.00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000.00	2 435 000.00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0.00	
Rue du Molage - Place	287	794	0.00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000.00	46 000.00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 537	600 000.00	600 000.00
A la Fontaine - place	371	13	0.00	
A la Fontaine - place	379	22	0.00	
A la Fontaine - place	385	1 196	0.00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000.00	7 000.00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0.00	
A la Chapelle - Place	435	194	0.00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000.00	63 000.00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000.00	138 000.00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000.00	56 000.00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0.00	
Au Cloître - WC	671	15	0.00	
Le Château	678	2 260	0.00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0.00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000.00	60 000.00
Planchette - Place	812	8 035	150 000.00	150 000.00
Levant - Habitation	832	7 052	250 000.00	250 000.00
Novassalles	891	12 302	4 900 000.00	4 900 000.00
Novassalles	894	1 363	300 000.00	300 000.00
Novassalles - Place	897	1 277	0.00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000.00	380 000.00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000.00	64 000.00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0.00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0.00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0.00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000.00	232 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 355	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600.00	1 600.00
Essertons - Pré	1092	10 567	2 400.00	2 400.00
Hôpital - Pré	1111	2 975	0.00	
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500.00	1 500.00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000.00	13 000.00
Châlex - Pré	1145	11 222	13 000.00	13 000.00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 167	290 000.00	290 000.00
Les Isles - Pré	1163	7 043	292 000.00	292 000.00
Essertons - Pré	1166	99 163	17 000.00	17 000.00
La Biolle	1175	27 783	1 600 000.00	1 600 000.00
Pra Neyroud - Pré	1179	56 921	200 000.00	200 000.00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000.00	15 000.00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0.00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000.00	2 000.00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500.00	2 500.00
La Mêlée - Pré	1193	18 815	16 000.00	16 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 870	2 000.00	2 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1195	3 398	225 000.00	225 000.00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000.00	9 000.00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000.00	13 000.00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 068	48 000.00	48 000.00
Les Iles - Pré	1208	26 407	660 000.00	660 000.00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000.00	264 000.00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000.00	109 000.00
Les Isles	1245	13 979	160 000.00	160 000.00
Les Isles - Bois	1261	37 374	9 000.00	9 000.00
Les Isles - Bois	1262	17 410	4 300.00	4 300.00
Les Isles - Bois	1263	115 816	29 000.00	29 000.00
Les Isles - Pré	1269	3 047	0.00	
Essertons - Bois	1273	24 828	6 000.00	6 000.00
Champex - Pré	1279	8 295	322 000.00	322 000.00
Champex - Place	1303	30 904	0.00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000.00	43 000.00
Essertons - Pré	1377	799	0.00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0.00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 821	0.00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000.00	130 000.00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 059	258 000.00	258 000.00
La Barne - Bois	1429	4 999	1 000.00	1 000.00
En Sernon - Vigne	1447	2 417	28 000.00	28 000.00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200.00	200.00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0.00	
En Sernon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000.00	19 000.00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000.00	15 000.00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000.00	22 000.00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000.00	30 000.00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0.00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0.00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000.00	34 000.00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0.00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000.00	18 000.00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000.00	81 000.00
Aux Glariers - Place	1770	853	0.00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000.00	75 000.00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000.00	180 000.00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000.00	1 360 000.00
La Planchette - Place	1859	314	0.00	
Verger des Planches	1869	3 915	0.00	
Au Clos Majjoz, cimetière	1877	10 834	0.00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 683	0.00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000.00	3 000.00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000.00	171 000.00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600.00	600.00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600.00	3 600.00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000.00	36 000.00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000.00	50 000.00
Au Favez - Ciblerie	1977	66 912	10 000.00	10 000.00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000.00	3 000.00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0.00	
Au Favez - Bois	1985	6 898	900.00	900.00
Au Favez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000.00	50 000.00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600.00	2 600.00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0.00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0.00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000.00	26 000.00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800.00	800.00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000.00	24 000.00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000.00	8 000.00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0.00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000.00	3 000.00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500.00	500.00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000.00	5 000.00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120.00	120.00
Aux Afforêts - bois	2103	9 246	2 000.00	2 000.00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000.00	100 000.00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000.00	1 000.00
En Vuarniez - Bois	2109	68 973	6 800.00	6 800.00
En Vuarniez - Bois	2117	284 814	15 000.00	15 000.00
En Vuarniez - Bois	2118	124 401	2 300.00	2 300.00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700.00	1 700.00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400.00	7 400.00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500.00	1 500.00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000.00	40 000.00
Rue du Molage - Place	2137	753	0.00	
Orlons - Pré	2142	3 073	0.00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0.00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0.00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0.00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000.00	12 000.00
Aux Glariers	2358	11	0.00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0.00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0.00	
La Planchette - PPE	2463		0.00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800.00	4 800.00
Rue du Molage - Place	2689	275	0.00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0.00	
Pautex, Prés de Croix - route	2815	8 070	0.00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000.00	47 000.00
Les Iles - Pré, champ	2839	179 838	6 606 000.00	14 387 120.00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000.00	47 000.00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000.00	226 000.00
Aux Glariers	3331	1 685	0.00	
Au Cloître	3393	60	0.00	
En Revoutaz	3432	178	0.00	
Les Isles	3438	501	0.00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0.00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000.00	266 000.00
La Mêlée	3733	473	0.00	
Les Iles	3770	52 310	0.00	
Champex - Pré	3774	723	0.00	
Prés de Croix - route	3811	1 314	0.00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000.00	303 000.00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0.00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0.00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0.00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0.00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0.00	
Les Iles - Bâtiments, pré, champ	3912	10 000	850 000.00	850 000.00
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000.00	128 000.00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300.00	1 300.00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300.00	1 300.00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 025	15 000.00	15 000.00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000.00	113 000.00
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000.00	113 000.00
				16 514 520.00



Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2017

Préavis	Libellé	Credit voté brut	Credit voté net	Investissements au 31.12.16	Investissements 2017	Subsides participations TVA au 31.12.2017	Investissements nets au 31.12.2017	Amortissements antérieurs	Amortissements et vifs optes autonomes 2017	Amortissements par subsides encaissés part. tiers	Valeur comptable au 31.12.2017
07-08	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique	2 100 000,00	1 732 500,00	2 095 694,25	0,00	369 621,00	1 726 873,25	1 158 040,00	64 000,00	0,00	504 833,25
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300,00	9 144 300,00	8 777 149,15	0,00	900,00	8 776 249,15	3 212 000,00	292 000,00	0,00	5 272 249,15
00-01	Equipement de Pauxex	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	99 000,00	9 000,00	0,00	71 606,20
02-09/Com.	Place de la Gare - 1ère étape	3 050 000,00	3 050 000,00			0,00	0,00			0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814,00	240 814,00	6 721 990,15	0,00	128 408,85	6 595 581,30	4 808 468,75	82 500,00	0,00	1 704 612,55
06-19/Com.	Place de la Gare - étape finale	3 376 000,00	3 376 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-12/01-04	Reconstruction du Pont du Château	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 235 200,00	80 400,00	0,00	775 442,85
03-08	Rue du Rhône	534 000,00	534 000,00	605 121,75	0,00	10 960,95	594 166,80	524 952,26	44 714,54	0,00	
06-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000,00	1 385 000,00	1 352 373,60	0,00	29 134,75	1 323 238,85	838 000,00	34 500,00	0,00	452 738,85
05-06/Com.	Remplacement Pont de la Valerette	603 000,00	603 000,00	603 756,40	0,00	0,00	630 756,40	157 300,00	14 300,00	0,00	499 156,40
05-12/07-08	Transformation "Novassalles"	5 808 100,00	5 808 100,00	5 927 370,44	0,00	80 621,85	5 846 748,59	3 623 200,00	1 290 400,00	0,00	933 148,59
07-02	Route d'Evian Industrielle	1 400 000,00	1 400 000,00	1 459 933,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	650 000,00	70 000,00	0,00	734 733,10
07-04	Chemin des Combassas	300 000,00	300 000,00	297 319,55	0,00	0,00	297 319,55	135 000,00	15 000,00	0,00	147 319,55
07-04-07-18	Chemin de la Biolle	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,60	1 172 522,45	723 000,00	21 500,00	0,00	428 022,45
07-07	Chemin des Lieux	1 265 000,00	1 265 000,00	1 232 935,25	0,00	28 372,00	1 204 563,25	627 750,00	63 250,00	0,00	513 563,25
07-10	Chemin de la Rapelle	630 000,00	630 000,00	688 006,75	0,00	16 374,00	671 632,75	339 500,00	31 500,00	0,00	300 632,75
07-17	Nouvelle caserne SDIS	1 996 724,00	1 996 724,00	3 250 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 164 892,91	75 000,00	0,00	803 546,49
08-03	Chemin de Marjolain	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	786 106,35	231 000,00	33 000,00	0,00	522 106,35
08-07	Sous-le-Bourg	84 500,00	84 500,00	690 319,35	2 595,85	221 928,00	470 987,20	0,00	0,00	417 640,80	53 346,40
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 778 000,00	6 778 000,00	6 050 574,00	0,00	667,00	6 049 907,00	1 272 000,00	212 000,00	0,00	4 565 907,00
10-07	Chemin des lies	600 000,00	600 000,00	1 218 115,30	62 788,60	72 279,60	1 208 624,30	300 000,00	25 000,00	0,00	883 624,30
10-09	Route d'Ollon	2 460 000,00	2 460 000,00	2 566 979,25	0,00	111 917,60	2 455 061,65	1 045 000,00	108 000,00	0,00	1 299 061,65
10-12	Chemin du Fahy - consolidation	150 000,00	150 000,00	143 468,00	0,00	0,00	143 468,00	90 000,00	15 000,00	0,00	38 468,00
11-01	MUT - 3ème correction du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	109 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamossaire	690 000,00	690 000,00	762 693,80	0,00	78 265,50	684 418,30	100 000,00	25 000,00	0,00	559 418,30
11-08	Ouvrage historique sur Aigle	100 000,00	100 000,00	3 969,00	0,00	0,00	3 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12-02	Conduite distribution eau Fahy	134 376,00	134 376,00	133 952,80	68 021,25	0,00	501 974,05	433 952,80	0,00	68 021,25	0,00
12-03	Amenagement du territoire	590 000,00	590 000,00	697 885,00	42 078,80	20 000,00	719 963,80	677 885,00	0,00	134 074,00	(91 995,20)
12-04	Conduite distribution eau Château	534 300,00	534 300,00	441 834,90	0,00	108 844,65	332 990,25	253 178,90	79 811,35	0,00	0,00
12-05	Trottoir et réflexion chemin du Château	1 028 400,00	1 028 400,00	1 292 393,95	0,00	67 239,80	1 225 154,15	556 000,00	42 000,00	0,00	627 154,15
13-08	Chemin de la Biolle - 2ème étape	110 000,00	110 000,00	99 243,00	0,00	0,00	99 243,00	33 000,00	11 000,00	0,00	55 243,00
13-09	Renovation de la Pinie communale	420 000,00	420 000,00	446 054,55	0,00	0,00	446 054,55	129 000,00	43 000,00	0,00	274 054,55
13-06	Passage à niveau TPC	220 000,00	220 000,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	209 000,00
13-08/15-13	Mediatheque	284 000,00	284 000,00	149 741,20	207 297,95	0,00	357 039,15	149 741,20	207 297,95	0,00	112 510,45
14-04	Renovation salle des Noyers	850 000,00	850 000,00	768 417,25	0,00	10 906,80	757 510,45	602 500,00	42 500,00	0,00	0,00
14-10	Conduite d'eau chemin des Vergers	242 000,00	242 000,00	253 741,55	0,00	0,00	253 741,55	0,00	253 741,55	0,00	0,00
14-12	Amenagement parcelle BCVs	600 000,00	600 000,00	618 204,80	55 601,00	0,00	673 805,80	0,00	30 000,00	49 950,00	593 855,80
14-14	Ancienne Maison de Ville	4 700 000,00	4 700 000,00	640 790,35	2 028 962,07	2 538,75	2 667 213,67	298 629,80	160 000,00	235 797,00	1 972 786,87
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	932 131,85	267 013,34	3 000,00	1 196 145,19	0,00	30 000,00	0,00	1 166 145,19
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	76 927,65	4 132,00	0,00	81 059,65	0,00	0,00	81 059,65	0,00
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revoutlaz	4 217 000,00	4 217 000,00	90 875,70	1 458,00	0,00	92 333,70	0,00	0,00	0,00	92 333,70
15-08	Concessions Grande salle	610 000,00	610 000,00	366 249,25	175 494,10	26 047,22	515 696,13	340 202,03	175 494,10	0,00	0,00
15-09	Eclairage giratoire Mellee	80 000,00	80 000,00	46 995,70	0,00	0,00	46 995,70	46 995,70	0,00	0,00	0,00
15-12	Batiments scolaires	24 380 000,00	24 380 000,00	358 259,45	414 662,20	0,00	772 921,65	0,00	0,00	0,00	772 921,65
15-14	Chemins AF	1 965 000,00	1 965 000,00	235 944,40	978 679,00	40 000,00	1 174 623,40	0,00	0,00	300 000,00	874 623,40
16-01	Chemin des Coisiers et Marjolain	480 000,00	480 000,00	489 119,70	6 135,20	0,00	495 254,90	0,00	423 056,65	0,00	65 098,05
16-02	Refectoire rue Sous-le-Bourg	663 960,00	663 960,00	291 729,55	434 639,00	0,00	726 368,55	0,00	0,00	0,00	726 368,55
16-03	Giratoire Margencel	735 000,00	735 000,00	15 876,00	11 340,00	0,00	27 216,00	0,00	0,00	0,00	27 216,00
16-05	Feuille de route "Aigle Centre"	80 000,00	80 000,00	19 655,90	44 945,30	0,00	64 601,20	19 655,90	44 945,30	0,00	0,00
16-09	Chemin de la Biolle	125 000,00	125 000,00	7 811,10	0,00	0,00	7 811,10	0,00	0,00	0,00	7 811,10
16-16	Giratoire Frédéric Rouge	1 569 240,00	1 569 240,00	20 000,00	32 400,00	0,00	52 400,00	0,00	0,00	0,00	52 400,00
16-19	Planification et révision affectation générale	880 000,00	880 000,00	0,00	52 884,70	0,00	52 884,70	0,00	52 884,70	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routières Iles V	525 000,00	525 000,00	0,00	8 359,00	0,00	8 359,00	0,00	0,00	0,00	8 359,00
17-02	Pavillon scolaire DDM - crédit complémentaire	6 900 000,00	6 900 000,00	0,00	9 828,00	0,00	9 828,00	0,00	0,00	0,00	9 828,00
17-09	STEP Régionale	339 200,00	339 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17-11	Eclairage de Noël	237 600,00	237 600,00	0,00	71 474,05	0,00	71 474,05	0,00	71 474,05	0,00	0,00
17-14	Chemin de la Mellee (UCI)	845 964,00	845 964,00	0,00	3 024,00	0,00	3 024,00	0,00	0,00	0,00	3 024,00
	Rue Margencel	0,00	0,00	0,00	111 000,00	0,00	111 000,00	0,00	0,00	0,00	111 000,00
	Chemin AF - 2ème étape	0,00	0,00	0,00	5 616,00	0,00	5 616,00	0,00	0,00	0,00	5 616,00
	Ponts Farettes-Fontaines Claires et Sapeurs	0,00	0,00	27 669,00	0,00	0,00	27 669,00	0,00	0,00	0,00	27 669,00
	Amortissements terrains, bâtiments et titres (revalorisations) Créances irrécouvrables			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 678,95	0,00	0,00
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406 503,38	0,00	0,00
				57 712 081,74	5 320 429,41	2 741 467,92	60 291 043,23	25 969 163,45	4 996 238,08	1 205 483,05	28 852 340,88



Evolution des comptes "Réserves" en 2017

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2016	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2017	Valeur au bilan du 31.12.2017
Terrains industriels, infrastructure et achats	12 650 392.90	0.00	0.00	0.00	146 500.00	12 503 892.90
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 500 000.00
Abattoirs	77 697.99	0.00	0.00	0.00	0.00	77 697.99
Epuration des eaux	609 618.95	320 236.96	0.00	0.00	0.00	929 855.91
Fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art	174 115.90	0.00	300 000.00	0.00	20 375.00	453 740.90
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	5 000 000.00	0.00	1 000 000.00	0.00	0.00	6 000 000.00
Piscines extérieure et couverte	0.00	0.00	600 000.00	0.00	0.00	600 000.00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	2 841 036.24	257 807.83	0.00	0.00	0.00	3 098 844.07
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000 000.00
Novassalles	1 000 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 000 000.00
Reboisement compensatoire	10 675.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10 675.00
Margencel 13	152 602.30	12 396.85	462 248.00	0.00	0.00	627 247.15
Service des eaux	1 884 826.70	240 797.75	0.00	0.00	0.00	2 125 624.45
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 426 000.00
Fonds énergétique durable	70 427.97	0.00	400 000.00	0.00	36 095.33	434 332.64
Organisation internationale de renommée	150 000.00	0.00	50 000.00	0.00	0.00	200 000.00
GEDE Chablais	146 138.48	0.00	0.00	0.00	0.00	146 138.48
Aménagement routier UCI	55 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	55 000.00
Animation sportive exceptionnelle	300 000.00	0.00	150 000.00	0.00	0.00	450 000.00
Livre historique d'Aigle	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	150 000.00
Totaux	32 198 532.43	831 239.39	2 962 248.00	0.00	202 970.33	35 789 049.49



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

Gilles Piot | PHOTOclic.ch | Aigle
Corinne Moesching | Municipalité d'Aigle

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

I-Press SA



Le rapport de gestion est imprimé sur papier Cyclus print,
100% recyclé, label Der blaue Engel.

